

# VIA DOMITIA

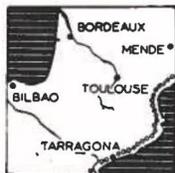
---

N° 1

1982 \*



# VIA DOMITIA



Administration : 56 rue du Taur, 31000 Toulouse

## COMITÉ de RÉDACTION de VIA DOMITIA

Directeur : *J. Allières*

Rédacteur : *J-C. Dinguirard*

Rédacteur-adjoint : *X. Ravier*

### *Répondants :*

A) domaine basque : *J. Allières* ( Université de Toulouse-Le Mirail )

domaine espagnol : *Jeanine Fribourg* ( Université René Descartes )

*Philippe Cabuzac* ( Université de Bretagne Occidentale ).

domaine occitan : *J. Boisgontier* ( Centre National de la Recherche Scientifique )

B) linguistique : *J. Allières* ( Université de Toulouse-Le Mirail )

dialectologie : *X. Ravier* ( Centre National de la Recherche Scientifique )

onomastique : *F. Baby* ( Université de Toulouse-Le Mirail )

littérature : *C. Anatole* ( Université de Toulouse-Le Mirail )

ethnographie : *J-C. Dinguirard* ( Université de Toulouse-Le Mirail )

ABONNEMENTS : 1 an (2 fascicules), 80 F. - Le numéro : 40 F.

Les chèques doivent être libellés et envoyés avec la commande au nom de :  
Régisseur du Service des Publications de l'Université de Toulouse-Le Mirail,  
56, rue du Taur - 31000 Toulouse - CCP Toulouse 8620-29 E

# via domitia

27

1982 ★

Langues et cultures du Sud de la France  
et du Nord de l'Espagne



Service des Publications de l'Université de Toulouse-Le-Mirail  
56, rue du Taur - 31000 Toulouse - France

LA MÉTAPHORE DU « JACOBINISME » ET SA PERTINENCE  
DANS LE FÉLIBRIGE ET DANS LE  
MOUVEMENT OCCITAN

*Timothy JENKINS*

Pour aider le lecteur, je donnerai d'abord les grandes lignes de cet essai. Je voudrais décrire certains traits caractéristiques qui semblent relier le mouvement occitan à travers le temps au Félibrige, traits qui servent à organiser le champ des possibilités politiques, et par là, à les limiter aussi. A cette fin, j'ai utilisé trois livres ou essais, par Furet, Ripert et Lafont ; chacun d'eux a fourni des matériaux pour une partie de cet essai. Ce n'est pas toutefois une simple exposition de ces trois livres : j'ai tenté une lecture des deux derniers à travers le premier, pour montrer qu'une interprétation particulière de la Révolution française et de ses conséquences peut servir à expliquer les traits reliant les deux mouvements occitans.

\*

\* \*

1 – LA MÉTAPHORE DU « JACOBINISME ».

*INTRODUCTION.* Même au niveau de réflexion le plus élémentaire, le mot « Jacobinisme » a deux sens bien distincts. Il décrit à la fois un état de choses contemporains et l'origine historique de cet état de choses. D'une manière générale, les Français utilisent le mot de telle sorte que c'est la première définition qui domine. Ils s'en servent pour décrire toute une série d'aspects de leur société moderne, bien que ceux-ci soient vaguement expliqués par leur origine dans la Révolution française. Par exemple, le Jacobinisme est invoqué pour expliquer de

nombreux traits de l'administration sous laquelle vivent les Français, notamment sa structure centralisée. En outre, il décrit non seulement une forme de gouvernement mais aussi une forme de dépendance qui lui est corollaire. Ainsi les provinces ne sont pas seulement administrées de Paris, mais elles sont également censées y puiser leur culture et leurs idées.

Par conséquent, l'un des aspects majeurs du Jacobinisme est la séparation de l'Etat et de la Société. La nature double de cette séparation apparaît dans deux relations complémentaires : la relation du Président à la Nation, qui s'établit généralement en des termes paternels et, réciproquement, dans les revendications du peuple. Ces revendications sont très clairement énoncées par des groupes spécifiques, notamment intellectuels et organisations ouvrières, syndicats et partis de gauche, et elles sont le plus souvent traduites en termes d'opposition du prolétariat à la bourgeoisie. Toutefois, cette opposition de classes est mobile et peut, souvent, à l'intérieur de ces revendications devenir l'inverse de la première relation : revendications adressées au Président par la Nation.

Un second aspect voisin du Jacobinisme est qu'il instaure un modèle du monde dans lequel les critères politiques prédominent. C'est un modèle très critique. Les intellectuels et les organisations ouvrières ont la responsabilité morale d'agir en tant que chiens de garde, de dénoncer toute atteinte aux « Libertés » publiques commise par ceux qui sont au pouvoir. Un symptôme de cette attitude critique est que, à l'intérieur de la sphère strictement intellectuelle, les lectures « politiques » de l'oeuvre d'un auteur sont aussi communes que les lectures fondées sur d'autres critères comme, par exemple, celui de l'érudition.

Le mot « jacobinisme » décrit également l'origine, ou la cause historique de l'état de chose actuel. C'est-à-dire qu'il décrit l'existence du passé dans le présent ou, en d'autres termes, le châtement des péchés des pères exercé sur leurs enfants. On peut définir le « Jacobinisme » comme « la doctrine ou pratique des Jacobins français ; principes ultra-démocratiques ». Maintenant, si nous insistons non plus sur la France contemporaine mais sur sa prétendue origine, nous pouvons énoncer différemment l'idée du Jacobinisme en disant que la France est une société « post-révolutionnaire ». La France fut le premier pays à subir une révolution moderne ; certains disent même que c'est le seul et unique pays qui ait jamais subi une vraie révolution. C'est l'objet de cette étude de considérer quelques aspects de la question.

Quelle fut alors « l'essence » de la Révolution, qui fut transmise aux générations suivantes ? Brièvement, comme le suggère la définition ci-dessus, ce fut la création d'une nouvelle *idée* de la politique, appelée « principes ultra-démocratiques ». Cette conception de la politique implique deux convictions constitutives directrices. En premier lieu, tout problème individuel et toute question morale ou intellectuelle sont politiques par nature, et il n'y a pas de mal humain qui n'ait une solution

politique. Deuxièmement, parce que la politique est une théorie de l'action humaine, toute action est le produit d'une connaissance consciente et par conséquent est investie d'une teneur morale. Cette idée de la politique introduit un nouveau personnage sur la scène, le militant. Le militant est un individu en mesure d'identifier sa conduite avec ses idées – une logique, ajouterons-nous, qui reconstitue les investissements psychologiques d'une croyance religieuse sous une forme laïcisée – ainsi la politique devient le domaine de la vérité et du mensonge, du bien et du mal.

Cette conception de la politique transforme tout ce qui arrive en un acte conscient. Elle transforme le monde en un lieu où tout changement social peut être imputé à des forces vivantes connues. De même que la pensée mythique, elle investit l'univers objectif de volontés subjectives. Par conséquent, l'expression « politique démocratique » ne fait pas référence à un ensemble de règles ou de procédures censées organiser le fonctionnement des pouvoirs publics à partir de la consultation électorale des citoyens. Elle renvoie plutôt à un système de croyances dans lequel la politique devient la voie suprême menant à la réalisation des valeurs.

Le mot « démocratique » désigne la nouvelle légitimité née de la Révolution, selon laquelle « le peuple » doit briser la résistance de ses ennemis afin d'instaurer la Liberté et l'Égalité, les deux buts suprêmes de l'action collective. « Le peuple » est défini par ses objectifs, il est composé d'un agrégat confus de tous ceux qui sont pourvus de bonnes intentions. Le but de ce corps collectif est de reconstituer l'ordre social à partir, et au nom des volontés individuelles, et puisque chaque partie de l'individu doit, dans cette optique, être définie par la finalité de son action politique, il suffit, pour y parvenir, que la Révolution fonde une société par le biais d'un langage politique.

Le sujet de cette étude concerne donc les conséquences de « l'accession des Masses au pouvoir social total » ( Ortega ), thème qui préoccupe les écrivains politiques depuis la Révolution. Cependant, je ne veux pas porter de jugement sur l'ascension de la politique démocratique ; j'envisage la question dans une optique toute différente.

Le développement d'une chose diffère de sa constitution ; il est sujet à diverses considérations. Personne n'avancerait l'idée que la France est restée dans un état de trouble révolutionnaire depuis 1794. Mais les conséquences de l'événement Révolution se peuvent encore sentir, comme le suggèrent les deux acceptions du mot « Jacobinisme ». L'origine est, à l'occasion, invoquée comme étant la cause, mais le plus souvent, le mot sert à identifier la signification ou le sens d'un acte quelconque. C'est-à-dire que le « Jacobinisme » désigne ce que nous pouvons appeler une « identité », et en tant que tel, a un statut paradoxal car il est à la fois l'acte de redéfinition et une définition de l'état redéfini. Il est à la fois historique d'un côté, et au-delà de l'histoire de

l'autre, car il définit sa propre historicité.

Une discussion du mot « Jacobinisme » est donc abstraite à un niveau seulement ; il est évident, je pense, que, en France du moins, l'abstraction fait partie de la matière empirique que nous rencontrons. Je veux considérer tour à tour les diverses approches du problème que représente la définition du « Jacobinisme ». Je commencerai par discuter la nature du Jacobinisme envisagé par deux auteurs, Seillière et Taine, afin de cerner les dimensions de la discussion et d'esquisser ce que j'appellerai le « modèle jacobin ». Puis je me reporterai à une discussion récente de ce modèle par un historien Français moderne, François Furet. J'examinerai ensuite la représentation intellectuelle de la nature de la politique qui a précédé la Révolution, et la transformation de cette représentation en un système d'action. Les deuxième et troisième parties de cet essai démontreront la répétition de la métaphore jacobine dans l'histoire de la Renaissance occitane tout au long des dix-neuvième et vingtième siècles.

\*

\* \*

*Taine et Seillière.* Ernest Seillière (1918) définissait « l'esprit jacobin » comme l'évolution des idées de Rousseau dans la sphère politique et sociale. Cette conception allait à l'encontre d'une théorie qui avait été formulée par Hyppolite Taine. Taine a décrit l'idée motrice de l'argument de son livre *Origines de la France contemporaine* dans une lettre : « La France a été démolie et rebâtie (à la fin du XVIIIe siècle) d'après un principe faux, dans un esprit étroit et superficiel qui est l'esprit classique... » (cité dans Seillière, pp. 7-8). Seillière, au contraire, écrivait : « à nos yeux, les excès de la Révolution française et son influence continuée sur nos destinées nationales ne procèdent pas d'un épanouissement ni même d'une exagération de l'esprit classique ; ils expriment, par des faits, le triomphe et le règne durable d'une hérésie chrétienne mystique dont Jean-Jacques ne fut que le plus subtil théoricien et le plus éloquent apôtre » ( p. 6 ).

Je ne veux pas développer la très intéressante théorie de Seillière qui cherche à établir une généalogie reliant les Romantiques, les Jacobins et Rousseau à Fénelon et au mysticisme de Madame Guyon. J'essaierai plutôt de tirer de la controverse les dimensions nécessaires à l'élaboration d'une théorie du Jacobinisme. Il est intéressant de constater que ces deux théories furent écrites à des époques de crise nationale : Taine écrivait durant l'après-guerre Franco-Prussienne, et Seillière à la fin de la Première Guerre Mondiale.

Dans l'optique de Taine, la caractéristique majeure du Jacobinisme était le triomphe du raisonnement abstrait sur les leçons de l'expérience

et elle provenait de la tendance qu'avait la pensée Classique à ce qu'il appelait la « raison oratoire ». Toute conception « rationnelle » d'une morale ou d'une existence humaine a cette tendance « oratoire ». « Tout le monde sait que le défaut de nos poètes classiques est de mettre en scène non des hommes, mais des *idées générales*. Leurs personnages sont des passions abstraites qui marchent et qui dissertent. Vous diriez des vices ou des vertus échappés de l'*Ethique* d'Aristote, habillés d'une robe grecque ou romaine et occupés à s'analyser ou à se réfuter ! ». L'esprit Classique, en ignorant le détail empirique, considérait les idées, et non les faits ; il simplifiait, et de ce fait, rendait stérile. Discutant de l'influence du Classicisme sur les écrivains Anglais, Taine disait combien il les dépouillait de toute originalité ou créativité pour leur donner en revanche un sens aigu de l'ordre, de la méthode, de la composition et de la clarté. Cette façon d'écrire faisait de la conversation la chose la plus importante de la vie, et ses idées simplifiées étaient plus facilement accessibles aux masses. Ces caractéristiques passent de l'esprit Classique à l'esprit Jacobin ; Taine dit dans *Origines* : « La raison oratoire avait engendré le théâtre régulier de Corneille, puis la prédication classique de Bossuet ; la raison oratoire produisit encore le *Contrat social* et la Déclaration des Droits. Dans l'un comme dans l'autre cas, on s'est fabriqué une certaine idée de l'homme, de ses penchants, de ses facultés, de ses devoirs : idée mutilée, mais d'autant plus nette qu'elle est plus réduite ! » ( cité dans Seillière, p. 21 ).

La Bourgeoisie, tenue si longtemps à l'écart de l'exercice du pouvoir politique sous l'Ancien Régime, avait perdu l'habitude d'agir pour s'adonner à la spéculation politique. Sans aucun souci de ce qui était utile ou pratique, elle étudiait des idées telles que l'Homme Abstrait, le Gouvernement en Soi, la Société en Général, et créait des systèmes philosophiques parfaitement démontrés et structurés, tels que les *Droits de l'Homme* et *Du Contrat Social*. Ainsi la Bourgeoisie ne créait pas, dans son imagination, un gouvernement pour les Français tels qu'ils étaient, mais pour l'homme abstrait du dedans.

L'héritage Classique du 17<sup>e</sup> siècle, toutefois, nécessitait une deuxième composante avant d'être utilisé dans la sphère politique. Taine avança la proposition suivante : une fois le dogme monarchique et religieux brisé par la perception scientifique qu'avait du monde le XVIII<sup>e</sup> siècle, l'esprit Classique devait produire la théorie de l'homme naturel et abstrait ainsi que les théorèmes du *Contrat Social*. Il y a de ce fait deux composantes de la philosophie Jacobine ; une fois réunies elles formulaient le principe directeur du Jacobinisme, « un axiome de géométrie politique » qui, comme les axiomes de la géométrie euclidienne, était supposé renfermer la preuve de son existence. Ce principe est né de la combinaison d'idées simples – l'homme en général, les droits de l'homme, le contrat social, la liberté, l'égalité, la raison, la nature, le peuple, le tyran – qui, une fois acceptées, étaient transformées en

axiomes puis traduites en actions ; ainsi ces actions étaient fondées sur des abstractions et non sur l'expérience.

La psychologie du Jacobinisme est expliquée ainsi par excès d'abstraction et de généralités sans substance. Taine donne une liste des caractéristiques qui relient l'esprit Révolutionnaire à l'esprit Classique : goût des principes admis à l'avance, aversion pour l'expérience, ignorance de l'histoire, asservissement aux idées préconçues, disposition à la tyrannie, penchant pour l'esclavage. L'esprit Classique simplificateur a mené à la politique Jacobine, à la théorie de l'homme abstrait et du citoyen en tant que tel, à la conception à la fois anarchique et despotique du peuple souverain et de l'Etat omnipotent, au parti-pris égalitaire et aux constitutions rectilinéaires improvisées.

La contribution de Seillière en la matière est de souligner le mysticisme de l'esprit Jacobin, idée qu'il ne va pas chercher dans la Raison Classique. La question qu'il se pose est de savoir quelles sont les racines de l'engouement de la Convention, qui était tel que ses membres se considéraient capables de modeler la vie de leurs concitoyens selon leur concept à eux de bien absolu. Sa réponse peut être formulée brièvement par l'orgueil de la prétendue délégation divine. L'affirmation de la bonté naturelle de l'homme agissait comme la promesse d'une alliance avec Dieu et servait aussi de base à une psychologie optimiste qui pouvait se permettre de tourner le dos au savoir traditionnel. « Le dogme qui caractérise l'hérésie rousseauiste, l'affirmation de la *bonté naturelle*, tend ... à proclamer, de façon inconsciente et indirecte, mais néanmoins fort efficace, l'alliance de la Divinité avec l'homme du peuple dépourvu de culture » (p. 19). Recherchant le principe moteur ou l'origine du Jacobinisme, Seillière est amené à faire une distinction entre les auteurs Classiques et Rousseau ; il cite en exemple la haine que Voltaire vouait au peuple : « le peuple sera toujours sot et barbare. Ce sont des boeufs auxquels il faut un joug, un aiguillon et du foin ... ». Le Jacobinisme est moins l'instance surprenante d'un désir lucide et d'une passion du raisonnement, qu'une forme de mysticisme, un impérialisme qui a fait de Dieu son allié.

Deux idées majeures émergent de la discussion, qui forment ce que l'on peut appeler un « modèle Jacobin ». Premièrement, quels que soient ses antécédents intellectuels, la Révolution marque la fin d'une France et le début d'une autre France ; elle est véritablement l'origine de la France moderne, sur le plan politique, social et intellectuel. Deuxièmement, cette origine est le triomphe d'une *idée* de la Société, idée qui n'est pas entièrement claire dans ses détails mais que l'on peut appeler « égalité » et qui devient une « mentalité ». En bref, la Révolution est le triomphe d'une idée, une transformation absolue dans la réalité et dans l'histoire, opérée par la pensée.

Pendant, si nous acceptons que la Révolution constitue une

ligne de partage absolue entre l'Ancien Régime et la France moderne, et qu'elle a fait de la France une nation pourvue d'un rôle messianique de révélation et de salut, nous acceptons la version des acteurs de l'événement ; nous sommes gagnés par le mythe de la Révolution, ou idéologie révolutionnaire. Ce mythe des origines a certainement commencé avec la Révolution ; le problème est de s'en écarter pour considérer sa formation, sa puissance et son histoire — et si nous nous en éloignons, la Révolution ne peut plus nous servir de point de départ absolu qui échappe à toute critique. La différence de points de vue peut être formulée en ces termes : la Révolution *n'explique* pas l'histoire contemporaine de la France, comme le pensaient Taine et Seillière, elle *est* l'histoire contemporaine de la France, dans le sens d'une idée dominante, de la description d'une identité.

\*

\* \*

*La critique de Furet.* Dans ce qui suit je m'inspire largement, mais de manière sélective, d'une étude récente de François Furet (1978). Selon lui, Alexis de Toqueville est le seul historien qui ait su sortir du mythe révolutionnaire et qui ait imposé ses propres divisions. Toqueville considérait la Révolution non pas comme un changement radical mais comme une continuité. Le trait qui liait le nouveau régime à l'ancien était l'emprise qu'avait, et qu'a encore l'administration sur le corps social. L'autorité administrative exerçait une domination croissante sur les communautés et la société civile, tandis que le pouvoir de l'Etat centralisé s'étendait. Cette domination expliquait aussi la pénétration de l'idéologie « démocratique », c'est-à-dire égalitaire, dans la société française pré-révolutionnaire. Ainsi, ce qui, à ses yeux, forme la Révolution, c'est-à-dire un état administratif gouvernant une société à idéologie égalitaire, fut très largement accompli par la Monarchie, et fut seulement mené à terme par les Jacobins et l'Empire. La « Révolution française » ne fut que l'accélération de développements politiques et sociaux antérieurs. En détruisant, non pas l'aristocratie, mais le principe aristocratique dans la société, la Révolution a supprimé la légitimité de la résistance sociale à l'Etat centralisé. Même sur ce point, Richelieu et Louis XIV avaient ouvert la voie.

Bien qu'il soit remarquable pour avoir refusé de croire en ce que nous appellerons « le compte-rendu que la Révolution donne d'elle-même », c'est-à-dire la coïncidence apparente des valeurs, du peuple et des actions des hommes, en faisant ainsi, Toqueville ne peut pas expliquer la « Révolution française » en tant que métaphore — son pouvoir, sa réalité apparente et sa longue histoire ultérieure.

La « Révolution » comme métaphore renferme deux illusions qui se chevauchent. Tout d'abord, l'illusion que la Révolution fut une nécessité historique : que son évolution fut déterminée par ses origines, et que ses acteurs n'avaient d'autre possibilité que de détruire l'ancien ordre pour en imposer un nouveau. Cette idée de nécessité explique l'impression de transparence présente depuis l'activité révolutionnaire jusqu'au sens global que ses acteurs lui ont attribué. La première illusion en recouvre une seconde, que 1789 marque une rupture chronologique absolue dans l'histoire de la France. La Révolution devient un point de focalisation où le passé est aboli, le présent en construction et le futur déjà esquissé. Non seulement ce qui se passa fut nécessaire, mais le futur même y était inscrit.

Dans sa forme moderne, cette double illusion est désignée sous le nom de « révolution bourgeoise ». La bourgeoisie est censée avoir été l'agent parfaitement adapté à cette oeuvre inévitable. Elle a joué le rôle essentiel dans le déroulement de la Révolution, et elle en fut le principal bénéficiaire. La « révolution bourgeoise » concilie tous les niveaux de la réalité historique et tous les aspects de la Révolution française. Pour en faire une caricature, les événements de 1789 à 1793 sont censés avoir donné naissance à la fois au Capitalisme sur le plan économique, et à la prédominance de la bourgeoisie dans l'ordre politique et social, sans oublier les valeurs idéologiques qui l'accompagnent.

Cette perspective entraîne certains problèmes. Outre qu'elle accepte le point de vue des acteurs de la Révolution sans aucun examen critique, elle a le défaut de tomber dans un excès de simplification intellectuelle et elle entraîne à la tentation d'accepter des explications monistes. Ainsi l'on peut envisager la Révolution comme la victoire des Lumières sur l'Obscurantisme, de la Liberté sur l'Oppression, de l'Egalité sur le Privilège, ou comme l'avènement du Capitalisme sur les ruines de la Féodalité. Ou bien l'on peut la considérer comme une synthèse de tout cela, comme une opposition du passé et du futur. Le même mécanisme logique fonctionne depuis 1789, puisqu'il est fondamental à l'idéologie révolutionnaire.

Il faut examiner la relation qui existe entre la Révolution en tant que processus et la Révolution comme « événement » ou expérience. Même si nous en connaissions toutes les causes, il reste à expliquer la Révolution comme événement ; elle a sa propre dynamique. Comme l'événement est politique et idéologique, l'analyse causale en termes de contradictions économiques ou sociales est inappropriée par définition. Même au niveau du système politique et de sa légitimité, une analyse des causes ne peut recouvrir ce qui est radicalement nouveau dans l'accélération qu'on qualifie de « révolutionnaire ». Il faut expliquer l'aspect « révolutionnaire » de la Révolution – l'apparition d'un monde d'action sociale pratique et idéologique qui n'a aucun antécédent. Le

problème de la Révolution est d'interpréter cette pratique et cette conscience historiques qui sont reliées à un type de situation sans être définies par lui. Seillière, par exemple, prend cette conscience pour chose établie — on retombe alors dans l'illusion rétrospective de la nécessité mentionnée ci-dessus.

\*

\* \*

*Les origines intellectuelles du Jacobinisme.* Avant d'examiner l'événement révolutionnaire, faisons un détour pour considérer globalement le système de représentations que l'événement transforme en système d'action. Ce système de représentations, mis à la disposition de l'événement et mobilisé par lui, était antérieur à cette mobilisation ; on l'avait créé comme étant une sorte de contrepoint sociologique à la philosophie des Lumières. Seillière (*op. cit.*) rend compte de cette « sociologie optimiste ». Sans dresser un inventaire de ces éléments, acceptons l'affirmation de Furet, selon laquelle la pensée Classique est née à partir du moment où elle a pris le problème de l'individu comme centre conceptuel. Le concept de l'individu a rendu possible un changement dans la pensée politique : il a permis la perception de la séparation établie par l'Absolutisme entre l'Etat et la Société. L'Etat fut alors défini comme étant le possesseur du monopole de la violence sur les individus, et la Société comme l'agrégat de simples particuliers. Le concept de l'individu a pris sa forme la plus générale dans l'idée de l'égalité naturelle des hommes. Cela signifiait, non pas que tous les hommes sont nés égaux en force et en intelligence, mais que personne n'a le droit d'asservir autrui, puisque chacun est pourvu d'une raison suffisante pour n'avoir besoin d'obéir qu'à soi-même. Puisque cette égalité naturelle est une « liberté », l'individu n'est pas seulement un concept mais aussi une valeur.

La question centrale de la philosophie politique du XVIII<sup>e</sup> siècle est : comment envisager « le social » en partant de ce concept et de cette valeur qu'est l'individu ? Deux points critiques sont à noter dans la tentative de donner au « social » une image politique unifiée. L'un est le problème des origines et l'autre celui de la légitimité du pacte social. On peut formuler ainsi ces deux problèmes : si l'on ne fonde l'autorité et la loi qu'avec l'assentiment des individus, qu'est-ce qu'une société ? D'autre part, comment concilier l'individu libre et l'aliénation de sa liberté dans l'Etat ?

Selon Furet, Rousseau offre une solution spéculative au niveau de la Loi, dans la notion de « la volonté générale ». La volonté générale requiert premièrement une atomisation préalable du corps social en

individus indépendants qui lui doivent le pouvoir de communiquer les uns avec les autres, et deuxièmement elle ne peut être conçue que comme absolument transparente à chaque volonté individuelle, de sorte que, en obéissant à la volonté générale chaque individu ne fait qu'obéir à lui-même.

Ainsi, aucune structure intermédiaire ne peut exister, en théorie au moins, entre la volonté générale et les individus qui l'ont établie. Une telle structure — par exemple, la représentation politique des citoyens — constituerait un écran d'intérêts particuliers qui briserait l'équivalence entre la liberté de l'individu et la subordination à la Loi. La souveraineté du citoyen n'est donc pas détruite par l'acte qui constitue le social. « La souveraineté, n'étant que l'exercice de la volonté générale, ne peut jamais s'aliéner » (*Contrat social*, II, ch. 1). La souveraineté est présente dans chaque individu et dans ce qu'est un peuple libre — deux éléments qui ne font qu'un.

Partant de la prémisse des droits de l'individu, Rousseau ne voyait que deux solutions possibles : ou bien l'état idéal, « l'état de droit » dans lequel l'homme libre obéit à la Loi et où il y a réflexion constante entre les volontés individuelles et la volonté générale ; ou alors, en cas d'échec, l'état réel, ou « état de fait » qui place un seul homme au-dessus de la Loi et aliène la souveraineté des citoyens entre les mains d'un despote absolu qui se porte garant de la paix sociale. « Je ne vois point de milieu supportable entre la plus austère démocratie et le hobbesisme le plus parfait : car le conflit des hommes et des Lois, qui met dans l'Etat une guerre intestine continuelle, est le pire de tous les états politiques » (fragment d'une lettre citée dans Furet, p. 51).

Ces deux solutions constituent le cadre conceptuel du Jacobinisme et du langage de la Révolution, à la fois par la prémisse philosophique de la réalisation de l'individu par la politique, et par l'analyse des conditions nécessaires à l'exercice de la souveraineté par le peuple lui-même. En faisant sienne l'idée rousseauiste de « la démocratie la plus austère », la Révolution a aussi démontré la vérité de l'anticipation de celui-ci quant au fossé existant entre « l'état de droit » et « l'état de fait ».

Une autre lecture du *Contrat social* est possible, cependant. Alors qu'il est vrai que Rousseau rejette explicitement la possibilité de la représentation politique, il n'y aurait néanmoins pas de contrat social si l'on devait exclure toute médiation entre la volonté générale et celle des individus. La volonté générale doit être établie en tant que telle, par un serment solennel, par exemple ; cet acte de constitution crée l'unité de la Nation autour d'un texte, le contrat social, et c'est lui qui détermine la volonté de chaque individu, volonté qui devient par là-même générale.

Ainsi l'individu (naturel) qui forme un tout parfait et solitaire périclète dans le contrat social. Par le pacte social, l'individualité passe de

l'individu naturel au corps social qui, en outre, se comporte comme un individu naturel envers d'autres corps sociaux : il est dans un état de guerre permanente avec eux. Au niveau de l'individualité, l'unité d'un « Moi », il n'y a pas de médiation, donc, mais un simple passage d'un Moi naturel et isolé à un Moi commun, le corps social. Par ce passage, le Moi isolé antérieur devient un « particulier », c'est-à-dire une partie d'un tout qui possède l'individualité et la liberté.

Pour Furet, qui examine le conflit de l'individualité et du social, la liberté est propriété de l'individu, et il considère ainsi le problème comme une protection des « libertés individuelles ». Mais l'innovation de Rousseau semble être une modification fondamentale de ce schéma : il montre en effet qu'on ne peut absolument pas concilier la liberté naturelle et le social. Préalablement au corps social, il existe un état de guerre non déclarée entre les identités contingentes, chacune pleine de sa propre force. La formation du corps social repose dans l'idée qu'il peut y avoir un individu social, une société, c'est-à-dire la même chose que l'homme naturel mais constituée de nombreux hommes. Ce tout connaît donc un état de guerre permanent à l'extérieur ; seules ses parties, qui deviennent parties d'un corps unique, vivent en paix les unes avec les autres. Qui est plus, Rousseau considère l'individu naturel comme un individu parfaitement amoral. L'introduction de la moralité se fait par le social, ce qui implique que la liberté est un problème de l'ensemble social et non pas du simple individu — ce qui est exactement l'inverse d'une société soucieuse de préserver les libertés individuelles.

Le corps social constitué en un acte est donc représenté, sinon par l'une de ses parties humaines, du moins par un texte. Cette notion introduit le personnage du Législateur, qui est l'auteur du contrat social, et de ce fait, l'auteur du social. Cet auteur est humain tout en transcendant l'humanité, et il nous confronte non seulement à la question de Dieu mais aussi à celle de l'Histoire. Rousseau écrit dans son chapitre sur le Législateur : « Celui qui ose entreprendre d'instituer un peuple doit se sentir en état de changer, pour ainsi dire, la nature humaine ; de transformer chaque individu, qui par lui-même est un tout parfait et solitaire, en partie d'un plus grand tout dont cet individu reçoive en quelque sorte sa vie et son être ; d'altérer la constitution de l'homme pour la renforcer ; de substituer une existence partielle et morale à l'existence physique et indépendante que nous avons tous reçue de la nature. Il faut, en un mot, qu'il ôte à l'homme ses forces propres pour lui en donner qui lui sont étrangères et dont il ne puisse faire usage sans le secours d'autrui » ( II, ch. 7).

Le Législateur usurpe le rôle de Dieu, et Rousseau affirme à la fin du chapitre en question que, à l'origine des nations la politique fait usage de la religion. La relation directe qui s'établissait de l'individu à l'ensemble passe du contrat social au Législateur, c'est-à-dire au mythe

révolutionnaire auquel nous reviendrons plus loin. Rousseau nous offre donc les deux aspects de la métaphore jacobine. Cependant, nous pouvons retenir la première lecture pour sa présentation qui est plus proche des conceptions populaires du problème de la volonté générale.

D'autres auteurs, en effet, suivirent la logique de l'égalité moins strictement que Rousseau et concilièrent la différence entre l'état idéal et l'état réel en se référant à l'histoire. Les hommes sont nés égaux en droit, mais l'histoire les rend inégaux. Effectivement, comme le pacte social ( qui seul rend légitime l'autorité de la société ) est établi sous des conditions historiques, il est établi entre des acteurs qui ont déjà perdu leur égalité originelle. Aussi, d'une part on peut réconcilier l'égalité naturelle et l'inégalité réelle et, d'autre part, on peut transformer les inégalités nées de l'histoire en droits individuels et collectifs, garantis par le pacte établi entre le roi et ses sujets.

Ce contrat social, contrairement à celui de Rousseau dans sa démonstration théorique, est historique. Mais il se trouve remplir la même fonction : il donne une légitimité, fondée sur les droits des individus, à la fois à l'autorité dans la société et à la relation entre les individus et l'ensemble abstrait qui les réunit en un peuple. Toutefois cet ensemble abstrait, censé avoir une origine historique, ne forme pas la « Société » mais la « Nation ». Dans cette perspective, « le social » est construit par l'intermédiaire de la « Nation », car la Nation devient le contrat originel et le garant des droits individuels. Ainsi l'histoire nationale est élaborée à la fois comme une théorie constitutionnelle de l'autorité royale et comme une définition de la citoyenneté, celle-ci représentant les droits inaliénables de l'individu face à cette autorité.

Donner à l'origine une explication historique entraîne deux conséquences ( quoiqu'on ne pourrait prétendre qu'elles soient inévitables ). Premièrement, il n'y a aucune partie du social qui ne soit définie par ce contrat et cette origine — rien n'échappe au domaine de la politique. Deuxièmement, confondre le social avec son mythe, la Nation, révèle une nouvelle possibilité, qui fut adoptée par les révolutionnaires. C'est la possibilité de décaler la date historique de la fondation de la Nation à son propre avantage, de ne plus exiger au nom du pacte originel la restauration des droits usurpés par tel ou tel intermédiaire, mais de devenir à la place le nouveau contrat, la nouvelle origine.

A la fin de l'Ancien Régime, l'interprétation « nationale » du social était en majorité acceptée. Toutes les brochures publiées à cette époque commençaient l'histoire de la France avec les Francs : la France était née d'un contrat entre les Francs et leur roi. Les libertés « germaniques » qui auparavant avaient été le monopole de la Noblesse, devenaient l'héritage mythique de toute la nation.

Dans cette interprétation, on ne présente pas le roi et la Nation en état de conflit, mais comme deux éléments indispensables à une autorité

publique légitime. Le roi, qui dispose d'une élection historique attestée par la filiation, est l'incarnation de l'Etat. La Nation est tout à la fois historique : un groupe d'êtres humains, et mythique : le dépositaire du contrat social, une volonté générale perdue dans la nuit des temps et effectivement une promesse de fidélité aux origines. Entre les deux existe un lien nécessaire qui est aussi une contrainte : le roi est à la tête de la Nation, mais il tire son autorité de l'assentiment de la Nation et ne gouverne de façon légitime que dans la mesure où il se soumet aux termes constitutifs du contrat, ce qu'on appelle aussi la constitution du royaume.

Si le roi ne se soumet pas à ces règles, c'est parce qu'une troisième force a bloqué cette coopération et a brisé la règle de transparence entre son peuple et lui. La rupture des règles est claire, même si les règles ne le sont pas en elles-mêmes. Cette troisième force peut avoir plusieurs formes sociales qui sont néanmoins définies en fonction du contrat social originel – la noblesse, les parlements, le clergé et les juristes. On peut envisager ces divers groupes d'un point de vue favorable ou défavorable ; ou bien on les considère comme parties du contrat originel et comme les représentants politiques du peuple ; ils sont alors investis de la légitimité des origines et, si le roi ne respecte pas leur fonction, il y a violation de la « constitution ». Ou alors, les corps intermédiaires font écran entre le roi et la nation, et usurpent les fonctions du peuple. Le premier modèle est associé au nom de Boulainvilliers, et le second, qui était plus populaire, à celui de Mably.

Ces deux modèles donnent la même interprétation des origines, et ils sont tous les deux dominés par la vision d'une restauration de ces valeurs. Le premier énonce une théorie de la représentation politique, mais le corps représentatif ne fait que traduire les intérêts de la Nation. Le second modèle est plus intéressant, car il élabore un schéma historique et politique qui anticipe le dilemme de la démocratie révolutionnaire. Dans ce modèle, la définition de la nation comme une charte de droits et de valeurs détermine la nature à la fois du peuple et du pouvoir politique. Le peuple est l'acteur collectif, unanime et vigilant, d'une histoire régénérée, et le pouvoir politique, qui appartient au peuple de droit, est sans arrêt menacé par les conspirations des ennemis de la Nation et du peuple. L'image du pouvoir qu'a ce modèle est celle d'un pouvoir absolu. Bien que l'ancienne monarchie administrative n'ait jamais été un pouvoir absolu, la représentation qu'elle a eue et qu'elle a donnée de son pouvoir semble être devenue partie de la conscience nationale. Par les idées de la Nation et de la volonté générale, les Français ont repris l'image mythique d'un pouvoir sans limites, puisque c'est ce par quoi l'ensemble du social est défini et représenté. La poussée lente de la société civile vers le pouvoir fut ainsi faite au nom de ce pouvoir absolu, puisqu'il est identique à la Nation et au peuple, et contre son

principe contraire, le complot.

\*

\* \*

*La transformation de ces idées en actions.* Pourquoi ces idées ont-elles connu un développement si rapide à la fin de l'Ancien Régime ? Sous la Monarchie, la société bourgeoise était tenue à l'écart du pouvoir et n'avait aucune représentation politique. Selon Toqueville, la Monarchie, en érodant les vieilles « libertés » et en détruisant la fonction politique de la noblesse sans permettre pour autant le développement d'une classe dirigeante sur d'autres bases, transforma sans le vouloir les écrivains, philosophes et hommes de lettres en des substituts « imaginaires » de cette classe dirigeante absente. « Si l'on songe que cette même nation française, si étrangère à ses propres affaires et si dépourvue d'expérience, si gênée par ses institutions et si impuissante à les amender, était en même temps alors, de toutes les nations de la terre, la plus lettrée et la plus amoureuse du bel esprit, on comprendra sans peine comment les écrivains devinrent une puissance politique et finirent par y être la première » ( cité par Furet, p. 57 ). Il y eut une confusion des rôles, car les hommes de lettres se chargèrent d'une fonction dont ils ne contrôlaient que la partie imaginaire. Ils contrôlaient le domaine de l'opinion, mais étaient exclus de toute pratique du pouvoir, ce qui eut une répercussion sur la culture politique, comme Taine l'a remarqué. Les hommes de lettres tendaient à substituer le droit au fait, les principes à l'équilibre des intérêts et à l'appréciation des moyens, et les valeurs et fins au pouvoir et à l'action. Aussi, ( toujours selon Toqueville ), privés de libertés réelles, les Français se tournèrent vers la Liberté abstraite ; incapables d'expérience collective, et manquant de moyens pour éprouver les limites de l'action, ils se tournèrent vers « l'illusion de la politique ». Des débats leur manquaient sur le maniement des hommes et des choses ; à la place ils discutaient des fins et des valeurs, seul contenu et seule base à l'activité politique qu'ils avaient à proposer.

Furet ajoute à ce compte-rendu quelque peu abstrait la condition que cette nouvelle manière de penser, « le règne de l'opinion » l'appelons-nous, était produite en circuit fermé, à l'intérieur de ses propres institutions. Ce monde imaginaire, édifié sur l'idée de l'individu et fondé sur « l'opinion », se trouvait dans les cafés, salons, loges et « sociétés ». On peut l'appeler une « sociabilité démocratique » car, même s'il ne s'étendait pas sur tout le peuple, il exprimait l'idée que les lignes de communication dans la société n'étaient pas hiérarchiques ou verticales mais se formaient « en bas » et horizontalement, au niveau d'une société désagrégée où tous les hommes sont égaux, entre les individus

de cette société et non entre ses groupes institutionnels. La notion « d'opinion » était la manière de montrer que quelque chose avait remplacé le silence qui entourait la pyramide des relations traditionnelles jusqu'au roi de France, et à partir de principes nouveaux, mais qui n'étaient clairs pour personne.

Ce circuit n'avait aucun contact avec l'ordre hiérarchique et il ne pouvait certes pas en avoir car, étant une partie de la société et ainsi séparé du pouvoir et de l'autorité de l'Etat, il n'avait pas de place dans le système de relations tissé par la politique monarchique. Il fut donc conduit à créer une image factice du pouvoir, fondée sur le pouvoir « absolu » des rois, mais inversée au profit du peuple. Il suffisait pour une société ou pour un club de dire qu'il parlait au nom du peuple ou de la Nation pour transformer ses opinions en « l'Opinion », et « l'Opinion » en un pouvoir absolu imaginaire qui excluait ( comme nous l'avons vu ) à la fois la légitimité du désaccord et celle de la représentation politique. Ces deux images symétriques et inversées d'un pouvoir sans aucune division, le roi et le peuple, rassemblaient aussi les éléments nécessaires à la représentation de conspirations réciproques.

En ce sens la monarchie française de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle était absolue ; non pas par l'exercice de son autorité, qui s'était affaiblie, mais parce qu'elle était envisagée comme étant sans aucune division. Cette représentation ( qui a survécu au déclin réel de l'autorité qu'elle représentait ) suffisait à bloquer le développement de la structure hiérarchique et à prévenir toute possibilité de réforme. Plus la société conquérait le pouvoir de la Monarchie, plus sa représentation affrontait l'absolutisme ; par conséquent elle était contrainte de reconstruire le pouvoir qu'elle avait conquis hors de cet absolutisme et pourtant, comme nous l'avons vu, à son image. Ces deux circuits étaient incompatibles car ils charriaient la même idée du pouvoir. Ce que nous appellerons « la conscience révolutionnaire » fut créée par la tentative de refaire un pouvoir sans divisions, par le biais d'une société sans contradictions : modèle basé sur l'Ancien Régime. D'où à la fois la continuité et la rupture dans la Révolution.

L'occasion de la « nouvelle sociabilité » vint en 1789 quand le roi, au lieu de désigner des délégués, réclama une élection et provoqua ainsi une compétition politique. Le scrutin, en proposant un choix entre des idées et les hommes qui les représentaient, créait la possibilité de monopoliser la « volonté du peuple » au profit des futurs députés. Il créait une légitimité autre que celle du roi. L'idéologie révolutionnaire est née des batailles pour l'exclusion d'hommes hors du domaine de la volonté du peuple. Le nouvel ordre fut fondé sur l'exclusion de certaines personnes hors de la légitimité. On espérait de cette exclusion qu'elle fût l'aube d'un nouvel ordre social et d'un nouveau bien-être de l'humanité.

Une nouvelle perspective fut ainsi découverte, l'irruption des

masses populaires sur la scène de l'Histoire. Nous proposerons une définition très brève de cet événement en avançant l'idée que cela créa un nouveau et immense public pour la pédagogie politique. Les prétendues espérances de ce nouveau public ont transformé les conditions de la communication sociale. On ne destinait plus les débats, motions, journaux et autres aux esprits cultivés, mais on les soumettait à l'arbitrage du « peuple ».

Une fois que ce modèle fut dominant, il eut sa propre dynamique. Nous avons parlé du fait que la « conscience révolutionnaire » a pour base la concrétisation des valeurs dans et par l'action politique. La notion de concrétisation implique que ces valeurs, Liberté, Egalité, la Nation et ainsi de suite, sont l'objet d'un conflit de personnes qui incarnent ces valeurs que l'on peut déchiffrer clairement ; il en est de même pour la vérité. Cependant, il existe antérieurement à tout raisonnement, une équivalence spontanée entre les valeurs de la « conscience révolutionnaire » et l'individu chargé de les concrétiser ou de les défendre. C'est en effet cette équivalence qui transforme ces individus isolés en un être collectif, « le peuple », qui est tout à la fois la source suprême de la légitimité et l'acteur imaginaire unique de la Révolution. Cela explique la nécessité d'une présence constante du peuple dans l'action qui, sans sa présence, est dénaturée et passible de tomber entre les mains d'individus malveillants. Nous atteignons ainsi la notion centrale de vigilance populaire, qui est la contrepartie de la conspiration aristocratique.

Parvenue au pouvoir, la « sociabilité démocratique » fut donc condamnée à vivre de l'opinion. L'opinion devint le centre et l'enjeu de toute la lutte politique, car la notion de « peuple » pose une question insoluble. Sa vigilance exclut, ou limite considérablement l'expédient constitutionnel de la représentation législative, et empêche toute délégation du pouvoir exécutif. Dans ce monde la représentation politique trahit toujours les valeurs franches et publiques de l'opinion ou, pour le formuler autrement, tout acte de « gouvernement » est une trahison du peuple. C'est le paradoxe inévitable de la démocratie directe qui substitue à la représentation électorale un système d'équivalences abstraites par lequel la volonté du peuple est censée coïncider indéfiniment avec le pouvoir politique, et dans lequel l'action est censée être identique au principe de légitimité.

La notion de peuple pose alors le problème de la forme que doit prendre la politique. Qui parle au nom du « peuple » ? Qui, ou quel groupe est le porte-parole du peuple ; qui en est la voix ? La légitimité appartient au groupe qui paraît exprimer la volonté du peuple et qui arrive à monopoliser cette position. La parole devient ainsi le véhicule du pouvoir. On la substitue à l'autorité administrative, car l'autorité est secrète alors que la parole est publique, donc sujette au contrôle du peuple. Si la Révolution française a incarné les contradictions théoriques

de la démocratie dans la pratique de sa politique, c'est parce qu'elle inaugurerait un monde où, comme nous l'avons montré, les images du pouvoir étaient le centre de l'action, et où le circuit sémiotique était le maître absolu de la politique. La dynamique de la période révolutionnaire fut la règle de l'opinion. La victoire politique était définie par la capacité d'un groupe à occuper et défendre sa position en tant que voix du peuple, de l'Égalité et de la Nation. La Révolution créa une rivalité de voix qui cherchaient à s'appropriier la légitimité et la substitua à la lutte d'intérêts ou de politiques pour le pouvoir.

D'où l'importance politique des « intellectuels » ( quoique le terme soit un anachronisme ), car le pouvoir politique ne repose pas dans l'action mais dans l'interprétation qu'on donne de celle-ci. Cependant, une fois que l'acte d'interprétation occupe toute la scène, le discours devient ambigu du fait que la moindre parole est suspecte : il aspire au pouvoir en même temps qu'il dénonce la corruption inévitable de celui-ci. Toute déclaration affirmant exprimer l'opinion publique est en fait susceptible de viser cyniquement au pouvoir afin d'en priver le peuple, de le « représenter ». Les militants sont des experts de ce langage ambigu.

L'activité révolutionnaire par excellence consiste dans la production d'une parole « maximaliste » par l'intermédiaire d'assemblées unanimes investies mythiquement de la volonté générale, qui « renchérit » sur la position des autres groupes. Ces groupes ne « représentent » pas le peuple, mais ils semblent être le peuple, chargés du devoir de vigilance, de repérer et de dénoncer toute rupture entre les actions et les valeurs, et par là même revitalisant sans cesse le corps politique.

Une telle lutte entre des groupes n'est pas une lutte de classes ; elle ne peut l'être car ce serait réduire au social ce qui est politique (quoique cela n'empêcherait pas l'efficacité de slogans du type « alliance de classes » et « conflit de classes » en une telle période). « Le peuple » n'est pas une réalité empirique, faite de certaines fractions de classes, mais il est la légitimité, voire la définition de la Révolution. Tout le pouvoir, toute la politique de la Révolution tournent autour de ce principe constitutif, qu'il est toutefois impossible d'incarner. Chaque tentative successive de « représenter » cette légitimité a échoué, jusqu'à ce que les Jacobins aient fixé le modèle de la démocratie directe en s'appropriant avec plus ou moins de succès la voix de la Révolution, et en devenant l'« opinion ».

Une fois que la voix de la pure démocratie, qui par ailleurs dissimulait un pouvoir oligarchique, a eu une emprise totale sur le « consensus », le phénomène pouvait fonctionner plus ou moins mécaniquement. L'aspect quasi-religieux de l'identification des actions aux valeurs a été mentionné ; non seulement les hommes connaissent l'Histoire qu'ils font, mais ils sont sauvés ou perdus dans et par cette Histoire. Puisque

la Révolution n'avait aucune limite objective, mais seulement des adversaires, le système d'interprétation devint credo, acceptation ou refus de ce qui séparait le bon du mauvais citoyen.

La doctrine centrale de ce credo réside dans l'idée d'égalité, pensée comme l'inverse de l'ancienne société, et considérée à la fois comme la condition au nouveau pacte social et comme la fin de celui-ci. L'idée d'égalité ne suffit pas, cependant, à faire fonctionner la Révolution. L'énergie de la Révolution vient plutôt de son principe contraire, la conspiration, qui donne naissance au conflit et justifie la violence.

La notion de conspiration est centrale à la pensée révolutionnaire et à l'organisation de l'action depuis le début de la Révolution. Elle actionne l'ensemble des convictions et des croyances caractéristiques des hommes de cette période et permet l'interprétation et la justification de chaque événement qui se produit. Elle peut fonctionner à la fois dans le passé et dans le futur et elle est tout à fait appropriée pour séduire une sensibilité morale, qui est religieuse au fond, habituée à voir le mal comme un produit de forces cachées, et à encourager la nouvelle conviction démocratique selon laquelle il n'y a pas d'intérêts privés dans la volonté générale. Elle convient aussi au côté paranoïaque de la « conscience révolutionnaire » car elle détermine cette perversion du schéma causal selon lequel chaque fait historique peut être réduit à une intention et à une volonté subjective. Elle garantit ainsi la nature ineffable ( parce que secrète ) du délit et l'utilité de son élimination. En bref, l'imprécision de l' « opinion » et de la finalité de l'égalité est doublée de complots tout aussi vagues et imprécis : les conspirateurs sont cachés et anonymes et leurs buts sont inconnus.

La notion de complot est une composante essentielle à la base de la « conscience révolutionnaire », car elle implique une conception imaginaire du pouvoir. Comme nous l'avons vu, cette conception est apparue quand l'idéologie de la pure démocratie a envahi et occupé la sphère du pouvoir politique, et la notion de peuple fut assimilée à l'idée de « pouvoir politique ». Comme cette conception était inséparable d'une perspective historique (voir ci-dessus), il était clair que si l'union du peuple et du pouvoir venait tout juste de se réaliser, c'est parce qu'elle en avait été empêchée auparavant par un contre-pouvoir qui la menaçait encore. Après le transfert du pouvoir d'une image absolue à l'autre, le contre-pouvoir fut dissimulé, mais resta presque aussi puissant qu'auparavant. Le « complot » et le « peuple » sont donc les deux facettes de l'idée démocratique du pouvoir.

L'idée démocratique du pouvoir, née de la vision du pouvoir rêvée par ceux qui en étaient exclus, se répandit dès qu'elle fut lâchée dans l'espace créé par la Révolution. La notion de « complot » réunissait les valeurs contraires à celles du « peuple ». Elle englobait non seulement l'aristocratie, mais l'autorité royale, l'ensemble de l'ancienne société,

voire l'inertie d'un monde confronté au changement, la résistance des choses aussi bien que des hommes. « Le complot » était le moteur d'une idéologie égalitaire qui, ayant pour base l'exclusion, avait également de ce fait, une fonction d'intégration. Une fois de plus, les images sont complémentaires : les patriotes créent la Nation, oeuvrant contre ses ennemis qui sont secrètement manipulés par les aristocrates. Ce modèle peut fonctionner à l'infini, car l'égalité n'est jamais achevée puisque c'est une valeur plutôt qu'un fait de société, et ses ennemis, plutôt que des forces réelles, limitées et reconnaissables, sont autant d'incarnations sans cesse perpétuées d'anti-valeurs.

Bien que la lutte contre le complot aristocratique ait fait partie à l'origine de la *vision* du pouvoir politique réparti dans l'ensemble de la société révolutionnaire, elle devint rapidement le *moyen* de conquérir ce pouvoir et de le maintenir. Voilà un nouvel exemple de la façon dont les valeurs ( ou l'idéologie ) et les actions deviennent un seul et même facteur en fait durant la période révolutionnaire. Comme nous l'avons vu, le moyen de garder la légitimité était de renchérir sur son adversaire idéologiquement. Les deux parties pouvaient utiliser l'arme de l'obsession de la conspiration. Ceux qui étaient exclus du pouvoir l'utilisaient pour conquérir ce pouvoir, alors que ceux qui étaient au pouvoir l'utilisaient pour détourner la menace d'un remplacement éventuel. La légitimité doit être fragile pour que ce schéma fonctionne ; elle doit être continuellement menacée par son propre reflet, et pourtant continuer sans fin. Nous avons vu comment cela était possible. Le glissement de l'idéologie à la manipulation est inscrit dans la nature même du pouvoir politique révolutionnaire, qui est formé de, et légitimé par l'opinion, sans qu'aucune règle n'existe pour exprimer cette opinion.

Pour Furet, Robespierre était le parfait manipulateur-cum-interprète de la dialectique entre les deux idées du « peuple » et du « complot ». Durant plusieurs mois, l'idéologie révolutionnaire a coïncidé avec le gouvernement, tout débat perdant ainsi sa signification parce qu'il n'y avait plus d'espace à combler entre l'idée et le pouvoir politique, et il n'y avait pas de place dans la politique si ce n'était pour le consensus ou la mort. C'était le règne des valeurs de la pureté et de la vertu, le règne du mécanisme de l'exclusion. Avec la mort de Robespierre, la magie s'arrêta ; la dynamique de la dialectique mourut avec lui.

Par la suite, l'idéologie assumait une autre fonction. Loin d'être le moteur des événements, elle fonctionna en tant que cadre de référence, ou justification de la conduite de la classe dirigeante qui émergea des événements révolutionnaires. L'on pourrait définir la chute des Jacobins comme la victoire de la légitimité représentative sur la légitimité révolutionnaire, ou comme la prise de contrôle de l'idéologie révolutionnaire du pouvoir politique par un pouvoir politique, ou encore comme la

revanche de la société réelle sur l'illusion de la politique. Dans cette nouvelle perspective, on pourrait accuser le Jacobinisme d'être contre-révolutionnaire ou d'être une déviation, mais le modèle révolutionnaire persistait toujours en tant qu'origine absolue.

Une fois la Terreur abandonnée, l'idéologie révolutionnaire cessa d'être co-extensive au gouvernement de la République et de recouvrir toute la sphère du pouvoir. Elle cessa d'être la forme de la légitimité et le moteur du pouvoir politique ; la société retrouva son indépendance, la politique son autonomie et sa rationalité. Néanmoins, l'idéologie révolutionnaire poursuivait son modelage de l'opinion ; les valeurs qu'elle charriait, Liberté et Egalité, restaient solidement ancrées dans l'image symbolique de la République. Selon Furet, la nouvelle fonction de l'idéologie révolutionnaire était de servir l'autorité politique au pouvoir en professant l'égalité et en traduisant ainsi ses aspirations et ses intérêts ; elle n'était plus un principe mais tout bonnement un moyen. Je pense qu'il n'est pas nécessaire d'invoquer ce fonctionnalisme tardif ; l'idéologie révolutionnaire persiste simplement comme consensus, non pas pensé mais accepté, comme un cadre et non comme un contenu. Toqueville a remarqué que la France, qui avait cessé d'aimer la République, était restée profondément attachée à la Révolution.

## 2 – LA FORMATION DU FÉLIBRIGE

La renaissance provençale du XIX<sup>e</sup> siècle fut l'oeuvre d'une organisation, en grande partie littéraire, qui s'appelait le Félibrige et qui était concentrée dans la vallée du Rhône. Fondé en 1854 par sept jeunes poètes provençaux, le Félibrige devint prédominant, selon ses prores historiens, avec l'édition et la réussite du poème *Mirèio* ( Mireille ) de Frédéric Mistral en 1859. L'organisation atteindra son apogée d'optimisme avant 1870, et se maintiendra en tant que force bien avant dans le XX<sup>e</sup> siècle. Elle existe toujours, surtout en Provence. Mistral, qui obtint le Prix Nobel de littérature en 1905, reste son poète le plus important, et *Mirèio* son plus beau poème.

Avant le Félibrige, il n'y avait pas d'organisation provençale ( ni occitane ) ; malgré l'existence de petits foyers de création, isolés les uns des autres dans le temps et dans l'espace, on peut dire que le Félibrige n'a pas eu de vrai prédécesseur. Il n'y avait qu'un flux, un mouvement des idées. Emile Ripert (1917) remarque que : « Au-delà c'est le chaos que l'on découvre : des rimeurs sans talent, publiant à de longs intervalles dans des villes ou des villages de pauvres brochures où l'orthographe, la poésie et la grammaire sont également insultées, un bruit confus de voix souvent grossières qui s'obstinent à parler le vieux langage, par habitude plus encore que par goût, parfois quelque accent plus puissant et plus noble qui s'élève et qui retombe, d'autres fois venue de

loin, affaiblie par la distance, une voix de lettré qui dit la gloire évanouie de cette langue, et plus lointains encore d'autres poètes qui chantent en français la beauté de leur terre ou bien des curieux qui en recherchent patiemment les traditions, c'est là ce qui se mêle confusément pour les yeux et pour les oreilles » ( p. 10 ).

Une fois que le Félibrige s'est constitué, le mouvement des idées devint organisé. Là où il y avait eu du chaos, il était relativement facile de tracer des connexions et des limites. Le champ s'organisa. Il est difficile néanmoins de comprendre en quoi consiste l'originalité du Félibrige. Ses historiens en attribuent le rôle majeur au « génie » de Mistral, puisque les motifs qui parcourent son oeuvre et celles de ses disciples étaient déjà présents dans le tout premier flux des idées.

Or je ne vais pas discuter les qualités de Mistral. Je veux étudier ce que le Félibrige organise, et ce que l'acte d'organisation signifie. Notamment, je veux montrer que l'on peut appréhender l'acte d'organisation comme une réalisation, bien qu'une réalisation spéciale, de ce que j'ai nommé « la métaphore jacobine » ou « l'idéologie démocratique ». Le champ des idées préalable au Félibrige est marqué à la fois par une allusion permanente à la Révolution française comme origine, et par le fait qu'« après » et « avant » la Révolution elles sont devenues qualités. En outre, le champ est caractérisé par sa nature intellectuelle : par le rôle joué par « le peuple », par l'opposition imaginaire absolue qui l'organise, et par les investissements et le sentiment moral qui soutiennent toutes ses représentations. Je vais d'abord examiner ces traits tour à tour, avant d'étudier la genèse de l'organisation, qui s'effectue surtout par l'exclusion d'ennemis cachés.

Mon utilisation des matériaux se fait en majeure partie par citations ; il faut permettre aux matériaux de « parler pour eux-mêmes ». Je les puise dans *la Renaissance provençale (1800 - 1860)* par Emile Ripert — un félibrige dont la position de « dedans » apparaît souvent dans le texte.

\*

\* \*

*Les intellectuels et le peuple.* De 1800 à 1859, c'est-à-dire, « depuis l'époque où la Révolution secoue la Provence assoupie jusqu'au moment où cette Provence peut se voir, éveillée et radieuse, dans ce grand poème (*Mirèio*) » ( p. 12 ), il y a, selon Ripert, trois forces à l'oeuvre : d'abord, l'érudition mise au service du patriotisme local, l'oeuvre des savants qui s'intéressent principalement à la langue et à la littérature des troubadours, mais également à l'histoire du Sud, à la langue que l'on y parle toujours, et au peuple qui la parle ; ensuite, sortant des passions populaires de l'époque, l'oeuvre des poètes-ouvriers ; et enfin, un

mouvement dialectal, l'oeuvre des poètes qui écrivaient « en patois ». Les intellectuels ont la priorité sur le mouvement populaire : ils commencent plus tôt et ils esquissent les motifs qui sont repris plus tard par les poètes-ouvriers et les poètes patoisants, auxquels ils accordent estime et louange.

Le rapport entre les intellectuels et le peuple est une constante de cette époque, et sous un certain angle, c'est une simple variation de l'opposition entre Paris et les provinces. L-P. Béranger exprime ainsi cette opposition en 1782 : « L'enthousiasme, qui dans la capitale est à la fois la récompense et l'aiguillon du génie, anime rarement nos méridionaux ; or, dans cet abandon d'estime et d'émulation, l'homme qui, dans Paris et les circonstances circonvoisines, ne voit et n'entend que les honneurs que l'on y décerne aux talents, peut-il s'élever facilement au rang d'esprit créateur ? » ( p. 35 ). L'autre face de cette opposition, la tâche de revivifier les provinces, appartient au peuple. En préfaçant une collection de poèmes écrits par le poète-ouvrier Charles Poncy en 1842, Ortolan écrit : « Ce que j'aime encore dans cette apparition des poésies d'ouvriers, c'est le lieu d'où elles sont datées. Nous n'avons nous autres qu'un seul lieu, Paris, grand foyer absorbant où tout vient se jeter, grand creuset où tout vient se fondre et qui ne donne que de l'alliage. La centralisation, qui fait notre unité et notre puissance dans l'ordre national, nous comprime et nous décolore dans la sphère des beaux-arts. Mais pour les ouvriers qui sont inspirés là où ils vivent et qui vivent là où ils travaillent, nous disons : le poète d'Agen, de Nîmes, de Rouen, de Fontainebleau, de Toulon ; c'est l'individualité artistique rendue à chaque cité, c'est la diffusion et le rayonnement littéraires sur tous les points du royaume » ( pp. 173-4 ).

En réalité, les poètes du peuple imitaient trop souvent leurs idoles parisiennes ; moyennant quoi, pourtant, les intellectuels à Paris les adoptaient. Par exemple, *Le livre de Campagnonnage* d'Agricol Perdiguer (1839) fut salué par, entre autres, Chateaubriand, Béranger, Lamartine, Michelet et Lammenais, et fut le sujet d'innombrables comptes-rendus et articles dans les journaux. L'auteur fournit l'inspiration du livre *Le Compagnon du Tour de France* de George Sand (1841). Lamartine écrivit « Le Génie de l'obscurité » (1828) après avoir lu un poème écrit par un boulanger de Nîmes, Jean Reboul, dont la réponse fut — et cela ne nous étonnera pas — qu'il s'était inspiré de Lamartine : « S'il est vrai que ma Muse en plus d'une mémoire / Ait laissé des accords et des pensées touchants, / Chantre ami, qu'à toi seul en retourne la gloire ! / Ses chants naquirent de tes chants ! » ( p. 185 ). A partir de là, Reboul jouit d'une grande renommée. On publia sa première collection de vers en 1835 sous le patronage de Lamartine et d'Adolphe Dumas. Afin de publier son poème *Le Dernier Jour*, en 1839 il alla à Paris où tous les écrivains bien connus de l'époque l'accueillirent et lui

firent fête, comme ils le feront plus tard pour Jasmin et Mistral ( p. 197 ). Un jeune travailleur Lyonnais, Pierre Dupont, l'auteur de *Les Deux Anges* (1842) et de *Les Paysans, Chants rustiques*, était en vogue entre 1840 et 1850 : l'Académie couronne sa première oeuvre et associe le poète à son travail sur le Dictionnaire, Sainte-Beuve lui consacre une étude, et en 1853 Baudelaire écrit une préface admirative à l'une de ses oeuvres ( pp. 203-4 ). Un autre poète, Savinien Lapointe, fut reçu chez Léon Gozlan, Victor Hugo, George Sand, Emile Deschamps, Béranger, Eugène Sue ( p. 204 ). Il ne servirait à rien de prolonger la liste.

De temps en temps, une voix s'élevait contre ce système de patronage. Lerminier, écrivant dans *la Revue des Deux Mondes* (1841), considère les poètes-ouvriers comme un péril à la fois littéraire et social ; est-il nécessaire, dit-il, de susciter des ambitions exagérées dans le peuple, sans aucune formation, sous prétexte de l'instruire ? Si l'on ne voyait ces poésies signées d'un nom prolétaire, on les croirait médiocres. « C'est quelque chose de prétentieux et de médiocre, où l'imitation domine ; nous n'y avons pas senti l'âme, nous n'y avons pas trouvé l'accent du peuple. Trois poètes contemporains ont laissé leur empreinte sur ces informes essais. Vous passez d'une réminiscence de M. de Béranger à une contrefaçon grossière du genre de M. de Lamartine et de M. Victor Hugo » ( p. 179 ). Puis Lerminier critique l'effet désunifiant d'encourager des ambitions littéraires dans le peuple : « Il n'y a pas plus à fonder une littérature populaire qu'une caste ouvrière, dont l'organisation politique et les intérêts seraient hostiles à la bourgeoisie. Ne comprendra-t-on jamais que le véritable génie de la démocratie est d'unir et non pas de séparer ? » ( p. 180 ).

Le patronage des poètes-ouvriers était alors en partie un jeu politique, avec une certaine interprétation du « peuple » en jeu. Les poètes eux-mêmes crurent plus tard avoir été les inventions d'un monde imaginaire intellectuel. Savinien Lapointe le dit dans la préface de ses *Oeuvres* (1882) : « L'ouvrier-poète fut très exploité par les libéraux en 1840 » ( p. 204 ). Dans la préface qu'il a écrite en 1867 pour l'édition définitive de ses oeuvres, Charles Poncy parle des poètes-ouvriers « que les célébrités du temps se firent une sorte de gloire de patronner, dont l'avènement donna lieu à tant de théories politiques et philosophiques, et sur lesquels de grands et généreux esprits avaient été jusqu'à fonder des espérances, hélas ! rapidement déçues, de rénovation sociale » ( p. 212 ). Après 1848, les valeurs que « le peuple » incarne se modifient, comme nous le verrons, mais « le peuple » continue à être l'objet et la justification de l'imagination intellectuelle.

\*

\* \*

*La race provençale.* Quelles sont les idées esquissées par les intellectuels ? Un thème dominant parcourt tous les écrits qui nous intéressent : celui d'une race, ou d'un peuple, provençal, qui diffère complètement par la langue, la culture et l'histoire du peuple du Nord de la France. Cette race méridionale remplit la description des provinces dans l'opposition évoquée plus haut entre Paris et les provinces ; la race septentrionale pourtant existe seulement à cause de la symétrie, et bien qu'elle prenne plusieurs formes — les envahisseurs allemands, les barbares, l'aristocratie — elle n'est jamais « le peuple ».

La représentation de la race méridionale a toujours eu une dimension historique, qui commence à l'époque médiévale, considérée comme l'âge d'or qui fut subitement étouffé. On n'a pas associé tout de suite la langue des Troubadours et la langue parlée dans le Sud actuel ; on applique l'idée d'une race distincte d'abord à la poésie du XII<sup>e</sup> siècle. Ripert donne l'histoire de cette race dans un seul paragraphe : « Cette langue d'oc, diminuée par la Croisade contre les Albigeois, étouffée peu à peu par la centralisation française, toutefois elle n'a jamais cessé d'être parlée sur les terres du Midi. Le ciel était voilé sur la Provence, mais derrière le voile des nuages on sentait toujours la lumière présente, et, de temps en temps, par une déchirure des vapeurs, on apercevait un rayon. Quelque poète çà et là chantait ... Vienne le grand orage de la Révolution ; les nuages de toutes parts sont entraînés ; alors les rayons de plus en plus vifs percent les brumes et c'est une grande clarté, tout à coup, la splendeur éblouissante d'un soleil levant ou couchant » ( pp. 14-15 ).

L'image que Ripert emploie est significative : « la splendeur éblouissante » dont il parle est le poème *Mirèio*, qui, pour lui, incarné les aspirations historiques de la race. Le soleil est l'image qui caractérise le mieux la race et la langue ; il n'est jamais l'objet d'aucune profanation. Le même modèle se reproduira quand nous examinerons l'image de la pureté de la langue.

On définit les gens du Sud par leur langue et, assez logiquement, les deux pôles de leur caractère se définissent donc, d'une part par la civilisation des Troubadours, et d'autre part par une série de stéréotypes, qui correspondent, l'un et l'autre, à l'ancienne gloire et au désarroi actuel de la langue. Ainsi Ripert nous donne une belle description du déclin typiquement méridional du peuple et du langage : « Oui, ce peuple d'oc, le plus vif, le plus ingénieux, le plus jeune qui fût, il a été comme ces jeunes poètes qui trouvent tout de suite la forme de leurs sentiments, qui donnent toute leur oeuvre de leur vingtième à leur trentième année et qui languissent ensuite. Sitôt que le malheur l'a touché, ce peuple ne lui résiste point ; attaqué, opprimé, s'il se défend, c'est par son obstination passive, non par son activité ; il reste fidèle à sa vieille langue, sans protester de façon plus nette que par son entêtement à la parler. Elle somnole ; dans la liberté des campagnes, dans la nonchalance

des ports de mer elle s'affale voluptueusement, on ne la combat même pas, elle ne réclame point hautement contre son sort diminué ; c'est à peine si le long des siècles quelque voix s'élève, qui prouve encore au loin sa vitalité » ( p. 15 ). Le réveil du peuple méridional est dû, selon Ripert, au choc du nouveau contact entre les races, et à la menace proférée contre la langue : « Mais voici qu'un grand événement bouleverse la vieille France ; les peuples se mêlent dans l'émeute et dans la guerre ; on s'attire à la fois et l'on se repousse ; à ce choc il se réveille ; au moment même où l'on prétend lui imposer une langue qui n'est pas la sienne, il proteste violemment par la voix des meilleurs de ses enfants » ( p. 15 ).

En fait, la redécouverte de la poésie des Troubadours, et l'étude de sa langue, commence avant le début du XIXe siècle. Le premier recueil de textes fut publiés en 1774, et provoqua un débat immédiat sur la priorité des Troubadours ou des Trouvères, conçue en fonction du mérite et du caractère relatifs du Nord et du Sud de la France. Raynouard a produit la première édition sûre des oeuvres des Troubadours, publiée en six tomes entre 1816 et 1821. Il souligne là, l'originalité de leur culture : « La littérature nouvelle n'emprunta rien aux leçons ni aux exemples des anciens, elle eut ses moyens indépendants et distincts, ses formes natives, ses couleurs étrangères et locales, son esprit particulier ; l'ignorance presque générale, le défaut d'études abandonnait ces poètes du Moyen Age à l'influence entière des idées religieuses, des moeurs chevaleresques, des habitudes politiques, des préjugés contemporains, du caractère national et surtout de leur propre caractère. Il fut moins difficile sans doute aux Troubadours d'inventer un genre particulier que d'imiter le genre classique ». ( p. 53 ).

Cette originalité littéraire se prête facilement à la notion d'une originalité raciale. Raynouard fait l'inventaire des thèmes des Troubadours, qui ne s'intéressent pas seulement à « un amour d'une qualité à la fois humaine et mystique, raffinée et précieuse », mais qui sont aussi des gentilshommes et des amoureux chantant des chansons de guerre et des défis contre les rois et les papes. Rochegude, le second des éditeurs des manuscrits des Troubadours, ajoute le thème de la tolérance ; Frédéric Schlegel, en 1812, attribue le trait de la spiritualité aux Troubadours ; et son frère, Wilhem (1818), note que leurs poèmes renferment un trésor de souvenirs nationaux.

Une réflexion sur la poésie des Troubadours ne pouvait pas alors éviter facilement l'image des deux races, l'une dans le Nord, l'autre dans le Sud, et surtout elle posait la question de l'originalité de la littérature du nord de la France. L'abbé Papon en 1778 écrit : « Notre langue ( provençale ) ne fut redevable qu'à elle-même de sa supériorité sur les autres. Riche de son propre fonds, elle était bien éloignée de la barbarie et de la stérilité des différents idiomes qui régnaient dans les Gaules.

Elle avait la clarté, de l'élégance et une certaine harmonie » ( p. 36 ). Deux ans plus tard il joindra sa voix au débat suscité par l'apparition du premier recueil des oeuvres des Troubadours en suggérant l'idée que les romans chevaleresques français sont des traductions d'originaux provençaux qui se sont perdus. Fauriel reprendra plus tard cette idée, qui fut très discutée à la suite des conférences qu'il donna en 1831. Fauriel insiste sur la nature étrangère du vers provençal, et sur son influence largement répandue. En plus de la poésie lyrique qui survit toujours, il énonce l'idée que la forme épique a été inventée en provençal, et que les originaux provençaux, maintenant perdus, ont engendré à la fois l'épopée française et l'épopée bretonne. « L'épopée chevaleresque provençale se divise donc, dès le milieu du douzième siècle, en deux branches parfaitement distinctes l'une de l'autre par la forme, par le caractère poétique, par la distinction aussi bien que par le sujet. L'une fut l'épopée carlovingienne, nationale, populaire, austère et rude, développement spontané d'anciens chants historiques sur les guerres du pays contre les Maures. L'autre fut l'épopée de la Table-Ronde, toute d'un jet, toute d'invention sentimentale, raffinée, principalement faite pour les hautes classes de la société. Ces deux branches d'épopée formaient le complément naturel et nécessaire de la poésie lyrique des troubadours. Elles étaient conjointement avec celle-ci l'expression poétique de la civilisation provençale » ( p. 88 ).

Un autre thème était toujours présent dans cette réévaluation de la littérature française quant à la littérature provençale — la Croisade contre les Albigeois. Le premier à attribuer l'extinction de la poésie des Troubadours à cette guerre et à l'Inquisition fut P.-L. Guinguené, qui assura des cours de littérature italienne entre 1802 et 1806. Ces cours furent édités entre 1811 et 1819. Ce thème eut un succès remarquable, et fut très vite adopté. Ripert fait cette observation : « C'est déjà (1812), on le sent, un mouvement de sympathie qui se dessine en faveur de cette littérature entrevue à travers les brumes d'un passé mal éclairé, étouffée brusquement en pleine floraison, par ce que l'on commence un peu de tous côtés à nommer « l'affreuse guerre des Albigeois », « la persécution implacable ( Sismondi 1811 ) qui a poursuivi la langue provençale et qui en a tué la poésie » ( p. 44 ). Vingt ans plus tard, Fauriel invoquera la même cause pour expliquer la disparition des épopées en langue d'oc — « La monstrueuse guerre des Albigeois, qui détruisit la civilisation du Midi porta aussi un coup mortel à sa littérature » ( p. 85 ).

La rivalité entre les deux littératures perd vite sa spécificité et se généralise, adoptant, en combinaison avec le deuxième thème, une forme « historique » : la Croisade contre les Albigeois devient la conquête du Sud par le Nord. En 1830, Villemain, qui donnait un cours à la Sorbonne sur les origines de la littérature française, pouvait offrir ce

mélange. Il parle d'abord des deux races : « Nous autres, gens du Nord, avec nos étés pluvieux et nos froids hivers, je ne sais si nous sommes bons juges de la poésie méridionale. Ce qu'elle a de brillant et de sonore ne fournit pas assez pour nous à la réflexion. Dans la vie tout extérieure, toute sensitive des peuples du Midi, l'harmonie seule défraie, pour ainsi dire, la poésie ». Il ajoute, à propos de la Croisade : « Il est visible que les Provençaux haïssaient les Français et voulaient exister à part ; les questions littéraires qui nous occupent sont liées à une vérité historique : un peuple, une langue ; une langue, un peuple. Si la Provence fût demeurée indépendante, c'était un peuple du Midi de plus avec son nom, sa langue, ses arts, son génie propre » ( p. 135 ). La question de la littérature des Troubadours mène sans cesse à la question d'un antagonisme entre les races.

Augustin Thierry fut le premier à faire de la Croisade contre les Albigeois une affaire de race plutôt que de religion ( et donc une question du XIXe plutôt que du XVIIIe siècle ), et il faut aussi le premier à développer une théorie historique de la lutte entre les deux races, le Nord et le Sud. Il se rapporte aux discussions de la légitimité dont nous avons déjà parlé, discussions associées aux noms de Boulainvilliers, du Bos et Mably. Il fait une opposition entre les Francs germaniques et conquérants, une caste militaire qui, selon ces théories, est devenue l'aristocratie, et les romano-gallois civilisés qui, pendant des siècles d'asservissement, se sont organisés peu à peu et, sous la forme du tiers-état, ont gagné leur émancipation. Mais, à la différence de ses devanciers, Thierry relie cette opposition à celle du Nord au Sud. De là sa proposition « Les Gaules étaient avant la France ... », qui faisait écho et nourrissait la dispute de la priorité des littératures. Il enrichissait beaucoup l'idée de l'assujettissement de la civilisation plus précoce du Midi par les Allemands barbares venus du Nord.

Il donne également une légitimité contemporaine au Sud, en le faisant origine des droits du tiers-état. Thierry remarque que l'esprit de la liberté avait fleuri en cette société latine, et qu'il n'avait pu se développer au Nord, sous le despotisme d'une monarchie militaire. Le mouvement d'affranchissement communal, par exemple, est parti du Midi. L'originalité du Sud a persisté jusqu'à la Révolution, et la Révolution en son principe a été fédéraliste. Seulement la menace de la guerre, et les abus du pouvoir central des concessions accordées par les provinces, ont mené à l'état de centralisme qui existait à l'époque où Thierry écrivait ( les années 1820 ). Il crée donc un argument en faveur de la légitimité contemporaine de la représentation politique locale, au nom des droits du peuple. Chaque province doit présenter ses revendications « dans un langage approprié aux intérêts, aux caractères, à l'existence antérieure de chaque partie de la population, dans un langage de franchise et de fierté » ; il faut que l'on tire « de la poussière des

bibliothèques les vieux titres de nos libertés locales, en représentant ces titres aux yeux des patriotes qui ne les connaissent plus et qu'une longue habitude de nullité individuelle endort dans l'attente des lois de Paris » ( p. 77 ).

La lutte entre les deux races a donc une signification politique, et c'est un moyen de discuter les résultats de la Révolution. A mon avis, une discussion sur la Révolution en entraîne une autre sur la lutte médiévale, et modèlera cette représentation du XIII<sup>e</sup> siècle. Toute nuance se perd vite dans cette vision d'un choc de deux cultures essentiellement différentes ; aucune des deux cultures ne perd jamais son caractère spécifique, et l'on peut faire remonter chaque élément de la société actuelle à l'une ou à l'autre. Guizot, un contemporain de Thierry, démontre cette opposition essentielle en parlant de l'oppression de la race anglo-saxonne par la race normande, une opposition qu'il compare formellement à l'oppression franque de la race gallo-romaine : « Vainement l'oppression normande a cessé depuis bien des siècles ; vainement il n'y a plus, depuis bien des siècles, ni Normands ni Saxons, les haines du douzième siècle demeurent et se retrouvent aujourd'hui encore dans les opinions des partis » ( 1823 – p. 79 ). Il décrit également la Croisade contre les Albigeois comme la lutte du régime féodal « contre la tentative d'organisation démocratique du Midi. Malgré les efforts du patriotisme méridional, le Nord l'emporta » ( 1828 – p. 79 ). Ces oppositions « éternelles » – Nord/Sud, barbare/civilisé, l'aristocratie/le peuple, les Allemands/les Latins, la féodalité/la démocratie – nourries par la métaphore de la Révolution, dominent toute considération de l'histoire du pays d'oc. Fauriel publia *l'Histoire de la Gaule méridionale sous la domination des conquérants Germains* en 1836, et une édition de *l'Histoire de la Croisade contre les Hérétiques Albigeois* l'année suivante. Dans son introduction au dernier livre, il décrit le poème comme la chanson d'une race qui s'élève contre son propre asservissement ; il ne prend plus la Croisade comme un événement précis, historique, daté, mais comme le choc de deux « âmes », de deux civilisations antipathiques, de deux races, le Nord et le Sud.

\*

\* \*

*L'amour de la langue.* Quelle est la « compulsion » qui anime en particulier l'opposition du Nord au Sud ? Nous avons vu que la notion d'une race méridionale est inséparable de l'idée de sa langue, et c'est dans cette dernière que nous pouvons voir plus clairement les investissements qui sont à la base de la représentation d'une culture, florissante autrefois mais actuellement en ruines et méconnaissable. Par la suite je veux

montrer que les investissements dans la langue, qui paraissent sous la forme du thème d'une pureté cachée, et qui offrent donc la possibilité d'une restauration, correspondent précisément à ceux qui sont à la base de la notion des qualités innées du peuple qui, à leur tour, offrent la possibilité de l'éducation du peuple. Cette correspondance permettait au Félibrige d'éduquer « le peuple » au moyen de la restauration de la langue. Voilà un aperçu de ce qui s'ensuit ; je commence par les investissements qui soutiennent l'intérêt érudit dans la langue.

Tout d'abord, le provençal est presque toujours représenté au féminin, comme une mère ou une fille. Ce n'est pas vrai pour toutes les langues : par exemple, Nodier ( 1820 ) qualifie le français de « cadet » du provençal ( p. 57 ). L'idiome familial est une constante ; le provençal est la langue mère des langues romanes. Acharde en 1785 écrit : « La langue provençale fut longtemps celle des cours de l'Europe. Elle a la gloire d'avoir donné naissance au français, à l'espagnol, à l'italien et à plusieurs langages analogues à ceux-ci... La langue latine n'est point la langue mère des idiomes que nous avons cités. Les articles que l'on emploie dans ces différents idiomes démontrent évidemment qu'il y a eu une langue intermédiaire qui les leur a transmis. Or cette langue ne peut être que le provençal qui les tenait du grec » ( p. 38 ). On peut exprimer la même opinion en 1836 ; Pellissier qualifie le provençal de « la fille aînée du latin... qui devint, à son tour, la langue mère des divers idiomes du Midi de l'Europe... » ( p. 57 ).

L'association ne s'est faite que lentement entre le provençal – la langue des Troubadours – et le « patois » – la langue parlée dans le Sud. Champollion-Figeac (1809) considère le patois comme les débris des anciens dialectes celtes, que le latin avait vaincus peu à peu. Pourtant, dix ans plus tard, Rochemont écrit : « L'ancien idiome du Latium s'est mieux conservé dans l'Occitanie où il fut transplanté que dans le pays même où il était naturel... De toutes les langues dérivées de celle des Romains l'occitanienne est la plus utile pour l'intelligence des mots de la basse latinité ». Seules des raisons politiques, ajoute-t-il, ont donné sa prépondérance au français : « ... de même qu'en Espagne le castillan, quoique le plus barbare de tous les dialectes, l'emporta sur ses concurrents parce qu'il était le langage du gouvernement, le français supplanta l'occitanien, qui, malgré ses avantages, fut entièrement délaissé ; on l'a même depuis injustement relégué dans la classe des patois » ( p. 47 ). On ne disputerait guère cette affirmation aujourd'hui. Pellissier, cité plus haut, ajoute de même : « la langue romane ... existe encore comme langue vivante sauf les altérations amenées par le temps, en Catalogne, dans le royaume de Valence, dans les îles Baléares, en Savoie, dans le pays de Vaud, dans le Bas-Valais, et surtout dans les provinces méridionales de la France.

Ces deux derniers propos sont irréprochables ; ce sont des propo-

sitions concernant une langue. De même que la science de la linguistique exclut tous les événements qui se rapporte à la psychanalyse — les lapsus, l'oubli, les calembours, etc., qui animent l'emploi de la langue — de même le provençal peut être envisagé dans une perspective scientifique. Or, en tant que langue « mineure », son destin tombe nécessairement en deçà des frontières de la deuxième science : il devient une « non-langue », quelque chose qui fut une langue pendant un temps, et il est pris dans un vocabulaire d'images sexuelles qui joue sur l'ambiguïté de la menace qui pèse sur la pureté de la langue mère ou de la fille aînée du latin. Ces investissements altèrent les descriptions des sons, du lexique et des emplois de cette « non-langue » ( voir de Certeau 1974 ) ; ici, je ne veux examiner que le thème de sa pureté.

En 1787, M. Bouche écrit : « On retrouve quelques traces de l'ancienne pureté de la langue provençale chez les gens des montagnes ; partout ailleurs des gallicismes ridicules la défigurent. Depuis le douzième siècle jusque vers le milieu du seizième, elle fit le délice des Etats du Midi de l'Europe. Depuis le milieu du siècle dernier elle n'est plus que dans la bouche du peuple où elle est devenue rude, brusque, et où bientôt elle sera inintelligible... » ( p. 39 ). Achard, deux ans plus tôt, fait très clairement l'association entre la pureté de la langue et les principes moraux de ceux qui la parlent : « Pour entendre parler le provençal dans toute sa pureté, il faut habiter les campagnes et s'entretenir avec ses hommes heureux qui ont hérité de la vertu de leurs pères et qui n'ont éprouvé aucune altération dans leurs moeurs ni dans leur langage. L'abord continuel des étrangers dans ces villes commerçantes et peuplées en dénature la constitution. Le langage français introduit dans les sociétés, a banni la langue de nos pères et l'artisan a corrompu son idiome par un mélange des mots empruntés aux différents jargons que l'on parle dans les pays voisins » ( p. 39 ).

L'image donnée de la langue provençale est très provocante ; jamais tout à fait perdue, et jamais tout à fait sauvée. Elle est constamment dénaturée dans les villes — c'est-à-dire, elle cesse d'être elle-même, et son essence n'est pas touchée ; nous en aurons la preuve plus tard — mais elle existe toujours à la campagne, bien que toujours s'éloignant et insaisissable. Cet être ravissant est l'objet des recherches faites par des folkloristes comme les amis du patois ; il est à trouver dans la Nature et dans les traditions populaires. Ainsi Charles Nodier : « Il faut feuilleter les vieux livres qui ont été écrits par des hommes simples ou s'asseoir dans quelque village écarté, au coin du foyer des bonnes gens. C'est là que se retrouvent de touchantes et magnifiques traditions, dont personne ne s'est jamais avisé de contester l'autorité et qui passent de génération en génération comme un pieux héritage sur la parole infaillible et respectée des vieillards » ( p. 110 ).

Ces asiles sont sans cesse menacés ; Nodier lance un appel d'urgence

pour que ces traditions soient recueillies : « Mais surtout ne perdons point de temps, je vous conjure ! Demain peut-être il serait trop tard. Le progrès nous a dit : « je marche », et le monstre marche en effet. Comme la mort physique, dont parle le poète latin, l'éducation première, cette mort hideuse de l'intelligence et de l'imagination, frappe au seuil des moindres chaumières. Tous les fléaux que l'écriture traîne après elle, tous les fléaux de l'imprimerie, sa soeur perverse et féconde, menacent d'envahir les derniers asiles de la pudeur antique, de l'innocence et de la piété, sous une escorte de sombres pédants ... Hâtons-nous d'écouter les délicieuses histoires du peuple, avant qu'il ne les ait oubliées, avant qu'il en ait rougi et que sa chaste poésie, honteuse d'être nue, se soit couverte d'un voile comme Eve exilée du paradis » ( p. 111 ).

Le peuple, avant qu'il soit atteint par les maux venants de l'extérieur, est un dépôt de simples vertus et de pureté — tout nu et sans honte, comme avant la Chute. Sainte-Beuve remarque que Nodier a le goût de tout ce qui est vaincu ou condamné par le sort ; « Il aime, il caresse d'imagination les proscrits, les brigands héroïques, les grands destins avortés, les lutins invisibles, les livressanonymes qui ont besoin d'une clef, les auteurs illustres cachés sous l'anagramme, les patois persistant à l'encontre des langages souverains, tous les recoins poudreux ou sanglants de raretés et de mystères » ( pp. 111-112 ). Nous ne nous intéressons pas au caractère de Nodier, mais à une image commune à toute une époque ; la hantise des secrets est sexuelle, si nous suivons Bachelard, et le secret est peut être le meilleur modèle de cette pureté « féminine » qui est à la fois cachée et présente.

L'étude de la pureté de la langue nous a déjà mené à la « vertu » du peuple. La question de l'éducation du peuple, que la Révolution posa, se concentre dans le développement de cette vertu inhérente, et dans la préservation de celle-ci contre la corruption venant de l'extérieur. Nous avons déjà vu comment cette idée est fondamentale à l'idéologie révolutionnaire.

Béranger exprime cette idée très clairement. D'abord, le peuple est doué d'une poésie naturelle : « S'il reste de la poésie au monde, c'est, je n'en doute pas dans ses rangs ( du peuple ) qu'il faut l'aller chercher » ( p. 164 ). Le métier d'écrivain est alors de rendre au peuple sa poésie : « Que nos auteurs travaillent donc sérieusement pour cette foule si bien préparée à recevoir l'instruction dont elle a besoin. En sympathisant avec elle ils achèveront de la rendre morale et plus ils ajouteront à son intelligence, plus ils étendront le domaine du génie et de la gloire ». Nous avons vu comment le peuple produisait des poètes qui faisaient écho à des individus tels que Béranger ; Charles Poncey lui écrit : « Parmi les ouvriers, ô Maître ! / J'appris à t'admirer avant de te connaître ; / A tes mâles chansons que nous chantions en choeur, / L'oubli des maux, la joie emplissaient notre coeur ;.. » ( p. 165 ).

La masculinité de l'éducateur, qui est le restaurateur et le gardien de la vertu, est un thème qui revient, et qui s'associe avec celui de la virilité du peuple, parce que le peuple va être la source de son propre salut, et son travail la source de sa sagesse. De peur que l'on ne m'accuse d'exagération, lisez George Sand en 1841. « Il y aura toute une littérature nouvelle à créer avec les véritables moeurs populaires, si peu connues des autres classes. Cette littérature commence au sein même du peuple ; elle en sortira brillante, avant qu'il soit peu de temps » ( p. 171 ). Ce travail est à la fois littéraire et moral : sans doute « n'eussent-ils rien de mieux à faire que d'initier leurs compatriotes des classes pauvres à la beauté des formes du langage, ce serait encore un rôle très élevé, mais ils font plus, car ils sentent que le peuple a plus à faire. Le peuple est l'initiateur providentiel, fatal, nécessaire et prochain aux principes d'égalité contre lesquels le vieux monde lutte encore... Le peuple est virtuellement, depuis la naissance des sociétés, le Messie promis aux nations ; c'est lui qui accomplit et doit continuer l'oeuvre du Christ, cette voix du ciel descendue dans le sein d'un prolétaire... Allons, poètes prolétaires, à l'oeuvre ! ... Oh ! qu'ils durent en être étonnés, ceux qui ne comprennent pas la dignité de l'homme et les desseins de Dieu sur le peuple et que nous devons en être reconnaissants, nous qui attendions avec impatience cette conséquence de la logique divine, cette manifestation prophétique de la virilité populaire » ( p. 172-3 ).

Pourrait-on souhaiter une expression plus limpide du mysticisme révolutionnaire ? George Sand a compris mieux que personne que la puissance du peuple réside en son sens moral et son rapport particulier avec Dieu. Ainsi elle peut écrire à Poncey, en 1843 : « Le poète du peuple a des leçons de vertu à donner à nos classes corrompues, et, s'il n'est pas plus austère, plus pur et plus aimant le bien que nos poètes, il est leur copiste, leur singe et leur inférieur ... » ( p. 176 ). Cette idée du peuple n'est pas la propriété exclusive de la gauche ; Lerminier, cité plus haut pour son attaque sur les poètes-ouvriers, accepte également cette définition du peuple. Donc, quand le phénomène des poètes-ouvriers s'est éclipsé après 1848, avec un sentiment de désenchantement de la part de plusieurs poètes, le lieu créé persistait. Le peuple, s'il n'était pas révolutionnaire, était toujours le dépôt de toutes les vertus, et le rôle de ses poètes était « la reproduction de la vie du peuple, voilà que devrait être l'élément principal de la poésie populaire » ( p. 182 ). Cet écrivain, Montégut, a pu retrouver dans leurs oeuvres, à défaut d'une grande valeur artistique, un « calme singulier », une « grâce naïve », une « tendresse », une « douceur infinie » et une « douce joie », qui sont pour lui les vraies caractéristiques de la poésie populaire (1851). Sainte-Beuve se fait l'écho de ce point de vue : « Le caractère propre de la Muse populaire, c'est qu'elle soit avant tout pacifique, consolante, aimante, que la chanson de chaque métier par exemple en exprime la joie,

l'orgueil même et la douce satisfaction, qu'elle en accompagne et soulage le labeur, qu'elle en marque les moments et les rende plus égayés et plus légers » ( p. 182 ).

Lamartine, à qui Mistral va dédier *Mirèio*, est peut être le mieux connu des protecteurs de la poésie populaire qui professent ce point de vue. Pour lui, comme pour George Sand, le peuple a un rapport particulier avec Dieu : « ... l'ère de la littérature populaire approche, et quand je dit populaire ... je veux bien dire la plus saine et la plus épurée des littératures, car j'entends par peuple ce que Dieu, l'Évangile, la philosophie et non pas les démagogues entendent par ce mot : la partie la plus nombreuse et la plus importante, par conséquent, de l'humanité... » ( pp. 190-1 ). A la différence de celui de G. Sand, le peuple de Lamartine est de la campagne, plutôt que de la ville : « J'ai beaucoup vécu avec le peuple, avec les paysans, avec les matelots, avec les ouvriers, avec les bons et fidèles domestiques, qui font partie de nos familles ; j'ai passé bien des heures dans les chaumières, dans les casernes, sur le pont des bâtiments, sur le bord des routes, sur les montagnes avec les bergers, derrière la charrue avec le laboureur, dans les sentiers de la vigne avec les vigneron, le long des fossés sur les grandes routes, à causer intimement avec toutes les intelligences naïves, simples et bonnes, dont la langue, les amours, les sentiments me sont plus familiers que ceux des salons ».

Le poète doit s'adresser à ce peuple rural : « Le peuple est un poète aussi, car il est un enfant pas encore sevré de la nature et la nature ne parle qu'en images comme Dieu » ( p. 191 ). Lamartine donne une définition de la poésie populaire idéale : « De simples histoires vraies et pourtant intéressantes, prises dans les foyers, dans les moeurs, dans les habitudes, dans les professions, dans les familles, dans les misères, dans les bonheurs, et presque dans la langue du peuple lui-même, espèce de miroir sans bordure de sa propre existence, où il se verrait lui-même dans toute sa naïveté et dans toute sa candeur mais qui, au lieu de réfléchir ses grossièretés et ses vices réfléchirait de préférence ses bons sentiments, ses travaux, ses dévouements et ses vertus, pour lui donner davantage l'estime de soi-même et l'aspiration à son perfectionnement moral et littéraire » ( p. 192 ).

\*

\* \*

*Le Félibrige*. Lamartine nous donne ici les grandes lignes du programme du Félibrige. En parlant de Roumanille et de Mistral, Ripert écrit : « Il reste à ces poètes le désir de faire une oeuvre sociale tout autant que littéraire ; moraliser, instruire, relever le peuple en lui donnant la fierté de

son vieux langage et dans ce vieux langage une littérature saine, voilà quelle restera toujours leur préoccupation » (p. 162). L'auteur ajoute, et je suis de son avis, que cette perspective « nous autorisera à voir dans le Félibrige non seulement une association de défense linguistique, mais encore un essai intéressant de syndicat intellectuel ; et par là, elle nous éclairera bien mieux sur sa raison d'être et sa force d'expansion ».

Le problème pour l'auteur qui écrit en provençal se pose très nettement, parce que la langue, selon le schéma esquissé plus haut, se prête facilement au côté plus grossier et moins spirituel du caractère du peuple. Un critique, L. Méry, parlant en 1841 d'une pièce écrite en patois, la décrit ainsi : « M. Bellot a puisé à pleines mains dans cette abondante mine de mots à effet, riches d'onomatopée, que les Provençaux ont pénétrée de leur joie, de leur colère, de leur raillerie. Il leur a donné dans ses vers des places qui étendent la portée tant elles sont bien choisies. Peintre spirituel, gracieux, incisif, mordant, il a fait de la plupart de ses pièces des drames où le patois déploie toutes ses richesses, où nos moeurs sont accusées avec une vérité et un relief surprenant. C'est ce qui explique la renommée dont il jouit dans ce pays fier, à juste titre, de sa langue. Et notre pays a raison d'être resté fidèle à cette langue qui traduit si bien nos pensées et nos sentiments. Le patois a tous les caractères d'un idiome méridional ; d'origine plutôt plébéienne qu'aristocratique, nullement poli par une cour raffinée, il ignore ces circonvolutions de phrases, dans lesquelles la pensée s'égare souvent, afin de ne découvrir que la moitié de ce qu'elle veut dire ; notre patois est franc, brusque, hautain. Inhabile peut-être à rendre certains sentiments élevés, certaines idées d'une métaphysique quintessenciée, il est avant tout propre à exprimer les sarcasmes et les ridicules populaires » (p. 276).

La tâche de Mistral est donc double. Il doit à la fois changer le genre de l'écriture en provençal, pour s'échapper de la trivialité et de la vulgarité des poètes patoisants — de là l'importance de son « épopée rurale », *Mirèio*, qui assura la réussite esthétique du Félibrige — et aussi instruire le peuple, en purifiant la langue. Nous avons déjà vu à quelle source il puise cette notion de purification ; l'image que donne le Félibrige du provençal en 1854 est celle de « la Vénus d'Arles, mutilée, mais toujours admirable de grâce et de beauté ! » (p. 436). Les investissements se font voir également dans le poème du jeune Mistral :

Atrouverian dedin li jas  
Cuberto d'un mari pedas  
La lengo provençalo :  
En anèn paisce lou troupeù  
La cau avié bruni sa pèu ;  
La pauro avié que si lon pèu  
Per tapa sis espalo.

Nous trouvâmes dans les bergeries  
Couverte d'un mauvais haillon,  
La langue provençale :  
En allant paître le troupeau  
Le chaud avait bruni sa peau,  
La pauvre n'avait que ses longscheveux  
Pour cacher ses épaules.

Et de juvenome, vaqui,  
En varaian aperaqui,  
De la veire tan bello  
Se sentiguèron esmougu...  
Que siegon doun li benvenu,  
Car l'an vestido à soun degu,  
Coumo uno dameisello.

Et de jeunes hommes, voici,  
En rôdant de ce côté-là  
De la voir si belle  
Se sentirent émus  
Qu'ils soient donc les bienvenus,  
Car ils l'ont vêtue, selon son droit,  
Comme une demoiselle (pp. 418-9).

L'objet chéri n'est jamais touché dans son essence ; Gaut, dans l'introduction d'un recueil de vers provençaux publié après un rassemblement de poètes à Aix en 1853, écrit : « La langue provençale n'est pas morte... Fièrè de son origine celto-gréco-latine et de l'éclat cosmopolite dont elle brilla, pendant deux siècles, sous la période des Troubadours, la langue provençale conserve avec orgueil ses titres de noblesse. Malgré quelques mésalliances, son blason est encore sans tache. Son type original se fait encore remarquer par la finesse et la pureté des lignes, autant que par la fraîcheur et la souplesse des formes » (p. 436).

La qualité de l'oeuvre de Mistral mise à part, ce que l'on peut nommer les aspects « positifs » de l'oeuvre du Félibrige — la production littéraire, l'édition d'un périodique et, plus tard, la production du Dictionnaire de Mistral — ne comprend aucun élément qui n'ait pas existé auparavant. Les thèmes dominants des quarante dernières années du XIXe siècle, « la race latine » et la Croisade contre les Albigeois, ne sont pas spécifiques au Félibrige non plus. L'originalité du Félibrige réside, à mon avis, dans un principe d'organisation. Les écrivains appartenant au Félibrige furent les premiers en provençal à élever en axiome l'idée de l'amélioration morale du peuple, et à agir conformément à cet axiome en excluant tous ceux qui ne s'y conformaient pas.

Témoins, les poètes-patoisants, qui tombaient juste sur la pierre d'angle de ces deux conceptions : s'ils étaient des écrivains, ils n'étaient pas suffisamment littéraires, s'ils appartenaient au peuple, ils ne s'occupaient pas des vertus de celui-ci. Ripert regarde l'innovation du Félibrige comme le confluent des deux courants, le savant et le populaire, qu'il a retracés tout au long de son livre : « C'est à ce moment précis... qu'il y a fusion de ces deux courants, que les poètes d'Avignon, retrouvant les titres de leur race, vont prendre une plus haute conscience de leur destinée et de leur oeuvre, et qu'ils vont se préoccuper d'éliminer peu à peu les « patoisants » pour ne garder avec eux que les vrais poètes, ceux qui voudront rendre à la langue provençale, considérée comme une vraie langue, son éclat et sa noblesse d'autrefois. C'est justement au moment où fusionnent l'érudition et l'inspiration que l'on peut apercevoir la naissance, assurée, dès lors, après quelques années de tâtonnement, de ce que sera le Félibrige » (p. 414).

Gaut édite un périodique, *Lou Gay-Saber*, de 1853 à 1855, dans

lequel il montre une vraie conscience du besoin de purification et de dignité de la langue. Dans son programme, il écrit : « Une grande pureté littéraire sous le rapport de la forme et du fond sera la condition indispensable d'admission dans nos colonnes. Si nous chantons provençal, rendons notre langue digne du public qui nous écoute » (p. 438). Pareillement, il propose que le prochain colloque soit en séance à huit clos : « Le Congrès d'Arles (1852) ne fut qu'un essai, le Congrès d'Aix fut solennel, mais très mélangé. Nous étions au 1848 de notre littérature... Nous étions alors en pleine égalité et le niveau typographique dut s'abaisser sur tous. La Muse provençale avait fait appel à tous, elle voulait dénombrer ses forces et passer ses troupes en revue ». Maintenant il faut exclure « tous ces affamés de bruit et de gloriole, tous ces chanteurs discordants, tous ces rhapsodes abandonnés des dieux et des hommes qui prennent les fumées de leur orgueil pour le feu sacré, leur tague pour l'harmonie, le chardon pour du laurier » (p. 439).

Par cet acte d'exclusion, le Félibrige devint la voix « authentique » du peuple, par un mécanisme que nous avons déjà étudié, et occupa la position ambiguë d'être à la fois le peuple et son guide. Cette position n'est donc pas un monopole de la gauche. Voilà pourquoi Lamartine, très inexactement d'ailleurs, pouvait appeler Mistral « le paysan de Mailane », et « le représentait conduisant dans le sillon ses quatre taureaux blancs, bêchant avec la houe le pied des oliviers, rapportant pour les vers à soie les brassées de feuilles de mûriers ou lavant ses moutons dans les eaux de la Durance » (p. 194).

L'exclusion des poètes-patoisants est attribuée aujourd'hui en grande partie à Roumanille, qui souffre actuellement de sa réputation d'instigateur de la réaction dans le Félibrige. Ripert décrit (pp. 361-403) l'oeuvre littéraire de Roumanille qui travaillait en tant que moraliste conservateur, catholique et royaliste, rappelant sans arrêt le paysan à ses devoirs.

Pourtant, le critère esthétique de la vulgarité n'est pas très facile à manipuler. Roumanille créait un critère absolument sûr ; le moyen utilisé pour juger la pureté était la conformité à un système orthographique, qu'il avait inventé lui-même, et qui s'est modifié quelque peu pendant les premières années. Il édita en 1851 un recueil de vers, *Li Prouvençalo*, qui « par sa tenue littéraire, son système orthographique, la valeur de ses collaborateurs, annonce vraiment les temps nouveaux de la poésie provençale » ( Ripert — p. 412 ). C'était surtout par leur adhésion à cette orthographe que les Félibres se distinguaient des poètes-patoisants dans le périodique *l'Armana* qui fit sa première apparition en 1854. L'accusation portée contre les poètes-patoisants était qu'ils calquaient l'orthographe française ; Ripert écrit, à ce propos : « Oui, quelle que soit la nonchalance, la fantaisie, le caprice apparent des *Troubaires* en matière d'orthographe, c'est toujours à l'orthographe

française qu'ils se tiennent, toutes les fois que le son du provençal le leur permet. Ouvrons à la première page les oeuvres de Bellot, le plus célèbre des poètes du temps... On le voit, toutes les fois qu'il y a possibilité de calquer l'orthographe française, Bellot la reproduit fidèlement... » (p. 451).

Je ne peux développer ici la question passionnante des investissements dans l'orthographe réalisés par les organisations provençales et occitanes ; je veux simplement souligner sa fonction d'exclusion (et donc également d'inclusion) et la forme prise par ceux qui sont exclus — ils sont des individus qui paraissent écrire en provençal, mais qui écrivent en fait en français ; ils deviennent des ennemis cachés parmi nous. Les ennemis de l'extérieur, le Nord, sont beaucoup moins réels que ne le sont, à l'intérieur, les traîtres du Sud.

Ripert est donc à côté de la question quand il dit : « La question de l'orthographe... était capitale pour la jeune poésie de Provence, d'abord parce que pour faire figure devant le monde lettré, pour donner l'impression à tous que l'on écrivait une langue, et non un patois, il fallait pouvoir présenter des textes écrits de façon semblable par tous les poètes qu'on voulait exalter, ensuite parce que si l'on prétendait s'adresser à un public de plus en plus étendu, il fallait que ce public fût à même de comprendre le texte écrit, lui qui était capable de le comprendre à l'audition. Or quelle chance y avait-il qu'on arrivât à ce résultat, si chacun continuait à se livrer à sa fantaisie orthographique ? » (p. 450). Toutefois, ce sont les raisons que l'on donne presque toujours pour la normalisation orthographique.

Le Félibrige n'a pas eu de prédécesseur, ni d'organisation rivale, et il vint très vite occuper tout le champ de la « Renaissance provençale ». Les poètes qui auparavant avaient été localement célèbres, et qui étaient salués par le Félibrige comme ses prédécesseurs, disparurent aussi vite que le firent les poètes ouvriers après 1848. Un poète au moins était en partie conscient de ce qui se passait ; en 1856 Victor Gelu écrit : « Vouloir à toute force réglementer l'orthographe de notre dialecte marseillais, c'est s'imposer une tâche vétilleuse pour n'aboutir à rien ; c'est donner de l'importance à des niaiseries, *difficiles nugae* ; c'est jouer avec l'impossible. L'entreprise est chimérique tout autant que si l'on voulait faire de ce patois brutal une langue académique bien peignée, bien frisée et bien pommadée » (pp. 306-7). Il ira plus loin ; dans son *Testament littéraire* (cité par Risson) il constate : « Je ne suis point Félibre. Ce nom barbare serait une grande injure pour moi. Quiconque s'occupe des Félibres avec intérêt ne peut ni comprendre ni apprécier mes productions. Je ne suis ni charlatan, ni « papegin », ni sacristain, ni tortueux, ni souple échine, ni rimeur de fadaïses. Je ne suis point Félibre ; qui voudra parler de moi doit laisser complètement de côté toute cette clique de sots présomptueux » (pp. 307-8). Gelu, cependant, ne

fut pas au pas de son temps.

\*

\* \*

Nous pouvons distinguer un schéma fondamental. Je veux dire par là que, plutôt que quelque chose de mystérieux ou d'idéaliste, certaines idées étaient choisies qui étaient déjà présentes de toute façon ; qu'un certain nombre de concepts, ou les termes de la discussion au moins, paraissaient évidents en soi pour tous ceux qui étaient concernés. Si je m'intéresse à quelque chose d'aussi vague, est-ce que je discute tout simplement de l'ensemble d'actes minimal qu'il faut pour instaurer un groupe ? Je ne le pense pas. Ce que j'ai appelé la nature imaginaire de l'opposition fondamentale, le caractère absolu et global de la division du monde en deux parties, le Nord et le Sud, est particulier ; elle se prête à la fois à des constructions qui paraissent très intellectuelles — par exemples, l'identification de la Liberté et de la culture du Sud, que l'on peut alors faire remonter tout au long de l'Histoire — et à la nécessité de distinguer clairement l'ennemi.

La restauration de la langue devint partie d'une croisade morale pour l'instruction du peuple. Le poète, en purifiant la langue du peuple, peut instruire le peuple, en faisant ressortir son bon côté, et en rejetant le mauvais.

Le monde dans lequel ce travail est à faire est divisé en deux, par le critère de la langue, en deux races, le Nord et le Sud. Si fort que le Sud ait souffert, et si longtemps, son essence persiste toujours, inchangée mais extrêmement fragile. Cette image permet la ré-écriture de l'Histoire, dans ce cas une inversion de l'histoire révolutionnaire, pour montrer que la Liberté — ou la vertu populaire — n'a pas été inventée la Révolution, mais par le Sud — qui demande maintenant sa restitution comme un droit démocratique.

Or, aussi puissante qu'elle soit, cette image ne suffit pas à libérer les forces qu'elle mobilise. Ces forces sont relâchées par l'identification et l'expulsion des ennemis à l'intérieur du camp méridional. On peut m'accuser de tracer ces divisions trop clairement ; après tout, il n'y a pas eu épuration de ceux qui emploient des orthographes « fantaisistes » ; tout au plus, des mots durs et de la non-publication. Le Félibrige fut composé de poètes provençaux, et non pas de révolutionnaires. En outre, je n'ai pas pris en considération la floraison et le déclin de l'organisme, et je ne veux pas juger ce travail par avance. Cependant, j'espère avoir montré que, sans réduire tout le Félibrige au modèle que je décris, ce modèle « existe » — que l'on peut comprendre la formation du Félibrige comme une « transformation » ou comme une « réalisation » de la métaphore jacobine.

### 3. LE MOUVEMENT OCCITAN.

*Une transformation dans l'expression de la métaphore.* Le mouvement occitan d'après-guerre emploie un tout autre langage que celui du Félibrige ; les métaphores littéraires – le soleil, les demoiselles, la terre, etc. – ont disparu, et ont été remplacées par un vocabulaire circonspect tiré des prétentions marxistes à la science. Ou plus exactement, l'autre vocabulaire, plus fleuri, n'a pas disparu : il revient sans cesse dans des poèmes et des pièces en prose, publiés dans les revues de tendance traditionnelle, et apparaît dans plusieurs autobiographies, mais il a été supplanté par le style plus récent, et l'on peut l'identifier d'un coup d'oeil comme étant « passéiste ».

De même, l'histoire du XIXe siècle, le courant précoce des idées et le Félibrige, ne sont pas rejetés, mais passent au second plan, comme faisant partie de l'histoire du tout début du mouvement actuel. A présent, on considère la conjoncture socio-économique de la production littéraire comme étant plus importante, et le mouvement moderne comme ayant dépassé les contradictions qui entravaient l'organisation du XIXe siècle.

Mais au premier abord, on voit mal quelle continuité peut exister avec le Félibrige, si ce n'est dans la succession temporelle et dans l'appartenance commune aux deux mouvements de quelques rares militants. Mis à part leur éloignement dans le temps, les deux organisations sont aussi distinctes géographiquement – le Félibrige se développa en Provence, ou il est toujours vigoureux, et le mouvement occitan en Languedoc et dans le Sud-Ouest. En outre, les deux emploient des thèmes, un vocabulaire, une orthographe et une politique différents. Il est donc impossible au premier coup d'oeil d'établir une continuité entre les deux, et il nous faut prouver qu'elle existe. Qu'est-ce qui relie l'organisme du XIXe siècle au mouvement actuel ? Pour éclaircir cette question, il faut revenir à notre discussion sur la métaphore de la Révolution, et à Furet (1978).

Dans cette métaphore, 1789 est la date de naissance, l'An Un du nouveau monde fondé sur l'Egalité. Si le commencement de l'Ancien Régime est difficile à cerner, l'on peut en dater la fin avec une grande précision. La Révolution, au contraire, a un commencement mais pas de fin. L'un est défini négativement et l'autre est une promesse si vaste qu'elle offre une élasticité infinie.

L'histoire de la France pour la plus grande partie du XIXe siècle peut être envisagée comme la lutte entre des forces en faveur de la Révolution et d'autres en faveur de la Restauration. La Révolution française en tant que compte-rendu des origines ou discussions de l'identité, ne se distinguait guère de l'événement qu'elle avait à charge de reconstituer, puisque le drame commencé en 1789 fut rejoué une génération

après l'autre, autour des mêmes fondements et symboles, dans un processus continu où le souvenir de la Révolution était transformé en objet de culte ou d'horreur. La Révolution n'a pas seulement fondé la culture politique dans les limites de laquelle la France contemporaine est intelligible, mais elle a aussi légué un conflit de légitimités et un lot de débats politiques d'une plasticité presque infinie.

La victoire des Républicains sur les Monarchistes ne fut définitivement gagnée qu'avec la création de la Troisième République. La République remporta un consensus d'opinion parlementaire qui fut suivi par l'opinion publique. Eugène Weber (1976) choisit 1870 comme date symbolique qui a vu la France profonde s'éveiller au sentiment de la victoire de la Révolution ; pour Furet, l'éducation primaire universelle et la laïcité des maîtres d'écoles peuvent être interprétées comme le symbole de la victoire de cette longue lutte, plutôt que comme l'instrument de cette victoire. Aussi la victoire du Jacobinisme républicain, qui pendant longtemps avait été liée à la dictature parisienne, fut remportée une fois qu'elle eut la majorité des voix dans la France rurale, à la fin du XIXe siècle.

Pendant la Révolution restait au centre des représentations politiques françaises, en tant que célébration des principes de 1789 ou rejet de ceux-ci, par la condamnation des crimes de 1793. Ce conflit d'interprétations du passé a persisté durant une bonne partie du XXe siècle. Il faut noter, à ce propos, que le régime établi à Vichy n'était pas fasciste mais traditionaliste, hanté par le souvenir de 1789.

Dans cette optique, la référence à la Révolution disparut de la politique française avec la défaite du fascisme. De nos jours, la Gauche et la Droite glorifient la Liberté et l'Égalité, et le débat sur les valeurs de 1789 n'a plus d'enjeu politique réel ni d'investissement psychologique puissant. Toutefois, le débat politique n'a fait que se déplacer d'une révolution à l'autre, d'une révolution passée à une révolution future. Le transfert du conflit dans le futur a permis un consensus apparent sur l'héritage.

Dans la réalité, pourtant, cet héritage continue à dominer les représentations du futur. La Révolution française n'est pas seulement la République ; c'est aussi une promesse indéfinie d'égalité, et la forme privilégiée du changement social. Plutôt qu'une institution nationale, c'est un cadre qui permet l'interprétation de l'Histoire, comme j'ai tenté de le montrer.

La victoire de la République sur les forces en faveur d'une Restauration a suscité l'apparition d'un dilemme. En un sens, une fois que la République eut pour base, non plus l'insurrection parisienne, mais le suffrage populaire, la « Révolution » fut terminée, elle était devenue une institution nationale, sanctionnée par le consentement légal et démocratique des citoyens. D'autre part, le consensus républicain,

rassemblé autour de la culture politique née en 1789, était un consensus conservateur, acquis par défaut, par manque d'un accord concernant le roi de la part des classes dirigeantes, et comme une garantie de sécurité de la part des paysans et des petits notables.

L'interprétation de la Révolution française comme terminée, victorieuse, comme une histoire révolue, comme un héritage et une institution nationale, s'accommode mal, toutefois, avec l'image de changement qu'implique la Révolution, et la promesse qu'elle porte, qui est beaucoup plus radicale que l'introduction de l'éducation laïque universelle ou que la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Une fois que la Révolution française a « réussi » à imposer la République, il devient clair que la Révolution est beaucoup plus que la République : c'est une promesse, une proclamation, qu'aucun événement ne peut accomplir.

Aussi, à la fin du XIXe siècle, alors que le débat historiographique entre Royalistes et Républicains voulait établir les enjeux politiques de 1789, les socialistes reprirent cette promesse à leur compte. Pendant que Taine se préoccupait des origines de la France contemporaine, Jean Jaurès vit la Révolution comme une origine d'une autre sorte, comme l'origine d'une autre origine, d'une autre naissance à venir.

En effet, les socialistes, à la fin du XIXe siècle, concevaient leur action comme solidaire et distincte à la fois de l'action républicaine. Solidaire, parce que la République représentait à leurs yeux la condition préalable au Socialisme. Distincte, parce que la démocratie politique est une étape historique de la société qui sera dépassée ; 1789 n'engendre pas un état stable mais un mouvement plutôt, dont la logique amène à sa propre transcendance. Les deux luttes pour la Démocratie et le Socialisme sont deux configurations successives d'une dynamique de l'égalité qui prend source dans la Révolution française. Avec la victoire de la République, les deux vues peuvent diverger, et une vision linéaire de l'émancipation humaine émerge : en premier lieu l'éclosion puis la diffusion des valeurs de 1789, en deuxième lieu l'accomplissement de la promesse de 1789 par une autre Révolution (socialiste).

Au départ, cette Révolution socialiste n'était qu'une anticipation ; en 1917, cependant, elle se pourvut d'un contenu. La Révolution française cessa d'être seulement la promesse d'un futur espéré et donna naissance à un événement réel, rapporté et daté, la Révolution d'Octobre. Les Bolcheviques furent très conscients de cette filiation avant, pendant et après leur Révolution. Des intellectuels français de tous les horizons ont projeté leurs jugements et leurs impressions de 1917 sur 1789, avec une tendance à privilégier ce qui, dans l'événement de 1789 était censé préfigurer celui de 1917. La Russie reprit la place de la Nation dans le fourgon de l'Histoire de France, et les discussions et traditions des deux révolutions se télescopèrent et se contaminèrent l'une l'autre.

1917 devint alors, et reste toujours, une nouvelle origine, un

redoublement des origines. L'inventaire de l'héritage jacobin devient un véhicule de la discussion implicite pour ou contre le Bolchevisme. En effet, la superposition des deux débats politiques prolonge le XIXe siècle jusque dans le XXe, et transfère les passions mobilisées auparavant par le roi et la République aux idées de communisme et d'anti-communisme. Les passions, qui reprennent racine sans en être affaiblies, sont transférées à des enjeux nouveaux, qu'il s'agit de lire comme des promesses encore mal définies dans les événements de 1789 ou de 1793. La Révolution française devient l'annonciation (positive ou négative) d'une Révolution communiste authentique, où la « Bourgeoisie » ne parviendra pas à dérober la victoire au peuple.

Ainsi la Gauche prend à sa charge les acquis de la Révolution française. Voilà une explication possible des paradoxes complexes que pose l'existence d'un Parti Communiste puissant à un électorat qui vit dans une culture créée par une « révolution bourgeoise ». La Gauche a hérité de l'élément révolutionnaire constituant le pivot de cette culture, qui serait néanmoins abolie, en théorie, si la Gauche tenait sa promesse. Cela offre aussi une explication de la prédominance des idées de la gauche dans le monde intellectuel, ce qui n'était pas le cas à l'époque évoquée dans la deuxième partie. L'intellectuel français pourrait-il penser autrement, étant donné la signification et la direction de l'Histoire contemporaine ?

Le mythe de la Révolution française persiste. Il est même renforcé par la notion de l'avènement de la bourgeoisie, qui remplace celui de la Liberté. On voit toujours la Révolution par les yeux de ses acteurs, comme un changement absolu, comme l'avènement d'une époque d'une nature entièrement différente. Que l'on discute des origines de la République ou celles du Communisme importe peu. La conception marxiste vulgaire de la Révolution juxtapose et confond l'idée du commencement d'une ère nouvelle, l'idée fondamentale de la Révolution en soi, avec celle d'un élargissement du champ historique. Cette conception déplace le centre de gravité du problème de la Révolution française vers les sphères économiques et sociales, et enracine la lente promotion du Tiers-Etat dans le processus capitaliste. Ce faisant, elle étend le mythe d'un changement révolutionnaire à la vie économique et à l'ensemble de l'ordre social : avant, le féodalisme ; après, le capitalisme ; avant, la noblesse ; après, la bourgeoisie.

Puisque la Révolution est l'origine, toutes les histoires discordantes se font au nom de cette origine : ce sont des histoires d'identité. Cet événement reste fondamental à la conscience politique contemporaine. Cette conclusion nous ramène au mouvement occitan contemporain.

\*

\* \*

*Un programme.* Deux choses ressortent du texte occitan que j'ai choisi. D'abord, la double Révolution sert de cadre pour tout le débat. Ensuite, le débat est conçu dans « un langage politique » qui divise le monde en deux parties, et qui attribue chaque événement à une volonté dotée de bonnes ou de mauvaises intentions. A mon avis, une continuité entre l'organisme du XIXe siècle et le mouvement actuel réside dans la transformation de la métaphore que je viens de décrire, dans le fait que l'une et l'autre sont dans leur contexte des expressions contemporaines de « l'idéologie révolutionnaire ».

Je vais examiner de ce point de vue un bref essai, *L'Occitanie, demain ...* (1979) par Robert Lafont. Je ne prétends pas que les opinions de Lafont, ou que le mouvement occitan moderne, peuvent être réduites à une seule expression de cette métaphore ; je commente plutôt le style littéraire employé et les limites qui sont les siennes.

Cet essai résume la position politique de Lafont, développée dans des oeuvres antérieures plus longues (1967, 1968, 1976), et constitue la brève présentation d'un programme. Lafont veut établir en Occitanie une assemblée législative ainsi qu'un exécutif, tous deux étant élus ; en outre, il veut un pouvoir économique régional qui possèdera « la propriété régionale collective... des ressources du sous-sol et du sol... des ressources financières... » (p. 174). Ce sera une « autonomie socialiste ». Il réclame aussi le statut de langue nationale pour l'occitan, et la liberté de la culture occitane — mais il faut remarquer que « seule l'autonomie politique permettra l'installation de foyers créateurs puisants » (p. 198).

La langue occitane est la base même de la définition de l'Occitanie et de ses limites territoriales : « L'espace occitan, défini par les limites actuelles d'usage des parlers d'oc » (p. 165) ; « Il n'y aurait pas d'Occitanie sans la langue d'Oc qui en donne la seule définition possible » (p. 190). La langue occitane fournit toujours le critère de différence absolue, qui sépare les trente-et-un départements de l'Occitanie des autres départements de la France. L'importance politique d'une langue unique apparaîtra plus tard. Ce critère est tout à fait distinct des discussions, concernant, par exemple, l'étendue actuelle de l'emploi de l'occitan, et la nature hybride de la langue parlée (le « francitan »).

L'argument de Lafont commence avec la définition de deux types de nation. Le type primaire, la nation ethnique, se définit par sa langue, mais exige en plus la conscience de son identité : il faut une forme originale de civilisation qui permette le développement d'un sentiment national, et une élite d'hommes, à la conscience plus élevée, pour compléter le processus. Le type secondaire n'est pas ethnique, il en est antithétique ; fondé par un événement historique, un contrat, il est défini par une idéologie politique en mouvement et par une élite (voir 1968, chapitre 1er ; 1979, pp. 157-160). L'Occitanie est le premier type de

nation, la France le second.

A partir de cette distinction, on peut définir le droit de l'Occitanie à exister à la fois *de facto* et *de jure*. *De facto* : « Posons le phénomène en toute simplicité. Sur trente-et-un départements français, depuis le début des années soixante, une revendication d'existence linguistique et socio-économique est apparue : non pas du néant, mais sur la base d'une revendication déjà énoncée au XIXe siècle... On voit mal comment pourrait être refusée à cette reconnaissance du sentiment d'identité la définition nationale ( ... ). Il reste ceci : une nation est en train d'apparaître, sur le dernier tiers du XXe siècle, dans l'espace d'une langue où la France n'avait permis de reconnaître que des provinces, des départements et des régions. Avec ce fait il faut s'arranger » (pp. 157-8).

De plus, si cette existence *de facto* n'est pas reconnue, il y a menace de violence. A défaut d'une résolution « France et Occitanie sont appelées à se heurter jusqu'à résolution violente de leur dualité : soit que la France réussisse à étioiler et étouffer en elle la conscience occitane résurgente, soit que celle-ci parvienne à déchirer la France » (p. 161). L'auteur revient sur ce thème : « Si l'on triche avec cette urgence, on ne peut ignorer ce que l'on fait : on accule les Occitans au désespoir et à l'enchaînement d'actes que le désespoir politique ordinairement appelle » (p. 173).

Il y a donc deux voix qui parlent dans le texte ; les possibilités sont soit la violence soit la médiation. Cette dernière est la voie démocratique, et nous amène à l'argument *de jure*. « L'appui de la démocratie est un « contrat national » dont une forme assez remarquable apparaît dans la Fête de la Fédération de 1790. Si la Nation veut bien « se laïciser », se fonder sur les valeurs même qu'elle avoue et proclame, et non sur une légitimité transcendente, elle doit se reconnaître compatible du développement de ce qui la compose » (p. 159). Du point de vue de Lafont, les deux types nationaux ne sont pas incompatibles ; le second type peut accorder les droits revendiqués par le premier type, en observant son contrat d'origine. Ce contrat a besoin d'être mis au point : il faut « l'approfondir, le moderniser, l'éclairer rétrospectivement » (p. 161).

Autrement dit, le contrat n'est pas foncièrement mauvais ; il n'est pas nécessaire de l'abolir, mais il faut le remplir. « Que le contrat, en ce qui concerne les Occitans, ait été obscurci, c'est indéniable. Il l'a été à la fois par l'effet du passé et par le non-effet de l'avenir. L'effet du passé, parce que la France républicaine a d'emblée hérité des usages oppressifs de l'Ancien Régime, et a continué à promouvoir l'impérialisme de la langue française en écrasant les « idiomes locaux », comme elle a hérité de l'expansionnisme militaire et de la centralisation intérieure. Le non-effet de l'avenir, car le contrat de 1790 est du temps de l'individualisme ; il méconnaît les droits des communautés et des cultures,

que nous commençons à peine à établir » (p. 160). La non-observation du contrat se doit à des circonstances externes auxquelles on peut remédier (un héritage de l'Ancien Régime, et un manque inévitable de définition), et non pas à de mauvaises intentions. Lafont décrit sa pensée à cet égard comme « jacobine » (p. 161).

L'argument est donc au nom de la démocratie fondée par la première Révolution. « C'est ce type de raisonnement (jacobin) qui soutend en définitive la revendication présentée par l'Institut d'Etudes Occitanes, d'une reconnaissance de l'occitan comme langue nationale. Entendons : que la nation française, si elle se veut démocratique, accorde l'aide de l'appareil d'Etat à une culture qui vit (ou risque de mourir) en France » (p. 161). Ce sont ainsi les Occitans et les autres nations primaires « qui pose à la France la question majeure de la démocratie, dont elle se réclame. Et non l'inverse » (ibid.).

En parlant de l'héritage de la première Révolution, Lafont présente une vue pragmatique de la relation entre le gouvernement et les minorités en France. « Il n'est que courant qu'un appareil lié historiquement à la centralisation administrative et politique ne puisse pas repenser cette centralisation que sous la pression de faits nouveaux et urgents... Ce même appareil n'acceptera non plus de paraître emprunter des solutions à ceux qui, avant lui et autrement que lui, lui ont été proposées » (p. 162). Après le premier chapitre, cependant, il change de ton.

Dans le reste de l'essai, l'attention est portée sur l'avenir. On reconnaît que, dans l'état actuel des choses, la promesse de la démocratie ne peut pas être tenue, et donc qu'il faut la chercher ailleurs, dans un changement radical. Selon Lafont, la démocratie aurait pu être obtenue si la Gauche avait gagné les élections. « Si démocratie il y avait eu en France par une victoire électorale de la gauche en mars 1978, elle aurait dû accepter l'autonomie occitane sans retard. Si l'on veut réinstaller la démocratie en France, comme le prétend cette gauche, il faut introduire dans le projet de société, de façon claire, l'autonomie occitane » (pp. 172-3).

Lafont est équivoque à propos des intentions ou de la capacité de la Gauche à avoir introduit la démocratie en 1978, et il a raison, car, ainsi que nous l'avons vu, la démocratie est une valeur plutôt qu'un état de société. Sa vision de l'accomplissement de la promesse devient plus apocalyptique. En regardant l'avenir, la démocratie peut se réaliser par une alliance de la classe ouvrière et de la petite et moyenne paysannerie. « Si cette alliance est nouée solidement, l'ébranlement du système social peut se faire en sens inverse. Les classes moyennes peuvent basculer dans le sens d'une démocratie socialiste » (p. 185). C'est donc la responsabilité des intellectuels occitans de créer un nouveau modèle du socialisme, non pas du socialisme étatique, mais un socialisme ouvert et

démocratique (p. 177 ; p. 187).

Une fois réalisée, cette vision devient utopique. La nouvelle Occitanie s'opèrera par des principes démocratiques à l'extérieur et à l'intérieur. Une fois les relations entre des régions (naturelles) libérées, une Occitanie autonome pourra intégrer son propre développement à celui des régions voisines géographiquement et culturellement. « Ainsi se reconstituerait de façon démocratique et naturelle l'espace occitan » (p. 175). A l'intérieur de cet espace, il y aura un processus démocratique de reconquête de la langue (p. 190), et la valeur de la démocratie culturelle sera ouverte à tous (p. 193).

Cette vision détermine les moyens, et les quatre exigences minimales de l'autonomie sont en fait plutôt les exigences maximales qui pourraient être faites. Ces exigences sont, d'abord, une redéfinition du pouvoir politique, qui donne le pouvoir à un législatif et à un exécutif élus et qui confie la tâche de l'articulation des régions à une seconde chambre nationale, une Assemblée des régions. Ensuite, une redéfinition du pouvoir économique, afin que chaque région puisse déterminer son propre avenir. En troisième lieu, une redéfinition du système actuel des régions, suivant les critères de géographie humaine, d'héritage culturel et d'intérêts économiques ; et enfin, la libération des relations inter-régionales (pp. 173-5).

L'exigence-clef est la deuxième ; une fois libérée de l'intervention externe, l'Occitanie pourra se développer « naturellement » — comme nous l'avons vu deux paragraphes plus haut. La redéfinition du pouvoir économique est la garantie de la démocratie : « sans elle, on ne fera rien pour libérer les sociétés régionales. Avec elle, on peut envisager la pleine maîtrise territoriale, les choix sur l'espace habitable, la politique écologique » (p. 174 ; voir aussi p. 187). Cette vision est très proche de celle de Camproux (1935), qui, lui aussi, voulait des groupements économiques « naturels », dans une « Europe des peuples », et qui voyait des fédérations entre de tels groupements comme l'ordre naturel des choses (par exemple, 1935 p. 88, p. 96).

Lafont distingue sa position de celle de Camproux par son point de vue « de classe » (1974, p. 246), et il est vrai qu'il y a une progression quasi-mathématique des termes marxistes/révolutionnaires dans son essai, qui va de la « démocratie » à la « démocratie sociale » en passant par les étapes intermédiaires du « pouvoir », de « l'autonomie », de « l'autonomie démocratique » et de « l'autonomie sociale ». Ce qui est peut-être plus significatif, est la dimension utopique qu'ils représentent tous. La nouvelle Occitanie est à la fois l'accomplissement de la promesse de démocratie faite en 1790, et la nouvelle création de la vieille Occitanie médiévale : « La revendication occitane est la revendication du développement culturel des communautés, de toutes les communautés qui habitent l'espace occitan. On retrouve là un sens de la

démocratie que l'Occitanie du XII<sup>e</sup> siècle possédait » (p. 193). L'opposition absolue du Nord et du Sud persiste, ne se nourrissant plus de l'opposition de l'aristocratie et du peuple, mais de sa transformation en celle de la bourgeoisie à la classe ouvrière.

On pourrait m'accuser de prendre trop au sérieux les propos de Lafont, suggérer que les exigences et la façon de les poser sont une tactique nécessaire pour clarifier les choses et mobiliser l'opinion et que, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, Lafont peut également employer un langage beaucoup plus subtil. Pourtant, le langage qu'il adopte contient sa propre logique, comme nous le verrons. Après le premier chapitre, Lafont ne mentionne plus que rarement la France. Au lieu de cela, il introduit le mot de « pouvoir ». Ce mot a deux significations ; c'est tantôt la nature indivisible de la structure politique actuelle, et tantôt ce que la France possède, qu'elle a toujours possédé, et qui fait défaut à l'Occitanie. C'est à la fois un état de choses sociologique et une qualité.

Pour Lafont, dans les deux sens du terme, « le vrai problème occitan est celui du *pouvoir* » (p. 165). L'Occitanie au XII<sup>e</sup> siècle n'a pas réussi à construire un pouvoir étatique : « Espace d'un pouvoir possible non-réalisé, l'Occitanie ne cesse de se marquer de cette absence », parce que « le lieu d'un pouvoir absent est toujours le lieu du pouvoir de l'ailleurs » (p. 166). La rupture future est donc projetée dans le passé ; nous voilà dans un monde d'oppositions imaginaires éternelles qui ne permettent pas de médiations ni de restrictions. A l'intérieur de ce monde « la seule solution au malheur de l'Occitanie ne peut être que l'inverse du processus coupable de ce malheur : l'installation dans cet espace d'un pouvoir qui soit responsable de son devenir économique et du développement de la société qui y demeure, qui prenne pour cela toutes mesures : qui soit maître du *Plan* et de ses oppositions, capable des moyens propres à sa réalisation. Il n'y a pas de salut hors du *pouvoir autonome* en Occitanie » (pp. 170-171).

Cette rupture est représentée également dans le présent, parce que le pouvoir est incapable de se réformer. « Il n'est pas dans la nature d'un pouvoir capitaliste de soutenir un programme économique qui n'aurait pas pour ressort le profit lui-même... il n'est pas pensable non plus qu'un pouvoir centralisé limite lui-même son efficacité pratique en abandonnant tout ou partie de ses prérogatives... En conséquence, toute régionalisation doit user de duplicité et, grâce à divers palliatifs superficiels, mieux assurer la présence sur le terrain du pouvoir central ; tout aménagement du territoire continue à obéir aux choix économiques qui le déstructuraient... » (p. 170).

Dans le passage que je viens de citer, le rapport entre les deux mondes, de pouvoir et de non-pouvoir, apparaît sous deux formes complémentaires, l'une matérielle et l'autre intellectuelle. Celles-ci sont

appelées le « colonialisme intérieur » et « l'aliénation ». La théorie du colonialisme intérieur est en grande partie celle de la trahison du Sud par sa bourgeoisie industrielle (voir 1967, ch. 3). A la fin du Second Empire, la bourgeoisie capitaliste indigène abandonna son rôle de défense et d'encouragement du pays, et pour un « destin national » et investit chez ses concurrents du Nord et non dans sa propre industrie ; elle gela le capital qu'elle avait au Sud dans l'agriculture et la viticulture (p. 168 ; voir 1974, pp. 64-86). Cette situation de colonialisme intérieur est actuelle (pp. 177 ; 181 ; 183 ; 185).

Elle marche la main dans la main avec une mentalité colonisée ou aliénée. « On voit mieux maintenant comment le « contrat national », parce qu'il était mal éclairé, a servi d'habitable historique à la duperie : les Occitans sont devenus, par oubli de leurs intérêts immédiats ou à long terme, par la non-perception de leur espace, par l'incompréhension fonctionnelle de leur histoire, les agents de la colonisation de leur pays (comme ils étaient les agents les plus zélés de leur propre désoccitanisation linguistique, dans le cadre de l'Ecole nationale en guerre contre les « patois »). Ce fonctionnement est celui de l'*aliénation* » (p. 169).

La notion d'« aliénation » reproduit la structure du « secret » que nous avons déjà remarquée ; elle décrit quelque chose qui est présent mais insaisissable. Ce qui est aliéné est donc une essence, qui complète la nature éternelle de l'opposition fondatrice. Lafont a raison quand il note la nature sacrée de l'intégrité du territoire français (p. 156), qui est antérieure à toute histoire, mais il néglige de faire remarquer que l'Occitanie a la même nature sacrée.

Toutefois, l'aliénation a deux aspects. Les aliénés ne sont pas que des dupes, mais aussi des collaborateurs : « ...le pouvoir use des ruses et trouve en Occitanie de rusés collaborateurs » (p. 190). Le leitmotiv dans ce monde est que personne, ni aucune action, n'est jamais « innocent ». De là l'attitude du mouvement occitan envers le Félibrige : « Ainsi l'occitanisme a-t-il commencé à critiquer avec rigueur la devise félibréenne : *maintenir*. Dans le cours de l'histoire, on ne maintient jamais rien. Si l'on croit maintenir, c'est qu'on fossilise. Et cette fossilisation n'est jamais innocente : elle replie une culture non tant sur elle-même que sur des modèles idéologiques passésistes. Elle l'*aliène*. Le ruralisme félibréen est une des formes les plus pernicieuses, parce que les plus naïvement sereines de l'aliénation occitane » (p. 193). Celui qui est aliéné peut être également réactionnaire, donc ; les Félibres actuels qui collaborent avec les intérêts du « pouvoir » en soutenant la fragmentation de l'occitan enseigné à l'école agissent ainsi sous l'emprise de la « peur de la démocratie » (p. 191).

Chacun a ses responsabilités dans ce monde. Celles de l'occitaniste sont comparées à celles des administrateurs actuels du territoire de l'Occitanie : « C'est ici qu'apparaît la responsabilité de l'occitaniste.

Responsabilité en relief qui répond à la responsabilité en creux de l' « officiel français » (p. 159 ; voir également p. 153). Comme nous l'avons vu, la responsabilité du mouvement occitan est de définir une autonomie socialiste.

En accord avec cette vision, Lafont écrit : « A l'espace sans pouvoir(s) il faut rendre son, ses pouvoir(s). Sans délais. Tout délai est une condamnation de l'Occitanie, de la société occitane. Il ne peut être innocent » (p. 172). Le manque de pouvoir en Occitanie est lié au manque de responsabilités jusqu'à présent, à une responsabilité négative. Nous avons vu l'échec à industrialiser de la bourgeoisie méridionale au XIXe siècle ; il alla de pair avec un échec culturel et politique : « à cette Renaissance (le Félibrige) il a manqué le soutien de la bourgeoisie libérale qui, en termes d'époque, devait la conduire aux combats attendus, vers la constitution d'un pouvoir autonome » (p. 178).

La Gauche également n'est pas exempte de cette responsabilité négative : « Depuis longtemps, la responsabilité de la gauche française est lourde, de ne pas avoir compris dans l'instant le sens progressiste des révoltes occitanes (...) d'avoir noyé leur intelligence historique dans l'analyse « nationale » et le combat au seul niveau français » (p. 186). Un langage plus fort est invoqué contre la France, qui est accusée d'être « encore et toujours coupable de « génocide culturel » aux termes du droit international » (p. 190).

Le chemin de la Révolution que Lafont décrit recrée la dialectique du peuple et du complot. La notion de démocratie fournit un arrière-plan clair, même s'il est peu détaillé, sur lequel les silhouettes sombres de la réaction se détachent. L'ennemi externe est moins important que ses représentants à l'intérieur du Sud, qui travaillent sans cesse pour subvertir l'arrivée de la démocratie. Puisqu'il en est ainsi, l'autonomie socialiste ne peut être gagnée que par une cassure, une rupture absolue. Toute tentative pour imposer un régionalisme sans révolution est une supercherie, un régionalisme qui ne peut que souligner l'état actuel de provincialisme. La bourgeoisie capitaliste, « intégrée au capitalisme international, intéressée par ses alliances concrètes à la construction européenne plus qu'au maintien du marché français, ...soutient cette sorte de régionalisme moderniste qu'a incarné un temps Jean-Jacques Servan-Schreiber. Régionalisme crédible quand on l'envisage depuis les régions relativement fortes du territoire français... » (p. 179).

La classe bourgeoise dans son ensemble « ne peut, pour subsister, que favoriser la colonisation du territoire dans ses phases ultimes, mais il n'est pas exclu qu'elle acquière, quand elle court un danger, certains réflexes régionaux ou occitans » (p. 181). L'occitaniste se trouve donc continuellement confronté à un choix de régionalismes, qui se reflète dans un choix d'alliances ; ce choix définit sa tâche : l'occitaniste « met en branle, dans les superstructures idéologiques, un projet d'existence

qui n'a plus rien de provincial, et qui n'est régional qu'à condition d'articuler le régionalisme avec la seconde ère européenne de naissance des nations (la première s'épanouissant entre 1848 et 1919) » (p. 159).

Le choix entre les alliances est un choix entre deux interprétations du populisme. La première sorte de populisme prend appui sur les classes moyennes atteintes par l'intégration capitaliste européenne, et regroupe les artisans et commerçants, ainsi que la paysannerie et les couches inférieures de la bourgeoisie, et peut également, selon les circonstances, attirer des éléments de la classe ouvrière (p. 184).

La seconde sorte « est celle qui part du combat ouvrier : combat de classe et, en Occitanie, combat pour le maintien de l'outil de travail, combat pour le pays » (p. 185). Par ce chemin, le populisme peut se clarifier — « par la solidarité des travailleurs, de l'usine et de la terre, y compris les travailleurs immigrés ; en excluant d'un projet commun les catégories sociales qui, même si elles paraissent impliquées dans le tissu social du pays, ont partie liée avec qui le détruit » (pp. 185-6). Il serait impossible d'exprimer plus clairement le principe : l'Occitanie sera gagnée par la solidarité du peuple et par l'exclusion de ses ennemis.

Tel est le choix pour l'occitaniste, entre le mauvais et le bon chemin. Le premier mène « jusqu'à la récupération finale ou l'échec désespérant, quand parlent les vrais maîtres et que les compagnons de route restent en chemin, coupables de violences désavouées ( ... ). Il peut aussi choisir le socialisme, ce qu'il fait aujourd'hui clairement dans son ensemble, jouer sur l'alliance des travailleurs sa propre destinée de mouvement nationalitaire, traverser le populisme pour l'éclairer, et faire de « Volèm viure al país » le motif d'une invention de société moderne. Ses armes idéologiques, il les a dans une relecture des « classiques du peuple », français ou non, et dans une relecture de « l'histoire occitane » (p. 187).

Pour Lafont, donc, l'occitaniste occupe la position du militant quant au peuple ; il doit créer un langage qui est transparent aux valeurs du peuple. Il est clair que ce langage est la langue occitane. « Il n'y aurait pas d' « intelligence politique » de l'Occitanie sans cette langue même » ; et comme preuve de ceci, « la mobilisation des masses sous deux slogans d'un riche contenu, qui n'ont pu être énoncés qu'en occitan : « Gardarem lo Larzac » et « Volèm viure al país » » (p. 189).

De là, l'importance de remettre l'occitan en circulation ; il a également une dimension politique, ses démocrates et ses usurpateurs. « La solution linguistique occitane ... est une sorte de discipline de la démocratie. Elle ne reconnaît à aucune forme dialectale de la langue d'oc une prépondérance sur les autres. Elle rend à tous usager la maîtrise de la norme que les grammairiens usurpent ... Complémentairement, contre des siècles d'émiettement, elle favorise les conditions d'un rassemblement. Une graphie commune appliquée à tous les parlers permet l'inter-

communication écrite, que les publications pan-occitanes mettent à l'épreuve » (p. 191).

Les cisailles de la logique peuple/complot coupent de plus en plus fin ; le danger réside dans ces prétendus démocrates qui usurpent la voix du peuple et qui prétendent le représenter (tout comme les grammairiens usurpent la maîtrise de la norme parlée). « La tentation est grande pour les intellectuels socialement situés entre les classes de pouvoir (auxquelles l'acculturation scolaire les a intégrés) et les classes de non-pouvoir où sont leurs origines, de meubler le silence d'une parole populaire qui se fait attendre... ou qui ne dit pas ce qu'on voudrait qu'elle dise... A cette tentation, le Félibrige a succombé, après les écrivains « populaires » du Romantisme. Il a établi le règne des voix souveraines qui parlent *pour*, et construit à la suite de ce *pour*, le mythe d'un peuple selon sa convenance » (pp. 196-7).

Après avoir fait cette claire analyse, Lafont fait une distinction très logique entre un faux peuple et le vrai peuple, et il poursuit : « Ainsi l'homme de culture monte un spectacle d'ambiguïté où il représente (au sens théâtral, au sens politique) le peuple, sous le regard de qui n'est pas le peuple et se reconnaît différent, mais aussi devant ceux qui, étant peuple, sont sommés de se reconnaître tels en ce miroir tendu » (p. 197).

L'essai de Lafont se termine, chose curieuse mais tout à fait naturelle, sur une note mineure, avec une considération du rôle de l'intellectuel/militant vis-à-vis du peuple. Il définit à la fois l'acte de représentation et la tentation de l'anti-intellectualisme comme des formes d'aliénation. La tâche de l'intellectuel réside dans le paradoxe créé par la démocratie directe : éveiller le peuple en lui rendant sa voix ; écouter et non pas prendre sa place. « ... les intellectuels ... ont encore un rôle important à jouer dans la Renaissance occitane. Ils ont été la conscience éveillée au temps du long sommeil. Ils n'ont pas aujourd'hui à se substituer aux masses qui s'éveillent à leur propre occitanité, mais à favoriser cette prise de conscience, à l'écouter et à l'aider » (*ibid.*).

\*

\* \*

La position de Lafont reconstruit donc complètement « l'idéologie révolutionnaire » entière : la Révolution marque le début et la fin de cette idée du monde, dans laquelle toute action est politique, et dans laquelle les notions positives de « démocratie » et du « peuple » sont manifestées dans leur négation, le complot et la bourgeoisie. Après la Révolution, cette dialectique cessera : « L'autonomie pourra seule décroïsonner, ici, socialement la parole, donner à tous toutes les responsabilités de la culture, diffuser les moyens de la créativité aux limites du

corps social » (p. 198).

Tout ceci n'est pas pour suggérer que la position de Lafont est minée ; au contraire, il manipule le langage politique de façon très efficace. S'il est surprenant que son langage soit si « francisé », quelle est l'alternative ? Je terminerai avec cette question : y a-t-il une troisième position occitane par delà celles représentées par le Félibrige et par Lafont ?

*L'auteur de cet article exprime sa gratitude à Sylvie GAOUA et à Marie-Hélène HAUDRICOURT, qui l'ont aidé dans la traduction du texte, et tout particulièrement à Karl GROB, de l'Université de Ghent, qui lui a expliqué la lecture alternative de Rousseau.*



## BIBLIOGRAPHIE

1.

FURET F. : « La Révolution française est terminée » in *Penser la Révolution française*, Paris 1978, pp. 11-109.

ROUSSEAU J.-J. : *Du contrat social*.

SEILLIERE E. : *Le Péril mystique dans l'inspiration des démocraties contemporaines*, Paris 1918.

TAINÉ H. : *Les Origines de la France contemporaine*, Paris 1881<sup>7</sup>.

TOQUEVILLE A. de : *L'Ancien Régime et la Révolution*.

2.

ACHARD C.F. : *Dictionnaire de la Provence et du Comté-Venaisin*, 4 vol., Aix 1785-7 ; voir « Instructions préliminaires sur la langue provençale ».

BAUDELAIRE C. : préf. à Dupont C. (1853).

BERANGER L.P. : *Le Portefeuille d'un Troubadour* suivi par « Lettre sur les Troubadours », Marseille et Lyon 1782 ; *Oeuvres* Paris 1837.

BOUCHE M. : « Discours sur l'état actuel de la Provence... » dans Achard.

CERTEAU M. de : *Une politique de la langue*, Paris 1975.

CHAMPOLLION-FIGEAC J.-J. : *Nouvelles recherches sur les patois ou idiomes vulgaires de la France...*, Paris 1809.

DUPONT C. : *Les deux anges*, 1842 ; *Les paysans. Chants rustiques ; Chants et chansons*, 1853.

FABRE d'OLIVET : *Le Troubadour. Poésies occitaniques du treizième siècle...*, 1803.

FAURIEL C. : *Histoire de la littérature provençale*, 1831 (?) ; *Histoire de la Gaule méridionale sous la domination des conquérants germains*, 1836.

GAUT J.B, (éd) : *Roumavàgi*, Aix 1854.

GELU V. : *Nouvé Granet*, 1856.

GUINGUENÉ P.L : *Histoire littéraire d'Italie*, 1811-19.

GUIZOT : *Essais sur l'histoire de la France*, 1823 ; *Histoire de la Civilisation*, 1828.

LAMARTINE : préfaces à *Geneviève* et à *Poésies de Reine Garde*.

LAPOINTE S. : *Oeuvres*, Paris 1882.

LERMINIER : « De la littérature des ouvriers » in *Revue des Deux Mondes*, 15.12.1851.

MERY L. : préf. à *Oeuvres complètes* de P. Bellot (en 4 tomes), 1841.

MISTRAL F. : *Mirèio* (Mireille), Paris 1859.

MONTEGUT E. : in *Revue des Deux Mondes*, 1851.

NODIER C. : *Mélanges de littérature et de critique*, Paris 1820 ; *La légende de sœur Béatrice* – voir *Oeuvres complètes*, Paris 1875.

ORTOLAN : préf. à Poncy, C. (1812).

PAPON, l'Abbé : *Histoire de Provence* 4 vol., Paris 1777-86.

- PELLISSIER : notice sur l'oeuvre de Raynouard, in *Bulletin de Bibliophile*, 1836.  
PERDIGUIER A. : *Livre du Compagnonnage*, 1839.  
PONCY C. : *Marines*, Toulon 1842.  
RAYNOUARD F. : *Choix de poésies originales des Troubadours...*, 6 vol., 1816-21.  
REBOUL J. : *Poésies*, 1836 ; *Le Dernier Jour, poème apocalyptique*, Paris 1840.  
RIPERT E. : *La Renaissance provençale (1800-1860)*, Paris & Aix 1917.  
RISSON P. : *La vie et l'oeuvre de Gelu*, Avignon 1901.  
ROCHEGUDE H.-P. : *Le Parnasse occitanien ou Choix des poésies originales des Troubadours ; Essai d'un glossaire occitanien pour servir à l'intelligence des poésies des Troubadours*, Toulouse 1819.  
ROUMANILLE J. (éd) : *Li Prouvençal*, Avignon 1851.  
SAINTE-BEUVE : *Causeries du lundi* – sur Dupont, vol. IV, 1851 ; *Portraits littéraires* – sur Nodier, vol. I, 1845.  
SAND G. : *Le Compagnon du Tour de France*, 1841.  
SCHLEGEL W. : *Observations sur la langue et la littérature provençales*, Paris 1818.  
SCHELGEL F. : *Histoire de la littérature ancienne et moderne* (tr. fr.), 1829.  
SISMONDI S. : *Histoire de la littérature du Midi de l'Europe*, Paris 1773-1842.  
THIERRY A. : *Lettres sur l'histoire de la France*, Paris 1827.  
VILLEMAIN : *Cours de littérature*, Paris 1830 ; 5e & 6e leçons, vol. I.

3.

- CAMPROUX C. : *Per lo camp occitan*, Narbonne 1935.  
FURET F. : voir ci-dessus, 1.  
LAFONT R. : *La Révolution régionaliste*, Paris 1967 ; *Sur la France*, Paris 1968 ; *Décoloniser en France*, Paris 1971 ; *La Revendication occitane*, Paris 1974 ; *Autonomie. De la région à l'autogestion*, Paris 1976 ; « L'Occitanie, demain... » in *Pour l'Occitanie*, Toulouse 1979, pp. 151-98.  
WEBER E. : *Peasants into Frenchmen. The Modernization of Rural France*, 1976.

## NOTES AQUITAINES

Jean-Claude DINGUIRARD

Gascon, j'apprécie qu'un gros livre soit consacré à *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes* ; linguiste, je me suis réjoui d'y voir ma discipline utilisée comme science auxiliaire de l'Histoire. Tout bien pesé cependant, il me paraît que M. Rouche, dès qu'il se mêle de gasconologie, se montre constamment malheureux.

Considérons par exemple cette effusion, que sut lui inspirer le gascon : « on y sent l'influence de l'ancienne langue pré-romane de type aquitano-hispanique ou euskarienne, non seulement dans certaines survivances lexicales, mais dans des tendances de prononciation » (p. 156). S'il est louable que le dialectologue montre du flair, nul n'admettra qu'il puisse se borner à « sentir », surtout en matière de parenté linguistique. Puis, le gascon ne doit pas être le seul dialecte à conserver des traits hérités des langues (assurément pré-latines !) qu'on parlait sur son territoire antérieurement à sa romanisation. Qu'enfin ces langues aient été de type « aquitano-hispanique », c'est une lapalissade s'il s'agit de caractériser une situation géographique ; et sinon, c'est de l'extralucidité. Faut-il le rappeler ? La complaisance du proto-gascon à se laisser ramener au basque moderne est directement proportionnelle à la rareté des documents qui l'illustrent ; et pour l'ibère, l'une de nos rares certitudes à son propos, c'est qu'il ne paraît pas réductible au basque. Dans ces conditions, l'identification de « l'ancienne langue aquitano-

hispanique » avec le basque, qui renoue avec Humboldt en niant un siècle d'études aquitaines, demandait à être appuyée par de solides preuves.

Or, sa folle équation, M. Rouche la juge suffisamment démontrée, côté lexique, grâce au seul *artica*. Le choix de ce mot est regrettable : sans même parler du sens, sa vaste extension ne milite guère en faveur de l'étymon basque *arteaga*, qui a été avancé parmi bien d'autres origines possibles (ibère, gauloise, méditerranéenne) et dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il est loin de rallier tous les suffrages. Quant aux « tendances de prononciation » communes au basque et au gascon, M. Rouche se borne — et tant pis pour Gavel — à les illustrer par le *h*. Comme le castillan (air connu) ne peut avoir emprunté son *h* qu'au basque, de qui voudriez-vous que les Gascons tinsent le leur ? Le syllogisme est imparable, d'autant qu'il se fortifie de la note 106, où avec une ingénuité vaguement raciste M. Rouche assure que le passage de *f* à *h* est une « régression », que seul permettait le contact du latin avec une « langue plus primitive » !

Auprès d'aussi énormes preuves, paraîtront bien fades les effractions de portes ouvertes (quel mal se donne M. Rouche pour montrer que le *h* gascon existe dans la toponymie !), des affirmations effarantes (dans *Fiiite*, le double *i* prouverait l'aspiration initiale), des appréciations obsolètes exhumées sans charité, mais triomphalement (le gascon serait isolé du reste de l'occitan par une « frontière absolue »... C. Appel *dixit* !). Et le lecteur reste en définitive perplexe : M. Rouche a-t-il volontairement laissé insuffisante et mal dominée sa culture linguistique, crainte qu'un peu plus de science ne l'amenât à nuancer sa thèse ? Ou bien aurait-il pratiqué une lecture systématiquement orientée, grapillant chez les linguistes au gré d'une attention qui ne s'arrêtait qu'aux seuls détails jugés susceptibles d'étayer sa pétition de principe sur la Gascogne : « Cette zone linguistique originale est *donc* née aux VIIe-VIIIe siècles, au cours et à cause de l'expansion basque » ?

Naturellement, pour ce qui me concerne, j'ai été sensible à cette argumentation, dont les règles de cohérence m'ont paru renouer avec la méthode d'A. Durrieux ou de T. Cailleux. Mais surtout, je ne saurais trop louer les vertus libératoires du livre de M. Rouche, dans sa partie linguistique : c'est un peu grâce à elle que je me sens autorisé à publier, quelque insuffisantes que je les sache, les présentes spéculations aquitaines.

\*

\* \*

## 1. VIRGILE DE TOULOUSE ET L'ÉTAT LINGUISTIQUE DE L'AQUITAINE AU VI<sup>e</sup> SIECLE

Il ne suffit pas de bien connaître les langues pour faire un bon traducteur : il faut encore savoir de quoi l'on parle. Un cancre en latin, mais qui n'ignore pas tout à fait les données linguistiques, tant générales que particulières à l'Aquitaine, peut s'autoriser de ce truisme pour redresser en une ou deux occasions la traduction que l'abbé Tardi nous donna de Virgile le Grammairien. Ainsi m'apparaît-il évident que « *n* autem si eam *f*, *m*, *p*, *n* secuta fuerit, in *m* sonum uertetur » (p. 43) exige — correction paléographiquement banale — qu'on lise *u* son dernier *n* : car s'il est ordinaire qu'une nasale dentale s'accommode à un phonème labial subséquent, sa labialisation spontanée devant une dentale serait assez inconcevable ici. Par ailleurs, l'omission de *b* dans cette énumération des labiales fait qu'on interprètera comme tel le *u* restitué : tant il est connu de chacun, qu'en Gascogne UIUERE et BIBERE se confondent.

\*

\* \*

Virgile de Toulouse mérite donc d'être relu à la lumière des faits aquitains. Non qu'ils soient propres à résoudre miraculeusement toutes les bizarreries qui nous arrêtent dans les *Epitomae* ; mais sans doute quelques unes s'en éclairent, et — ce qui nous importe bien davantage — Virgile apparaît décidément comme le premier témoin de ce qui deviendra le gascon.

Bien sûr, il n'est que trop tentant dès lors de se laisser aller à l'annexionnisme le plus chauvin. Ce n'est pas sans dépit qu'on note par exemple que l'abbé Tardi rend « Felix Alexander, Agenorum magister » par ' Félix Alexandre, le maître de Carthage ' (p. 52). Tout légitimé qu'il est par le dictionnaire à traduire ainsi, le savant éditeur de Virgile aurait pu avoir l'urbanité de rendre à Agen l'un de ses premiers grammairiens connus : dans le nom si carthaginois d'Agen, la ville rivale, notre Grammairien ne trouvait-il pas une justification supplémentaire à appeler Rome sa ville de Toulouse ? Certes, c'est là pure conjecture, mais qui n'est pas dépourvue de vraisemblance, si l'on tient compte d'un certain ancrage de Virgile dans notre réalité territoriale. Son enracinement se manifeste en effet ailleurs.

Ainsi lorsque notre Grammairien, abordant la question de la prononciation des lettres, annonce « de potestate autem, quia magna ex

parte legestum est, bigerro semone clefabo » (p. 41), on comprend d'ordinaire que Virgile va se mettre à parler le bigourdan du VI<sup>e</sup> siècle. Or son discours se poursuit imperturbablement en latin ... Mais passé le premier mouvement de déception, le dialectologue constatera qu'il fournit des détails infiniment précieux. Il y est en effet question du *h*, décrit comme une aspiration susceptible de précéder une voyelle (avec un son alors voisin de *f*) aussi bien que de se joindre à une consonne (Virgile ne cite que des occlusives sourdes). Il est donc à peu près sûr qu'en ce passage, loin d'annoncer un changement de langue d'ailleurs mal explicable, Virgile de Toulouse a simplement voulu dire qu'il allait traiter de la prononciation des lettres, non telle qu'elle devrait être, mais telle qu'elle se réalisait alors dans le latin parlé en Bigorre.

Par ce clin d'oeil à un public qui (selon toute vraisemblance) moquait cette prononciation provinciale, Virgile ne se montre pas seulement le précurseur de tous les *Méridionalismes Corrigés* ; il est le premier à faire état de divergences dans le latin parlé en Gaule, et surtout il nous paraît indubitable qu'il donne une précoce caractérisation du proto-gascon. Il est connu en effet que cette langue a transformé en *h* les *F* latins ; et qu'aujourd'hui encore subsistent, justement en Bigorre, des occlusives sourdes aspirées. J'ai déjà eu l'occasion, dans les *Travaux de Linguistique et de Littérature* (1977, p. 243), d'attirer l'attention des gasconisants sur le témoignage de Virgile quant à l'évolution de *F* en *h*. Par une impardonnable négligence, l'existence d'occlusives sourdes aspirées dans le gascon de Bigorre m'avait alors échappé : on la vérifiera pourtant aisément grâce à la transcription du texte en dialecte de Gavarnie que J. Allières a donnée, p. 440 de F. Taillefer, *Les Pyrénées* (Toulouse, 1974) : y apparaissent les prononciations *phai* (PATER), *khap* (CAPUT), *trattha* (TRACTARE).

\*

\* \*

On objectera peut-être qu'il n'est pas sûr que Virgile ait fait allusion au proto-gascon : le basque, dont il n'est pas interdit de croire qu'il fut parlé dans la Bigorre primitive, connaît également l'évolution de *F* à *h*, et aspire lui aussi ses occlusives sourdes.

Le problème n'est pas tant linguistique, si l'on se range à l'opinion, assez couramment admise encore que sans doute trop simplificatrice, que le gascon est du latin transmué par des gosiers faits au basque ; il est plutôt chronologique. Parlait-on encore basque en Bigorre au VI<sup>e</sup> siècle, ou déjà latin ? Les deux, serions-nous tenté de dire en nous fiant à Virgile ; car si ce sont bien des mots latins dont il a signalé qu'ils

avaient des occlusives aspirées (*hcorda, htronus, hpalanx* p. 43), le latin bigourdan intégrait apparemment volontiers des termes indigènes, tel ce *goela* 'lectuosus' auquel le propre oncle de Virgile devait son sobriquet de *Goelanus* ; et l'on peut se demander si ailleurs notre Grammairien ne mentionne pas du proto-basque.

Ainsi dans la latinité qu'il nomme *semedia*, terme qu'il glose suggestivement en « hoc est nec tota inusitata nec tota usitata », Virgile signale que *mota gelus* se dit pour *mons altus* (p. 128). Nous supposons que les équivalences de terme à terme suivent ici l'ordre des mots, *mons* équivalant à *mota* et *altus* à *gelus* : car il est bien tentant d'identifier *mota* au pré-celtique MOTTA, de sens effectivement assez semblable à *mons*. Reste un mystérieux élément *gelus* = *altus* qu'il n'est peut-être pas trop téméraire de rapprocher des réflexions qu'H. Gavel consacra au nom de lieu CALA (GURRIS) : « puisque, d'une part, le c initial de l'époque romaine doit apparaître aujourd'hui sous la forme d'un g, et que, d'autre part, l'l simple intervocalique de cette même époque doit normalement être représentée aujourd'hui par un r, si l'élément *cala* s'est conservé en basque, il doit être devenu *gara*. Or, précisément, ce mot existe. C'est un adjectif qui signifie « haut... » (*Bull. Soc. Sciences, Lettres et Arts et d'Etudes Régionales de Bayonne*, 1931).

De CALA à *gelus*, la ressemblance pourra paraître bien vague : c'est évidemment CAL(A) et *gel-* qu'il s'agit de comparer, et l'identification de ces deux éléments l'un à l'autre ne doit pas poser de problème formel insurmontable ; quant à la coïncidence sémantique, elle est parfaite. Mais que peut bien être cette terminaison *-us* dont s'augmente *gelus* ? Sans doute pas la désinence latine connue, car Virgile s'abstient de normaliser de la sorte les latinités excentriques dont il cite quelques termes ; et puis l'accord avec MOTTA aurait alors exigé, selon toute vraisemblance, que *gel-* prît en ce cas une désinence féminine *-a*. Tout semble donc indiquer que *-us*, ici tonique, doit représenter un suffixe.

Et puisqu'il ne s'agit que d'imaginer, pourquoi ne pas aller plus loin, et même trop loin peut-être, en supposant que *gelus* s'est remarquablement conservé malgré les siècles, et que le mot s'observe encore ? Il est en effet, en toponymie, un élément qui, sauf erreur, n'est attesté qu'en Gascogne occidentale, c'est-à-dire dans la partie du pays qu'on a quelque raison de croire la moins imprégnée d'influence latine ; et cet élément montre une étonnante ressemblance avec notre *gelus*. Tout le monde connaît Casteljaloux (Lot-et-Garonne), mais peut-être Ainhice-Mongelos (Pyrénées Atlantiques), Castetgelos (d°) et d'autres qui ont dû m'échapper (mais je mets à part, au moins provisoirement, *Gelos* et *Argelos*), sont-ils moins célèbres : quelque « évidente » que puisse

paraître l'explication que le *Dictionnaire* de Dauzat et Rostaing donne au premier de ces noms — *jaloux* y serait l'adjectif connu, mais pris au sens de ' périlleux, exposé ' —, on peut se demander si *jaloux* n'y représente pas le résultat d'une attraction paronymique. Car il est bien difficile de séparer *Casteljaloux* de *Castetgelos* d'une part ; et d'admettre par ailleurs que la voyelle tonique de \*ZELOSU ait pu, dans ce dernier cas et dans celui de *Mongelos*, aboutir à un *o* ouvert alors que l'ancien occitan *gelos* offre, très normalement, un *o* fermé.

\*

\* \*

Est-il toutefois bien certain que *mota gelus* représente du proto-basque ? Il est permis d'en douter. D'abord parce que l'autre exemple de *semedia* que donne Virgile, *gilmula* ' gula ', ne coïncide guère, me semble-t-il, avec les données basques. Ensuite parce que rien n'est plus douteux que le caractère euzkarien de MOTTA, toponyme très ubiquiste. Enfin parce que, pour ramener *gelus* au basque, passe encore qu'on aille de CALA à *gara* ; mais à *dolo* ? Car *Mongelos* se dit en basque *Mondoloze*, et si la variation phonétique est explicable, la sémantique n'y trouve guère son compte : tout se passe comme si les euzkarophones n'avaient absolument pas eu conscience que *gelos* pût ici correspondre à leur *gara*... Inévitablement, on songe dès lors à une basquisation, au mieux à une re-basquisation de *Mongelos*, mais qui aurait épargné le nom traditionnel du village. Mais en fait rien n'empêche de penser que *gelus*, comme d'ailleurs *mota*, appartient à une langue peut-être bien différente du basque.

Quoi qu'il en soit, l'explication que le *mota gelus* de Virgile peut recevoir des faits aquitains nous impose de reconsidérer la théorie des douze latinités, ou tout au moins la seconde de ces théories, celle que le Grammairien attribue à son maître Virgilius Assianus. Si par *latinité* on peut entendre aussi ' langue ' ( et l'évolution sémantique de *latin* ne contredit pas à cette hypothèse ), on peut se demander si, parmi les douze en question, il ne s'en trouve pas une ou deux à représenter l'aquitain primitif. La *semedia* est bien sûr dans ce cas, mais Virgile mentionne encore une langue assez rustique et méprisée, la *spela*, dont il nous livre un maigre échantillon de vocabulaire : *sabon* ' lepus ', *gabul* ' vulpis ', *gariga* ' grus ', *lena* ' gallina '.

C'est peu, et pourtant cette liste recèle, pour un gasconisant, bien des prétextes à rêver. Seul même, le sentiment que c'est trop beau pour être vrai pourra réfréner notre enthousiasme... Car, puisque des dérivés de GALLINA sont utilisés en gascon pour désigner les grands échassiers

(*garidou*, p. ex.), le *gariga* 'grus' pourrait parfaitement être appelé à témoigner de la précocité d'une évolution gasconne (non basque !), celle de -LL- en -r-. Quant à *sabon* 'lepus', on pourrait sans inconvénient le rapprocher de l'adjectif *sabalh*, *sabalhous*, *sabayard* 'grisâtre', que les étymologistes n'ont pu raccrocher à aucune langue connue... Quoi qu'il en soit, la *spela* ne paraît pas plus réductible aux langues classiques qu'au basque ou au celtique : il est donc tentant de la faire entrer au nombre des langues de substrat dont le vocabulaire gascon nous montre l'existence – mais je laisse de plus habiles décider si la *spela* était parlée par des Ibères, des Ligures, voire des rescapés de Néanderthal !

\*

\* \*

Mais le peu que dit Virgile ( « *spela*, hoc est humillima, quae semper res terrenas loquitur », p. 129 ) incite à s'interroger sur le statut social de ceux qui utilisaient cette langue : ces « Aquitains primitifs », si même ils n'étaient pas réduits à une triste servitude, passaient assurément pour des sauvages aux yeux des élites romanisées. De la même façon, sans doute, les Aquitains avaient-ils passé pour posséder une culture inférieure aux yeux des Basques qui les avaient antérieurement dominés : car la considérable euzkarisation de leur anthroponymie, non plus que le nom de *Vascons*, ne sauraient être invoqués comme preuve qu'ils parlaient basque ( sur d'aussi frêles indices, on conclurait que le français est une langue germanique ! ), mais bien qu'ils furent soumis à une culture dominante qui, elle, était indubitablement euzkarroïde.

## 2. LE NOM COMMINGES ET LA PHONOLOGIE DE LA LANGUE DES AQUITAINS.

Le nom de lieu *Comminges* fut étudié par A. Thomas en 1887 (*Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux*, article repris dix ans plus tard dans les *Essais de philologie française*), puis par H. Gavel en 1940 (*Revue des Etudes anciennes*). Thomas, (mal) inspiré par une illusion basque d'A. Luchaire, posait une évolution de -NV- en *m* qui fit longtemps autorité, suscitant encore chez J. Ronjat cet élan, plus empreint de foi que de raison : « pour [aquitain] -nv- > -m- on n'a qu'un ex., *Conven(i)cos* > *Coumenges*, mais il est probant » (*Grammaire*

historique, 2, p. 217 ). Pour Gavel, au contraire, le latin CONVENAE tente de donner une approximation pour une forme autochtone en \*KOMBEN—. On pourrait se demander pourquoi l'on eut recours à la graphie NV pour représenter les sons *mb* ; mais c'est que \*KOMBENAE n'eût guère été parlant pour les Romains, tandis que CONVENAE pouvait apparaître idéalement justifié par les faits : notre Lugdunum ne fut-elle pas peuplée, à l'origine, par un ramassis de peuplades ? Et puis — on nous permettra de le rappeler —, le témoignage de Virgile de Toulouse, convenablement lu, nous garantit que NV pouvait parfaitement être prononcé *mb*. Que demander de plus ?

\*

\* \*

On n'aurait donc rien à ajouter à l'hypothèse de Gavel, si éminemment propre à expliquer le *m* de *Comminges*, si l'on ne s'avisait de ce détail bizarre, que signala R. Lizop à la p. 38 de *Comminges et Couserans avant la domination romaine* : Ausonne place des « *pinea Cebennarum* » entre Toulouse et les sommets enneigés des Pyrénées, tandis que Strabon assigne des « *Kemmenon* » comme limite orientale à l'Aquitaine.

Peut-être a-t-on conclu trop tôt, et trop facilement, à une erreur géographique de ces auteurs : passe encore pour le second, que l'on pourrait imaginer ici victime d'une confusion ; mais il est totalement invraisemblable que le Bordelais Ausonne ait pu vouloir parler des Cévennes. Or, à admettre le témoignage d'Ausonne, il devient difficile d'écarter celui de Strabon, tant concordent les formes *Cebennae* et *Kemmenon*. Une fois encore, il convient sans doute d'humilier la linguistique aux faits : la limite orientale de l'Aquitaine est constituée par le Comminges ( dont le Couserans ne fut longtemps qu'une partie ), et c'est encore le Comminges que nous trouvons entre Toulouse et les neiges éternelles des Pyrénées. Tout porte donc à croire que *Cebennae*, *Kemmenon* et *Convenae* constituent autant de variantes qui tentent de rendre le nom aquitain qui est à l'origine de notre moderne *Comminges*.

Le furieux air de famille qu'ont toutes ces formes ne nous autorise pas à tenir pour négligeables leurs différences, qui sont peut-être instructives. Il est en effet notable que, dans le prototype de *Comminges*, la première voyelle ait pu sembler *e* aussi bien que *o* ; et qu'à l'intérieur du mot, un son aquitain ait été perçu tantôt *m*, tantôt *b*, et tantôt *mb*. Ajoutons que la finale a peut-être aussi de quoi intriguer, et l'on conviendra que ce diable de nom n'en finit pas de poser des problèmes.

I

Le flottement entre *e* et *o*, précisément devant nasale, n'est pas sans exemple en pyrénéen pré-roman. A parcourir les *Inscriptions antiques des Pyrénées* de J. Sacaze, on note ainsi que SEMBEDONNIS est une probable variante de SEMBETENNIS ; et que le nominatif ANDOSTEN a pour génitif ANDOSTONIS, tandis que son datif revient à ANDOSTEMUI.

Attribuer ce flottement à un fait de polymorphisme serait commode, mais l'explication convainc mal, tant est répandue l'opposition *e-o* : les documents aquitains eux-mêmes semblent bien l'attester. Peut-être approcherait-on mieux la réalité en se demandant si l'aquitain ne possédait pas tout simplement des voyelles /*n̄*/ et /*m̄*/, susceptibles de se réaliser, ad libitum, [ <sup>e</sup>n, <sup>e</sup>m ] ou [ <sup>o</sup>n, <sup>o</sup>m ]. Dans le mot qui nous préoccupe, la romanisation progressive des populations aurait évidemment favorisé le transcodage de /*m̄*/ en deux phonèmes, et la solution /*om*/, plutôt que /*em*/, aurait prévalu pour la simple raison que la labiale *m* s'accommodait mieux d'un support vocalique, lui-même arrondi.

\*/*kmben-*/ donc, mieux encore que \*KOMBEN-, pourrait être appelé à rendre compte de la variation que l'on observe de *Kemmenon* à *Convenae*. Mais comment expliquer le type *Cebennae*, si l'on écarte comme improbable l'hypothèse d'une attraction paronymique par les *Cévennes* ?

II

On est d'autant plus enclin à voir dans le *Cebennae* d'Ausonne une variante de *Convenae*, que l'hésitation entre *b* et *mb* s'observe en d'autres cas dans l'aquitain : et notamment dans le célèbre toponyme *Eliberre/Elimberrum*. Mais par ailleurs, la situation se complique encore de ce que le gascon nous laisse imaginer de son substrat : d'une part *-MB-* s'y simplifie en *m* ; et d'autre part l'opposition, aujourd'hui acquise, de *m* à *b*, semble avoir eu quelque peine à s'imposer dans cette langue.

Le premier point est trop connu pour qu'il soit nécessaire de l'illustrer. Je signalerai simplement que la simplification de *-MB-* en *m* est probablement fort ancienne en gascon. On observe en effet que, dans les cas du type *cambra* < CAM(E)RA, le groupe *-mb-* s'est conservé malgré la métathèse qui fit aboutir ce mot à *cramba* : preuve qu'à l'époque de ladite métathèse, la tendance à réduire *-mb-* ne s'exerçait plus guère en gascon.

Quant à l'incertitude entre *b* et *m* qui semble avoir régné autrefois

en gascon, G. Rohlfs la signale au détour des pages 52 et 129 du *Gascon*, elle a aussi frappé S. Palay, qui en fait état à la lettre *M* de son dictionnaire : mais en restreignant le phénomène à « quelques mots », alors qu'il n'est que de feuilleter son ouvrage pour récolter des hésitations avec une abondance qui passe le tolérable, même pour des phonèmes affines. La confusion par ailleurs semble remonter haut, puisque le MONSUS des *Inscriptions antiques* fut astucieusement identifié avec BONXUS !

Il n'est pas impossible de voir dans ces deux phénomènes la manifestation d'un trait unique : les Aquitains n'entendaient, à strictement parler, ni *b* ni *m*, soit que [ *m* ] et [ *b* ] constituassent pour eux des latitudes de réalisation du même phonème, soit, plutôt, que l'oreille des Aquitains, faite à un système phonologique propre, fût victime des perceptions acquises et entendît quelque chose qui unissait intimement *m* et *b*. Et l'on songe alors à ces sons pré-nasalisés, tels que les possèdent notamment certaines langues africaines : la reconstruction amena A. Martinet (*Economie des changements phonétiques*, p. 387) et L. Michelena (*De onomastica aquitana*) à en postuler l'existence en proto-basque et en ibère. Et en effet, une forme \*/k<sup>~</sup>ben-/ justifierait on ne peut mieux les variantes de *Convenae*, la relativement lente acquisition de l'opposition *m-b* pouvant expliquer que le transcodage [ *mb* ], toujours ressenti comme réalisation d'un phonème unique, ait été précocément réduit à *m* (comme l'annonce *Kemmenon*), qui prévalut sur *b* (attesté par *Cebennae*).

### III

Un autre point commun à *Convenae-Cebennae-Kemmenon*, et qui a de quoi surprendre, c'est leur totale disparition : car pour expliquer le *j* de *Comminges*, c'est à CONVENICOS que font appel les étymologistes. Mais s'il est irréprochable quant à la forme et acceptable pour le sens, ce mot n'est pourtant pas à l'abri de toute critique.

Il est permis en effet de s'étonner de la date à laquelle on le trouve attesté, date si tardive qu'elle fait soupçonner sa légitimité paternelle vis à vis de *Comminges*. Si j'en crois le relevé établi par C. Higounet (*Le comté de Comminges*, p. 5), complété sur un point par G. Balencie (p. 100 des *Mélanges L. Couture*), on ne l'observe que vers l'an mil. Or, tout laisse croire qu'à cette époque, les lettrés étaient suffisamment conscients d'équivalences du type EXCOMMUNICARE = *escomenjar* pour forger en toute bonne foi des *Comenico* (979) et *Cominico* (1003) afin de traduire en latin le vulgaire *Comenge* (1076). Si l'étymon était

bon, on voit mal ce qui aurait empêché les Anciens de parler de (LUGDUNUM) \*CONVENICORUM, au lieu de (LUGDUNUM) CONVENARUM. Bien sûr, l'idée n'a rien qui puisse choquer, que ce dernier terme subit par la suite une suffixation ; mais pendant tout le haut Moyen Age, c'est -ENSUS que l'on observe : *Convenensis* (533), *Commenensae* (788), -ICUS ne venant apparemment à l'idée de personne. Pourtant, nous avons tout lieu de penser que la prononciation actuelle du nom était déjà à peu près celle du IXe s. : le -NI- de *Conveniensis* (879) ne peut guère représenter que notre *-nj-*, ou son ancêtre. Postérieures d'un siècle ou plus, les formes en -ICUS n'ont donc pas grande autorité : tout au plus témoignent-elles, chez les scribes en panne d'étymologie, d'une certaine habileté à construire des latinismes pour traduire des mots romans d'origine oubliée...

Une lettre peut cacher deux sons : le plus simple serait peut-être de supposer que le dernier -N- de *Convenae* et variantes, outre une nasale, note un phonème aquitain qui est à l'origine du *j* de *Comminges*. Ce pouvait d'ailleurs être déjà une chuintante (rétroflexe, pourquoi pas ?) : les langues classiques, si démunies pour la transcription de ces sons, pouvaient d'autant mieux le négliger ici que sa notation eût gâté un beau calembour.

\*

\* \*

Pomponius Méla avoue qu'il lui est impossible de prononcer certains noms pyrénéens, et les lapicides commingeois semblent avoir eu quelque mal à figurer les noms indigènes avec les seules ressources de l'alphabet latin. Peut-être avons-nous le tort, lorsque nous scrutons l'évolution du gascon, de croire d'acquisition trop immédiate les sons du latin : la pesanteur phonologique des langues de substrat n'a pu éviter de se faire sentir.

Par ailleurs, spéculer sur la façon dont, voici quelque deux mille ans, articulaient nos ancêtres, voilà qui pourra paraître d'une totale inanité au lecteur. Pourtant, le dossier auquel nous versons cette mince contribution linguistique n'est pas exclusivement celui de la connaissance désincarnée : et justement parce qu'il s'agit de nos ancêtres et que, à tort ou à raison, par le langage on se fait déjà une idée de l'homme. On ne sort jamais de l'ethnolinguistique...

### 3. DES BASQUES AU VAL D'ARAN ?

La *Chanson de sainte Foi* offre en réalité, au v. 384, *cisclanl bascon qeson daran* ; la quête de sa vérité a incité A. Thomas à y rétablir  
*Cisclan'l Bascon, qe son d'Aran,*

et les éditeurs comprennent donc « les Basques, qui sont d'Aran, en sifflent » (A. Thomas, *La chanson de sainte Foi d'Agen*, p. 46) ou « les Basques, qui sont [ du Val ] d'Aran hurlent » (E. Hœpffner et P. Alfarc, *La chanson de sainte Foy*, II, p. 138). On voit quel excitant problème d'ethnographie et de linguistique pyrénéennes se trouverait résolu d'un mot par le vénérable texte, huit siècles avant qu'A. Luchaire ne le pose pour en faire un durable cheval de bataille des études gasconnes. Mais faut-il admettre sans autre examen cette lecture ? Peut-on faire crédit à une assertion qui peuplerait de Basques un territoire à peine sorti de la mouvance commingeoise lorsque fut copiée la *Chanson de s. Foi* ?

\*

\* \*

Les commentateurs se sont inclinés devant « l'évidence » de la lecture. Avec un laconisme qui empêche de discerner s'il récuse le témoignage pour le XI<sup>e</sup> s., ou seulement pour aujourd'hui — car c'est le gascon que l'on parle dans l'Espagne aranais —, A. Thomas signale l'erreur. Bien qu'E. Hœpffner ait marqué quelque embarras à ce propos (*S. Foy*, I p. 311), P. Alfarc, lui, n'est effleuré d'aucun doute quant à l'euzkarité des Aranais : « les *Basques* sont mentionnés à cause de leur mauvaise réputation. Ceux du Val d'Aran doivent l'être à cause du rôle fâcheux qu'ils ont joué au temps des Croisades d'Espagne, où les défenseurs de la foi chrétienne étaient aux prises avec les Infidèles » (d<sup>o</sup>, II, p. 138). Peut-être l'éminent spécialiste des religions disposait-il de données aranaises qui nous font défaut ; mais on se défend mal de l'impression qu'il rapproche un peu trop le Val d'Aran de Roncevaux... Une telle erreur de parallaxe sur l'habitat des Basques serait d'ailleurs bien excusable, commise depuis Strasbourg-la-lointaine, et en des temps où la documentation sur le gascon n'était apparemment pas très accessible : L. Sainéan ne venait-il pas d'affirmer sans rire (p. 41 de la *Revue des Etudes Rabelaisiennes*, 1910) qu'on parle catalan à Bayonne ?

Les savants modernes sont bien sûr infiniment mieux informés ; et pourtant, ils arrivent parfois à récupérer dans le sens euzkarien le vers de *s. Foi*. Ainsi J. Allières (*Les Basques*, p. 30) s'autorise-t-il de notre v. 384, joint à l'origine bigourdane du premier roi de Navarre,

pour appuyer la thèse, chère à J. Corominas, d'une romanisation tardive, très tardive, des vallées pyrénéennes, qui seraient restées longtemps bascophones. En somme, la *Chanson de s. Foi*, grâce à une synecdoque aranaise, attesterait par un témoignage irréfutable le caractère basque de toutes les Pyrénées, sinon peut-être au XI<sup>e</sup> s., tout au moins à date alors suffisamment récente pour que le souvenir en fût encore tout frais dans les mémoires.

Il n'est donc pas inutile de rappeler l'exclamation de M. Cassagneau, « Un Bigourdan ne fonde plus le royaume navarrais » (*Bull. Soc. Archéol., Hist., Litt. et Scient. du Gers*, 1, 1960) : les historiens semblent bien avoir prouvé qu'Inigo était un pur Navarrais. D'un autre côté, les premières chartes commingeoises en vulgaire (elles sont à peine moins anciennes que la *Chanson de s. Foi*) montrent une langue trop totalement occitane pour qu'on ait le droit de supposer une romanisation de fraîche date. Au demeurant, le témoignage de Virgile de Toulouse autorise à croire la Bigorre bien latinisée dès le VI<sup>e</sup> s. : considérablement plus soumis au rayonnement de Toulouse, le Comminges – Val d'Aran compris – pouvait-il se montrer moins précoce ?

Ce sont de tels détails qui font qu'on s'interroge sur la foi qu'il convient d'accorder à l'allusion aranaise du v. 384. Assez paresseusement, on se dira peut-être tout d'abord que l'auteur, en ces temps assez peu soucieux d'exactitude géographique, a bien pu commettre une erreur d'imputation dont il serait vain de chercher la raison hors de la rime. Avec plus de courage, on pourra encore table sur les latitudes que nous offre l'intention stylistique : pourquoi *aran*, loin de représenter ici un toponyme précis, ne serait-il pas simplement l'appellatif basque qui signifie 'vallée' ? Après tout, on peut tenir *cisclar* pour une passable évocation de l'*irrintzina* !

Mais pourquoi borner ses efforts à justifier la lecture de Thomas ? L'ambiguïté fondamentale de tout énoncé permet de trouver ici, et sans grande peine, bien d'autres interprétations. On remarquera par exemple qu'un simple *b*, mis à la place d'un *g*, rendrait banal et limpide le v. 384 : « les Gascons, qui sont [ du Val ] d'Aran ». La localisation gagnerait en exactitude, et la *Chanson de s. Foi* en cohérence, puisque sa tirade VI accuse très précisément les Gascons, et non les Basques, du martyre de la jeune fille. La faute ne serait pas invraisemblable, car si le scribe a pu affubler *cisclan* d'un *u* postiche, c'est qu'il était à ce vers suffisamment distrait pour écrire *gascon* par un *b*.

Mais cette correction est-elle même bien nécessaire ? Même s'il oppose *tota Basconn'* à *l'encontrada delz Gascons*, le vieil auteur n'a pas obligatoirement eu dans l'esprit la distinction que nous faisons

aujourd'hui entre Gascogne et Pays Basque. *Basconna* désignait-il si évidemment le Pays Basque en languedocien du XI<sup>e</sup> s. ? La forme est étrangement proche de *Gasconha*, son probable doublet, et l'histoire de l'enchevêtrement, puis de la spécialisation de ces termes nous est encore trop énigmatique pour qu'un doute ne s'infilte pas dans nos esprits. Pourquoi ne pas imaginer, par exemple, que *Bascons* et *Gascons* représentaient pour l'auteur de *S. Foi* deux peuplades bien gasconnes ? Que — pourquoi pas ? — *Gascons* seraient les Agenais, mais *Bascons* leurs congénères d'outre-Garonne ?

Hœpfner, que gênait *bascon* au lieu du *bascle* attendu pour désigner les Euzkariens, suggéra déjà quelque chose d'analogue (*S. Foi*, I, p. 311). Mais cette hypothèse débouche sur une question qu'il est difficile d'esquiver : pourquoi les Aranais, peuplade somme toute fort obscure, seraient-ils brusquement promus à tant de célébrité, et à tant de noirceur, par l'auteur de *S. Foi*, dans une cheville du v. 384 où leur nom — qu'il faudrait supposer étonnamment connu du public de l'époque — vient en somme comme cheveu dans la soupe ? Se résoudra-t-on à cette fragile rêverie, que l'auteur de *S. Foi* devait être d'obédience carcassonnaise ; et que son allusion topographique marque le patriotique dépit d'un fidèle sujet, fâché que le Val d'Aran ait été enlevé à la maison de ses maîtres ?

Certes, toute théorie vaut d'être exposée, parfois même soutenue, et peut-être est-ce le cas de celle-ci. La spéculation toutefois est difficile à accepter s'il est vrai, comme le suggère C. Higounet (*Le comté de Comminges*, I, p. 37) que le rapt du Val d'Aran remonte au IX<sup>e</sup> s. pour le moins : au bout de deux ou trois siècles, comment ne pas en prendre son parti ? Aussi la question posée nous a personnellement conduit à l'opinion que, dans *Cisclan'l Bascon, qe son daran*, il n'était en aucune façon obligatoire de voir la moindre allusion au Val d'Aran. On peut tout aussi bien y reconnaître la préposition *arran* 'près de', que L. Albert signale en fuxéen et qu'il rapproche du catalan *aran* : les alternances si fréquentes de l'ancien occitan, *fora-defora, reire-dereire, sobre-desobre, tras-detras...* incitant à faire de *daran* une variante sans mystère de *ar(r)an*. Le vers 384 serait alors à entendre tout platement : « les Basques ( ou les Gascons ), qui sont tout près, hurlent ».

\*  
\* \*

Le Val d'Aran n'a pas de chance : Y. Dossat lui refuse son évêque cathare (*Bull. philolog. et hist.*, 1955-56), et voilà que je prétends le

priver d'une prestigieuse illustration littéraire... On peut regretter aussi que je veuille ôter à la *Chanson de S. Foi* son plus beau prétexte à enfourcher la chimère. Que le lecteur se rassure pourtant : mon hypothèse ne saurait constituer le dernier mot de la question. J'ai l'espoir toutefois, l'avouerai-je ?, qu'elle aidera à canaliser la spéculation sur le v. 384 dans les bornes d'où elle n'aurait jamais dû sortir : ou bien il s'agit des Basques, ou bien il s'agit du Val d'Aran, et, plus vraisemblablement encore, il ne s'agit ni de l'un, ni des autres.

\*

\* \*

Naturellement, la coïncidence reste troublante entre le toponyme gascon *Aran*, surtout renforcé d'un *Val* présumé tautologique, et le basque *aran* 'vallée'. Certes, la légende indigène ne saurait être invoquée à l'appui d'une autre étymologie. Elle rapporte que les premiers habitants du pays furent des déportés, si désemparés qu'ils ne cessaient de répéter *Que haram ? Que haram ?* 'Mais qu'allons-nous faire ?' : l'aranais ayant amui son *h*, (*que*) *haram* sonne comme (*Val d'*) *Aran*... Cette facétie pourtant peut donner à réfléchir : et si la coïncidence d'*aran* à *Aran* était fortuite ? Si ce dernier représentait un antérieur \**Har(r)an* ? Et puis — car une fois levé, le doute est tenace —, faut-il accorder tant de valeur à la rencontre de deux dissyllabes en basque et en gascon ? Après tout, *Aran* est également nom d'île, à l'ouest de l'Eire : pourquoi la coïncidence serait-elle moins troublante entre le gascon et le celtique ?

Je consens toutefois très volontiers à l'admettre : il est bien possible qu'on ait parlé basque dans les Pyrénées centrales. Reste à déterminer jusqu'à quand. Dans l'état d'indigence documentaire où nous laissent les siècles obscurs, on est tenté d'accorder grande valeur à quelques mots de Virgile de Toulouse, et de conclure que si le basque était déjà en voie de disparition dans la Bigorre au VI<sup>e</sup> siècle, il devait dès lors être à peu près éteint au Val d'Aran. Pour plus de précision, peut-être vaudrait-il la peine de scruter minutieusement les textes latins. Ne peut-on par exemple inférer la gasconité, avant 979, du haut Comminges immédiatement continu au Val d'Aran, de la donation de l'église s. Georges de *Boca* en Bavarthès (Higounet, *Comté de Comminges*, p. 27) ? Je ne connais en effet en Bavarthès qu'une église s. Georges, c'est celle de Boutx ; et dans *Boca* (mais ne s'agirait-il pas plutôt de *Boce* ?), je suis tenté de voir l'une de ces latinisations par calembour, du type *Bonneuil* = BONO OCULO, mais qui nous révèle que le latin VOX

avait déjà abouti à [ buts ] en haut Comminges, au Xe siècle. Entre Virgile et le moine Daton, n'existe-t-il cependant aucun jalon qui nous permette d'affiner la fourchette chronologique ?

Enfin, j'ai laissé transparaître plus haut le début d'une hypothèse : que la prompte romanisation de la Gascogne venait peut-être de ce que le latin, outre les valeurs de civilisation qu'il charriait, arriva à point pour résoudre les problèmes de communication que posait une situation linguistique très enchevêtrée. Qu'on y songe : devaient coïncider dans cette Aquitaine antique, au moins des langues bascoïdes, aquitaines, celtiques... Dans cette perspective, il n'est pas tout à fait légitime de privilégier, comme nous avons peut-être trop tendance à le faire, l'apport du basque au gascon : il ne représente sans doute qu'un substrat parmi bien d'autres. En revanche — et c'est une hypothèse qui naît à la lecture des travaux si neufs de J. Poumarède, de X. Ravier... —, l'influence culturelle basque mérite d'être mieux étudiée. Paraît de plus en plus vraisemblable une domination de l'ancienne Aquitaine par des élites bascophones. Je n'ose dire par des élites basques, telle conclusion de R. Lafon m'incitant à la prudence : « la langue basque a été certainement introduite par des immigrants dans la région où elle est actuellement parlée. Elle y est moins ancienne que le peuple qui la parle. S'il l'a adoptée, s'il y est attaché au point d'en tirer le nom qu'il se donne, c'est qu'elle a dû lui apparaître comme l'expression d'une civilisation supérieure par quelque côté à la sienne propre » (p. 524 d'*Eusko-Jakintza* 5-6, 1947). En total arrotz, je laisserai à son auteur la responsabilité de cette opinion ; mais il me semble capital qu'un éminent euzkarologue ait refusé de faire du Pays Basque le cul-de-sac ultime où nous laissons stagner nos énigmes régionales de tous ordres. Or, qui nous dira ce qu'il y a au-delà du basque ? Les théories caucasienne, berbère, atlante... sont passionnantes ; mais ne peut-on aller chercher moins loin ? Que les Basques aient si longtemps usé du gascon comme langue administrative, qu'ils lui aient tant emprunté, voilà qui incite à se demander si les euzkarismes de l'occitan ne seraient pas, plutôt, autant d'aquitanismes du basque.

## L'OEUVRE LEXICOGRAPHIQUE

DU DOCTEUR Jean-Baptiste NOULET.

Christian ANATOLE

La *Bibliographie des dictionnaires patois galloromans*, dans son édition de 1969, pp. 283-284, ne retient que quatre publications, à vrai dire absolument remarquables, de J-B. Noulet. Nous avons pensé que le moment était venu, l'occasion nous étant fournie, de faire le point sur les apports du savant toulousain à la lexicographie occitane en montrant, par une simple enquête bibliographique, que sa contribution était plus vaste et plus variée qu'on ne l'admet ordinairement.

\*

\* \*

### I. — Le Docteur Jean-Baptiste Noulet.

Jean-Baptiste Noulet est né à Venerque (Haute-Garonne) le 11 floréal an X ( 1er Mai 1802 )<sup>1</sup>. Il appartenait à une des bonnes familles du village qui le destina au sacerdoce, aussi fut-il envoyé au petit séminaire installé dans l'ancien collège de l'Esquile. Au sortir du séminaire, Noulet choisit de faire des études de médecine et obtint son diplôme de docteur devant la faculté de Médecine de Montpellier en 1832.

Le jeune médecin collabore aux revues qui alors se succédaient à Toulouse et dans la région : *Revue du Midi*, *Mosaïque du Midi*. Il donne des articles de vulgarisation portant sur la botanique, aussi bien que des

essais littéraires. Il ouvre réellement la série de ses publications scientifiques en 1834 par un *Précis analytique de l'histoire naturelle des mollusques qui vivent dans le bassin sous-pyrénéen*. Cet essai le désigne à l'attention des membres de l'Académie des Sciences de Toulouse, qui l'appellent dans leur compagnie. Il est nommé professeur de Culture au Jardin des Plantes, mais dignement, démissionne lorsque Alfred Moquin-Tandon, appartenant à une famille puissante dans la Banque, lui est préféré comme directeur du Jardin des Plantes (1834).

Il n'est pas question de suivre ici, dans le détail, sa carrière scientifique. Disons simplement que, pour en quelque sorte réparer une injustice criante, la ville de Toulouse fonda pour J.-B. Noulet une chaire d'Agriculture. Et Noulet, qui toute sa vie s'occupa de l'exploitation des propriétés que possédait sa famille à Venerque, enseigna quarante ans durant l'agriculture. Cela le conduisit tout naturellement à présider à diverses reprises la Société d'Agriculture de la Haute-Garonne.

L'École secondaire de Médecine et de Chirurgie de Toulouse lui confia (1841) une « chaire d'Histoire Naturelle médicale », transformée plus tard en « chaire de Thérapeutique et de Matière médicale ». Voilà Noulet devenu professeur là où il avait été élève, et pour la première fois de sa vie entouré d'un public d'étudiants authentiques.

C'est vers le même moment qu'il commence la série des travaux philologiques qui feront de lui un des grands romanistes — avec Paul Meyer, Camille Chabaneau, Léonce Couture, etc. — de la seconde moitié du XIXe siècle. Il sera l'un des membres les plus actifs de la Société pour l'Étude des Langues Romanes, fondée à Montpellier en 1870<sup>2</sup>.

A partir de 1851, Noulet va acquérir autorité dans un autre domaine : l'archéologie préhistorique et la paléontologie. Il sera l'un des premiers chercheurs à repérer les traces de l'homme préhistorique. Il contribuera fortement aux développements d'une science alors — que l'on se souvienne des polémiques nées autour des trouvailles de Boucher de Perthes — fortement contestée. Le Docteur Jean-Baptiste Noulet devait être appelé à la direction du Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse en 1872. Il avait généreusement contribué à enrichir cet établissement par le dépôt de ses propres collections.

L'amitié, la fidélité de ses disciples, bien plus que les honneurs officiels rares, l'entourèrent dans une vieillesse active. Il continuait de partager son temps entre Toulouse et son village natal de Venerque, s'éloignant rarement pour des excursions scientifiques. Il devait mourir le 24 Mai 1890.

\*

\* \*

## II. — Un naturaliste lexicographe.

C'est essentiellement le botaniste qui va fournir au départ son aide au lexicologue. Or les botanistes, au XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, se sont surtout intéressés au domaine montagnard, aux Pyrénées<sup>3</sup>. Jean-Baptiste Noulet va faire porter ses enquêtes sur ce qu'il appelle le « bassin sous-pyrénéen », soit un territoire délimité *grosso-modo* par une ligne passant par Pamiers, Martres-Tolosane, Mirande, Condom, Agen, Caussade, Albi, Gaillac et Revel.

Certes on possède un certain nombre de listes de noms de plantes dressées aux XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup>s siècles, mais pour la première fois, pour cette région, la liste est élaborée par un botaniste très compétent, doublé d'un excellent connaisseur du parler local. Car l'originalité de Noulet, c'est de faire entrer systématiquement à côté de la désignation latine, ce qu'il appelle le nom vulgaire (*id est français*) et la dénomination gasconne (*sic*). Aussi sa *Flore du bassin sous-pyrénéen* comporte-t-elle un triple index : Table des familles et des genres de la flore du bassin sous-pyrénéen, *Index familiarum et generum florum sub-pyrenaicae*, Table des noms gascons de la flore du bassin sous-pyrénéen.

Prenons par exemple l'article *pourprier* ( p. 242 ) : on ne rencontre dans la région de Toulouse que le *pourprier cultivé* pour lequel Noulet indique la désignation latine *portulaca oleracea*, vulgaire (*id est français*) *pourprier*, et gasconne *bor-de-l'aygo*. Suit la description de la plante, sa localisation dans les environs immédiats de Toulouse, lorsque cela est possible, éventuellement des observations indiquant l'origine d'une plante comme dans le cas du *pourprier*.

La *Flore du bassin sous-pyrénéen* nous offre ainsi la définition de 209 mots occitans. Définitions, répétons-le, d'autant plus précieuses pour nous qu'elles viennent d'un maître de la botanique doublé d'un occitanophone très sûr.

Il convient de noter — pour le regretter amèrement — qu'un second ouvrage de botanique de Noulet, confondu souvent avec la *Flore du bassin sous-pyrénéen*, la *Flore analytique de Toulouse et de ses environs* (1855, rééd. 1861 et 1884), simple guide pour l'herborisation autour de la ville, ne contient pas les désignations languedociennes des plantes étudiées.

En collaboration avec le docteur A. Dassier, Jean-Baptiste Noulet donna un *Traité des champignons comestibles, suspects et vénéneux, qui croissent dans le bassin sous-pyrénéen*. Publié en 1838 c'est un magnifique ouvrage orné de 42 planches coloriées à la main, qui se proposait d'être surtout un guide pour les amateurs de champignons. C'est aujourd'hui devenu une rareté bibliophilique très recherchée, une

des productions qui font le plus honneur aux presses toulousaines de l'époque. Pour notre sujet nous retiendrons que, suivant le modèle donné dans la *Flore...*, les auteurs livrent à côté du nom français, puis latin, le nom en français régional, puis en occitan. Voici la « chaîne » pour un champignon pris au hasard : *Agaric délicieux*. — *Agaricus deliciosus*. — nom vulgaire : *rouzillon*. — en patois : *rouzillou* (p. 89). Là encore une Table alphabétique des noms patois (p. 259) permet de se faire une idée de la richesse de l'apport des auteurs (65 identifications) à la connaissance du lexique occitan.

On aura remarqué, je pense, le caractère encore flottant des désignations dont Noulet use pour indiquer l'occitan : en 1837 il utilise le terme *gascon*, ce qui est alors, dans le sens où il l'emploie, un archaïsme ; en 1838 il passe à *patois* ; il fera plus tard grand emploi de *roman*. Cela montre l'importance que l'absence d'une terminologie linguistique adéquate a eue sur nos études.

Le dernier apport, posthume, de Noulet en tant que naturaliste, est constitué par un bref article publié en 1891 dans la *Revue des Pyrénées*. Il concerne les noms de poissons... Au point de vue pratique, il obéit aux mêmes critères que ceux retenus pour les deux ouvrages dont nous venons de parler.

\*  
\* \*

### III. Le romaniste.

Noulet a publié toute une série de textes occitans médiévaux, et surtout quelques textes majeurs de notre littérature des XVI<sup>e</sup> — XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Pas moins de 5 de ces éditions sont accompagnées d'un glossaire plus ou moins développé.

Passons sur la *Dissertation sur le mot roman MOUNDI* (1850), première publication de notre auteur dans le domaine de la philologie romane ; c'est en 1872 que commence de se manifester véritablement cette attention minutieuse aux mots et à leur sens. Noulet a déjà publié une douzaine de notices concernant la littérature occitane lorsqu'il rend compte de l'édition procurée par Paul Meyer du *Guillaume de la Barre*, le roman d'aventure d'Arnaud Vidal de Castelnaudary. Il profite de l'occasion pour rectifier ou préciser le sens d'une trentaine de mots employés dans ce poème.

En 1875, il donne une édition de la *Vie de Sainte Marguerite* et fait suivre le texte d'un glossaire.

Notons que pour l'édition fournie de *Deux manuscrits provençaux*

du *XIV<sup>e</sup> siècle* ( en réalité il s'agit des chansonniers toulousains *t1* et *t2* conservés aux Archives des Jeux Floraux ), c'est Camille Chabaneau, co-éditeur, qui se chargera de rédiger le glossaire.

Une dernière et brève publication intéressant la langue du moyen âge devait paraître en 1891, après la mort de Noulet. D'après trois documents, le manuscrit des baillages de Toulouse aux *XIV<sup>e</sup>* et *XV<sup>e</sup>* siècles, le livre d'estime du capitoulat de la Daurade pour 1478 et le cadastre de capitoulat de Saint-Sernin de 1478 également, Noulet étudiait les professions exercées alors à Toulouse et comme le signalant le Dr F. Garrigou, « on remarquera qu'un certain nombre de mots insérés dans le travail publié aujourd'hui manquent dans le dictionnaire de Raynouard ».

Cependant, c'est surtout à la langue des *XVI<sup>e</sup>* et *XVII<sup>e</sup>* siècles qu'a été consacré l'effort principal. A propos de la langue médiévale, Noulet ne pouvait que compléter ou préciser les travaux de ses prédécesseurs ou de ses contemporains, mais pour la période qui nous intéresse il joue le rôle d'un véritable précurseur, défrichant un domaine jusqu'à lui inexploré. Il publiera quatre textes toulousains et là, sa connaissance du parler local et sa surprenante maîtrise de la parémiologie le serviront admirablement pour résoudre bon nombre de difficultés.

Les glossaires qui suivent les éditions du *Libre blanc* (1878) et des *Nonparelhas Receptas* (1880) sont, des modèles du genre. Ils occupent respectivement 98 et 50 pages, c'est-à-dire pratiquement la moitié de ces deux opuscules. C'est le signe de l'importance qu'attachait Noulet à ce genre d'étude, qu'il voulait d'une précision sans défaut et qu'il enrichissait d'un grand nombre d'exemples empruntés aux textes contemporains et aux proverbes.

Noulet a su dire dans les préfaces quel était le but précis qu'il s'était proposé : « Considérées au point de vue du langage les *Ordonnances* offrent un réel intérêt : c'est au *XVI<sup>e</sup>* siècle que la langue romane du Midi s'altéra si profondément, qu'on peut dire que, livrée désormais à l'arbitraire, elle passa tout à fait aux patois qui en sont encore la continuation.

Néanmoins, en interrogeant attentivement cette langue, si gravement modifiée par l'abandon de la règle et que la prononciation a si fort défigurée, on trouve matière à de sérieuses réflexions : tant et de si profonds changements ne se sont produits qu'en vertu de principes que l'on dirait être des lois grammaticales.

Puis, chemin faisant, on découvre une foule de mots que les poètes de la littérature romane, parvenue à son apogée, — aux *XII<sup>e</sup>* et *XIII<sup>e</sup>* siècles — ne pouvaient employer dans leurs oeuvres avant tout lyriques. Il en fut autrement des compositions populaires : de là un grand nombre

d'expressions du commun langage, qui font défaut dans les lexiques romans, et dont certaines servent à éclairer parfois des étymologies françaises, et toujours à établir la filiation naturelle de la langue provençale transformée en nos patois méridionaux (pp. XII-XIII).

Noulet sentait bien qu'il y avait dans les textes dont il s'occupait désormais, textes qui relèvent de la production carnavalesque, tout un vocabulaire truculent et juteux dont il fallait enrichir le commun patrimoine. On peut reprocher aujourd'hui à l'érudit du siècle passé d'avoir manqué d'audace, de ne pas avoir souligné dans cette langue populaire la part du scatologique et du sexuel. Ce serait injuste : n'oublions pas que le XIXe siècle est un siècle pubibond et que facilement un érudit, s'il n'avait pas pris certaines précautions, aurait été conduit devant les tribunaux pour offense aux bonnes moeurs !

Cela explique sans doute le ton de la préface des *Nonparelhas Receptas* où Noulet semble s'excuser de remettre à jour ce texte : « Dans le Glossaire, je me suis appliqué à relever les mots et les variantes qui manquent au Lexique de Raynouard, ou qui présentent des acceptions différentes de celles signalées par l'éminent lexicographe. Je les ai presque toujours accompagnés d'exemples, plus particulièrement tirés du patois toulousain écrit, afin d'établir, sur ces preuves, le véritable sens à leur attribuer. J'ose compter sur cette partie de mon travail, qui me semble pouvoir intéresser suffisamment la lexicologie romane, pour être excusé d'avoir accordé quelques loisirs à l'interprétation d'une oeuvre aussi peu digne d'estime que le sont les *Nonpareilles recettes* » (p. VIII).

Redisons-le, c'est sans doute à cause de la pudibonderie de son temps que Noulet multiplie les excuses. Et aussi, il faut bien en convenir, qu'il fournit une traduction de ces textes qui en affaiblit le sens, qui en voile la verdeur. On ne peut aujourd'hui que constater et regretter.

Les glossaires qui accompagnent les éditions du *Ramelet mondin* de P. Godolin, et les *Joyeuses recherches* d'Odde de Triors sont loin de présenter le même intérêt. Ce sont de simples listes de mots, fournissant en regard l'équivalent français. Quelque précieux que soient ces travaux, ils ne sont pas de la qualité, proche de la perfection, de ceux qui accompagnaient *Libre blanc* et *Nonparelhas Receptas*. Peut-être Noulet ne voulait-il pas déflorer par des publications prématurées ce qui dans le domaine de la lexicographie occitane devait être son grand oeuvre, et dont il nous reste à dire quelle a été l'histoire.

IV. — *L'oeuvre mutilée. A la recherche d'un manuscrit perdu.*

A la fin de l'*Avertissement* qui précède le « Glossaire de la langue

de Goudelin », Noulet écrit, après avoir regretté que le seul dictionnaire consacré au parler de Toulouse soit le vieux *Dicciounari moundi* de Doujat : « Afin de donner à mon Glossaire un caractère uniquement pratique, en conformité du programme qui m'était tracé, j'ai évité toute digression, toute trace d'érudition non sans regretter d'avoir ainsi à renoncer à faire usage des recherches longuement accumulées qu'un Dictionnaire raisonné de l'idiome toulousain m'eût fourni l'occasion de produire ».

On voit donc que le « dictionnaire raisonné » était l'objet des recherches de Noulet, et l'on peut penser que les glossaires qui accompagnent *Libre blanc* et *Nonparelhas receptas...* donnent une idée de ce qu'auraient été les articles de ce dictionnaire. On peut d'ailleurs tenter de suivre à la trace le — ou les — manuscrit(s) que Noulet avait préparé(s).

Dans le catalogue de la vente Noulet figurent deux numéros ainsi rédigés

« n° 28 (p. 12).— Noulet.— *Dicciounari de la lengo moundino*, ou relevé de tous les mots employés par Goudelin.

Ce travail, que M. Noulet avait dédié à sa soeur Félicité, fut commencé en 1848 et devint l'objet d'une révision complète en 1885 ».

Après avoir rappelé l'Avertissement du glossaire du *Ramelet moundi* la description se poursuit :

« Ce Dictionnaire, encore manuscrit, est composé de fiches divisées en deux séries, celles de 1848 forment 19 liasses, auxquelles sont jointes la série de celles revues en 1855. Ce travail est tout entier de la main de M. Noulet.

n°358 (p. 42).— Noulet.— *Dictionnaire comparé des langues méridionales*, d'après les oeuvres de Doujat, Pellac (sic), Achard, Sauvage, Amilha, Baronie, Mounier, Napian.— Ce travail manuscrit est préparé sur des fiches réunies en 18 liasses. »

Si l'on se fie aux descriptions de l'expert Antonin Fouque, qui a rédigé le catalogue de vente, ce sont donc deux ouvrages distincts qu'aurait laissé en manuscrits le Docteur Noulet. Du second de ces manuscrits, le n° 358 du catalogue, disons tout de suite que nous perdons sa trace.

Quand au premier manuscrit, « écrit de sa main, prêt pour l'impression [ il ] fut vendu aux enchères 72 francs, acquis par un inconnu, par suite du dédain inconscient des administrateurs de la Ville et de ses établissements d'instruction publique supérieure », s'indigne Emile Cartailhac dans l'hommage que l'Académie des Sciences de Toulouse rendit tardivement à J.-B. Noulet (p. 448).

Dans la même publication, Joseph Anglade ajoutait d'intéressantes

précisions : « Le manuscrit a été vendu à sa mort, mais les traces n'en sont pas tout à fait perdues et il ne sera peut-être pas impossible de le retrouver » (p. 443).

Anglade, qui mesurait « son importance si on examine les glossaires que Noulet a mis à la fin de ses réimpressions d'ouvrages toulousains », savait de quoi il parlait : de son temps ce manuscrit était entre les mains d'Arthur Caussou, banquier à Lavelanet, écrivain occitan, fondateur et mécène de l'*Escola de Montsegur* avec Prosper Estieu et Antonin Perbosc. Les collections de Caussou sont restées célèbres — il aurait possédé, m'a-t-on affirmé, un chansonnier médiéval contenant des oeuvres inédites de troubadours !

Malheureusement, comme le rappelle la *Bibliographie des dictionnaires patois galloromans* (p. 284) d'après des renseignements dus à Adelin Moulis, ces collections ont été dispersées avant 1966, et en grande partie vendues au poids du papier<sup>4</sup>.

Cependant, depuis quelques mois, on voit réapparaître des pièces ayant appartenu à Arthur Caussou : ainsi on a dispersé aux enchères publiques, à Saint-Girons (Ariège), après l'avoir démembré, un bréviaire de Mirepoix, oeuvre célèbre pour les miniatures qui l'ornaient. Il se pourrait, après tout, que le manuscrit de Jean-Baptiste Noulet refît un jour surface.

\*

\* \*

Dans l'impossibilité où nous sommes de consulter le manuscrit du *Dictionari de la lenga moundino* il serait injuste de vouloir dresser un bilan de l'oeuvre lexicographique de Noulet. Disons simplement que cet érudit, s'il n'a pas innové lorsqu'il donnait les équivalents occitans des noms de plantes à la fin de ses traités botaniques — les apports de ce genre sont innombrables depuis le XVIIIe siècle —, nous fournit les identifications les plus sûres que l'on puisse espérer. Disons surtout que l'enquête conduite à propos de la langue des textes toulousains des XVIe - XVIIe siècles demeure le fondement majeur de nos connaissances dans ce domaine.

## NOTES

1.— Nos renseignements sont tirés pour l'essentiel de l'hommage publié tardivement (1919) par l'Académie des Sciences de Toulouse, plaquette collective citée dans la Bibliographie ci-après.

2. — La liste des publications de Noulet-en-tant-que-romaniste dressée par Joseph Anglade, a besoin d'être complétée.

3. — Tradition durable, puisque la thèse de Jean Séguy porte encore sur ce domaine: *Les Noms de plantes dans les Pyrénées centrales*. - Barcelone, C.S. Investigaciones Cientificas, 1953. - XXX + 444 p.

4. — Il ne semble pas inutile de donner le texte exact de la notice consacrée à ce manuscrit :

NOULET (Jean-Baptiste). — *Dictionnaire de la lengo moundino*.

Manuscrit vendu en même temps que la bibliothèque de NOULET ; il se trouvait ensuite entre les mains du félibre ariégeois Arthur Caussou, puis de son fils Jean Caussou, qui, avant sa mort survenue en 1966, a vendu ses livres et toutes ses archives à différentes personnes ; mais la seule de ces personnes qui fût repérable, un antiquaire de Foix, atteste que le manuscrit de NOULET ne figurait pas dans le lot qui constituait son achat, de sorte que cet important ouvrage doit être considéré comme perdu (communication aimable de Monsieur Adelin Moulis, Verniolle, Ariège).



PUBLICATIONS DE J.-B. NOULET  
CONCERNANT LE LEXIQUE OCCITAN

- 1837 -

FLORE DU BASSIN SOUS-PYRÉNÉEN *description des plantes qui croissent naturellement dans cette circonscription géologique avec l'indication spéciale des espèces qui se trouvent aux environs de Toulouse.* Par M. J.-B. Noulet, D.M., ex-professeur de culture au Jardin des Plantes de Toulouse.- Toulouse, J.-B. Paya, 1837.- LXVII + 756 pages.

[ à compléter par : *Additions et corrections à la Flore du bassin sous-pyrénéen* par l'auteur, J.-B. Noulet.- Toulouse, Bonnal et Gibrac, 1846.- IV + 43 pages ]

- 1838 -

TRAITÉ DES CHAMPIGNONS COMESTIBLES, *suspects et vénéneux qui croissent dans le bassin sous-pyrénéen, orné de figures coloriées de grandeur naturelle*, par J.-B. Noulet et A. Dassier, Docteurs en médecine. Toulouse, J.-B. Paya, 1838.- XXXII + 261 pages + 42 pl. h. t.

- 1850 -

« Dissertation sur le mot roman *Mondi* » in *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.* - IIIème série, tome VI, 1850, pp. 104 ssq.

- 1872 -

« Etude sur : *Guillaume de la Barre*, roman d'aventure, composé en 1318, par Arnaud Vidal, de Castelnaudary, notice accompagnée d'un glossaire, par M. Paul Meyer » in *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, 1872, tome X, pp. 121 ssq.

[ existe en tirage à part de 29 pages ]

- 1875 -

VIE DE SAINTE MARGUERITE EN VERS ROMANS, publiée par M. le Dr Noulet.- Toulouse, Louis et Jean-Mathieu Douladoure, 1875.- 31 pages.  
[ Extrait des *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.*- 7ème série, tome VII ]

- 1878 -

LAS ORDENANSAS ET COUSTUMAS DEL LIBRE BLANC *publiées avec une introduction, des notes et un glossaire* par le Dr J.-B. Noulet.- Montpellier, *Publications spéciales de la Société pour l'Etude des Langues Romanes*, 1878.- 199 pages.

- 1880 -

LAS NONPAREILHAS RECEPTAS PER FAR LAS FEMNAS TINDENTAS, RISENTAS, PLASENTAS, POLIDAS ET BELLAS, ET MAIS PER LAS FAR PLA CANTAR ET CAMINAR HONESTAMEN ET PER COMPAS *publiées avec une introduction, des notes et un glossaire* par le Dr J.-B. Noulet.- Montpellier, *Publications spéciales de la Société pour l'Etude des Langues Romanes*, 1880.- VIII + 101 pages.

- 1887 -

OEUVRES DE PIERRE GOUDELIN *collationnées sur les éditions originales accompagnées d'une étude biographique et bibliographique de notes et d'un glossaire* par le Dr J.-B. Noulet.- Toulouse, Edouard Privat, 1887.LVIII + XX + 507 pages + 2 pl. h. t.

- 1891 -

« Liste des poissons de la Haute-Garonne et synonymie locale » in *Revue des Pyrénées*, Tome III, 1891, pp. 759-769.

- 1892 -

LES JOYEUSES RECHERCHES DE LA LANGUE TOLOSAINE par *Claude Odde de Triors* annotées et augmentées d'un glossaire par le Dr J.-B. Noulet.- Toulouse, Edouard Privat, s. d.- XVI + 85 pages.  
[ Extrait de la *Revue des Pyrénées* ]

\*

\* \*

SUR J.-B. NOULET, CONSULTER :

- CABINET DE FEU LE DOCTEUR J.-B. NOULET. *Importante collection des oeuvres de divers auteurs languedociens et provençaux ; les diverses éditions de Las Obros de Pierre Goudelin ; documents sur l'histoire de Toulouse ; ouvrages de science.* Vente aux Enchères publiques à Toulouse lundi 17 décembre 1894 et jours suivants [ ... ] par le ministère de Me Pouget, commissaire-priseur, assisté de M. Fouque, expert.- VIII + 140 pages.  
( La catalogue est dû à Antonin Fouque, la préface est d'Emile Cartailhac ).

- *Un Chapitre de l'histoire intellectuelle de Toulouse*  
LE PROFESSEUR J.-B. NOULET (1802-1890). *Sa biographie*, par Emile Cartailhac ; *le romaniste*, par J. Anglade ; *le botaniste*, par Leclerc du Sablon ; *le géologue et le préhistorien, le directeur du Musée d'Histoire Naturelle*, par E. Cartailhac.- Toulouse, Douladoure, 1919.-  
[ Extrait des *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, XIe série, tome VI ].- paginé 419 - 483, 1 portrait h. t.

- WALTHER VON WARTBURG, HANS-ERICH KELLER, ROBERT GEULJANS. *Bibliographie des dictionnaires patois galloromans (1550-1967)*, Nouvelle édition entièrement revue et mise à jour.- Genève, Droz, *Publications romanes et françaises*, 1969.

## ECHOS

*L'Ours, l'Autre de l'homme*, n° 11 (1980) d'*Etudes mongoles* ( et aussi, pour l'occasion, *sibériennes* ). Centre d'Etudes Mongoles, Université de Paris X, 242 p.

Aucun pyrénéiste, pour peu qu'il se soucie de comparatisme, ne pourra ignorer cette importante livraison de la toujours passionnante revue des *Etudes mongoles*. « L'ours est l'une de ces données de l'expérience dont l'imaginaire des sociétés se plaît à jouer pour parler d'autre chose », constatent d'emblée L. DELABY, R. HAMAYON et A. DE SALES dans la *Préface* ; et la fonction symbolique de l'Ours – d'où qu'il soit – paraît bien consister dans cet « Autre de l'homme » qu'annonce excellemment le titre de ce recueil.

« Mourir pour vivre avec les Ours » (L. DELABY) : chez les Toungouses et les Ghiliak de Sibérie orientale, il y aurait crime à tuer un ours : aussi lui fait-on plutôt sa fête : « on tue l'ours et on le dépouille suivant des règles strictement définies et marquant un grand respect », renvoyant après la fête « son âme avec des cadeaux pour le clan des ours qui enverra en échange du gibier ». C'est que l'ours est conçu comme « un ancien homme devenu volontairement un ours par révolte contre sa parenté directe », et donc il constitue « l'inverse de l'homme, plus exactement le point de repère qui permet à l'homme de se définir » : tout particulièrement, de se définir comme vivant, alors que l'ours appartient plutôt au monde des défunts – ou tout au moins sert de pont avec ce monde. – « Travaux soviétiques récents » ( B. CHICHLO ) : précieuses descriptions de fêtes de l'ours contemporaines, qui persistent malgré la réprobation officielle. – « Nanuq super-mâle » ( B. SALADIN D'ANGLURE ) : parce qu'implicite, l'importance de l'ours blanc chez les Inuit a pu échapper (il se pourrait pourtant que ce soit lui qui ait donné à l'homme l'idée de l'igloo, celle de la chasse au trou de respiration du phoque, etc. !). En fait, sa figure domine l'espace imaginaire des Inuit et reste omniprésente dans leur temps social ; la pensée chamanique, notamment, permet à l'auteur de conclure que « l'ours prend tout son sens comme support, comme instrument et comme symbole du pouvoir masculin ». – « Matériaux relatifs à l'ours chez les peuples mongols » ( N. DORDJIEVA ) : voici, rendu accessible au francophone, un riche corpus folklorique relatif à l'ours ; on retiendra, entre autres, une sorte de Jean de l'Ours local. – « A propos du culte de l'ours chez les Evenk » ( G.M. VASILEVIĆ ) : matériaux folkloriques de première main, dont on constatera sans peine l'importance capitale ; la Rédaction de la revue, en une *Postface*, prend toutefois ses distances vis-à-vis de l'interprétation que l'auteur donne des faits. – « Deux conceptions de l'Alliance à travers la fête de l'ours en Sibérie » ( A. DE SALES ). C'est une très ingénieuse hypothèse qu'émet l'auteur en nous proposant de voir dans la fête de l'ours une dramatisation de l'alliance, pas seulement matrimoniale d'ailleurs, mais aussi avec le surnaturel. Que le lecteur méfiant devant les hypothèses « totales » se rassure : l'auteur ne prétend pas tout expliquer, mais sa conclusion nous paraît convaincante : « D'autres interprétations de la fête de l'ours, plus complètes que celles proposées

ici sont certainement possibles. On peut cependant s'attendre à ce qu'elles débouchent toutes sur une conception de l'alliance et une spéculation sur « l'autre », chez les Nivx, les Évenk, comme dans toute l'aire sibérienne ». — « L'ours anatolien, un oncle bien entreprenant » ( A. GOKALP ) : participant de l'humain et de l'animal, l'ours est conçu comme transgresseur ; en particulier, comme « aîné du côté des paternels », il sera transgresseur dans l'échange matrimonial, avec des implications incestueuses : se heurtent en effet ici l'islam (qui prône le mariage avec la fille de l'oncle paternel) et le vieux substrat turco-mongol (qui conseille au contraire le mariage avec la fille de l'oncle maternel) : l'image symbolique de l'ours jaillissant de ce choc.

Tant parce qu'il rend accessible au romaniste des matériaux d'accès difficile que par la richesse de son enseignement, ce numéro ursin des *Etudes mongoles* ( on nous en laisse prévoir un autre sur le même thème ) ravira l'honnête homme, qui se doit d'être curieux de tout. Dans le petit public des spécialistes, il constitue d'emblée un instrument de référence indispensable pour nous : nous inclusif, la raréfaction de l'ours n'empêchant pas son utilisation dans la symbolique française commune, où sa place est toutefois aussi souvent celle d'un usurpateur ( *avoir les ours* ) que celle d'un titulaire à restaurer dans sa légitime fonction ( *l'homme qui a vu l'homme... qui a vu l'os* ).

J.-C. DINGUIRARD



# CHRONIQUE

Le 18 juin 1980, Jean-Pierre Piniès a soutenu sa thèse de 3<sup>e</sup> Cycle, *La trilogie sorcellaire en Bas-Languedoc : breish, endevinaire, armier*. C'est le résultat d'une enquête infiniment patiente sur un sujet délicat entre tous ; la tripartition fonctionnelle du « sorcier », du « devin » et du « messager des âmes » paraît aujourd'hui assez délabrée, encore que toujours latente. L'énorme corpus rapporté par J.-P. Piniès constituera pour beaucoup une grande surprise ; et l'ouvrage vaut encore par son importance méthodologique, pas seulement théorique, mais pratique, l'auteur ayant réussi cette gageure de ne donner ni dans l'incrédulité, ni dans la crédulité. Ethnologues, sémanticiens, historiens... apprendront beaucoup à cette fine analyse du discours sorcellaire : souhaitons que J.-P. Piniès nous donne bien vite une édition de son ouvrage, indubitablement appelé à devenir un classique du genre.

\*

\* \*

La bibliographie de Jean Séguy, le regretté fondateur de notre revue, est parue dans *Via Domitia* hors-série 1 (*Hommages à Jean Séguy*), avec des compléments dans notre numéro 23. Un autre ami de notre revue, Henri Polge, avait donné en 1974 la liste de ses publications dans une plaquette imprimée à Auch ; une mise à jour ronéotée l'a complétée jusqu'en avril 1978 : notre collaborateur étant décédé en août de la même année, on peut considérer sa bibliographie comme à peu près établie.

L'expérience nous a montré l'utilité de ces recensions bibliographiques ; mais nous ne pensons pas qu'il faille les réserver aux hommages posthumes. Il importe que nous mettions à la disposition de ceux qui s'intéressent aux *langues et aux cultures du sud de la France et du nord de l'Espagne* la liste des travaux de ceux qui font *Via Domitia*. C'est Jacques Allières qui ouvre cette rubrique, que dans la mesure du possible nous essaierons de tenir à jour.

## BIBLIOGRAPHIE DE J. ALLIERES

- (1954) « Le polymorphisme de -s implusif en gascon garonnais », pp. 70-107 de *Via Domitia* 1.
- (1955) « Le polymorphisme phonétique à Bragayrac (Haute-Garonne) d'après l'A.L.G. », *Bull. philol. et hist. du Comité des Travaux historiques et scientifiques*.
- (1956) « Le traîneau dans les Pyrénées gasconnes », pp. 142-146 de *Via Domitia* 3.  
— « Le mélange dialectal dans deux versions d'une pastourelle recueillies dans les Pyrénées gasconnes », pp. 10-16 des *Actes* du 2<sup>e</sup> C.I. d'Etudes Pyrénéennes, Toulouse.
- (1960) « Petit atlas linguistique basque français « Sacaze », 1 », pp. 205-221 de *Via Domitia* 7 (avec 15 cartes h.-t.).

- (1961) « Petit atlas linguistique basque français « Sacaze », 2 », pp. 82-126 de *Via Domitia* 8 (avec 10 p. + 68 cartes h.-t.).
- « Notes sur le verbe médocain », pp. 131-138 des *Actes et Mémoires* du 2<sup>e</sup> C.I. de langues et littérature du midi de la France, Aix.
- (1962) « Aspects géographiques et diachroniques de la phonétique : le polymorphisme », pp. 524-532 des *Proceedings of the 4th I.C. of Phon. Sciences*, Helsinki.
- (1963) « Dialectologie sur les confins basco-romans : l'article défini *da* à Montory (Basses-Pyrénées) », pp. 87-98 de *Via Domitia* 10.
- (1966) « Suggestions pour l'Atlas », pp. 247-255 de D. Maluquer de Motes (ed.), *Problemas de la Prehistoria y de la Etnologia vascas*, Pamplona.
- (1967) « Le subjonctif en *-i* du gascon occidental et du catalan oriental », pp. 17-25 de *Via Domitia* 12-13 (avec 10 cartes).
- [ avec G. Straka ] *La fragmentation linguistique de la Romania*, traduction de W. von Wartburg, *Die Ausgliederung der romanischen Sprachräume*, Paris, 148 p. + 10 cartes.
- (1968) « La désinence *-k* de la 1<sup>e</sup> personne du prétérit à Ourde (Hautes-Pyrénées) », pp. 5-13 de *Via Domitia* 14.
- (1970) « Le subjonctif en *-o* du catalan occidental », pp. 255-265 d'*Estudis dedicats a la memoria de Pompeu Fabra*, 1, Barcelona.
- « Trois traits morphologiques originaux du gascon aranais », pp. 136-145 de *Via Domitia* 15.
- (1971) *Atlas linguistique de la Gascogne, 5 : le verbe*. Thèse d'Etat, 2 vol. : 1 = 456 cartes ; 2 = commentaires (VII + 302 p.), Paris.
- (1973) « In memoriam : Jean Séguy », pp. 540-542 d'*Orbis* 22, 2.
- (1974) « Economie des changements linguistiques et statut dialectal » pp. 215-233 des *Actes du 14<sup>e</sup> C. I. de Ling. et de Philolog. romanes*, Naples.
- « Ethnolinguistique et morphologie dialectale » pp. 153-157 des *Cahiers d'anthropologie et d'écologie humaine* II (3-4).
  - « Langues et parlers », pp. 423-458 de F. Taillefer (éd.), *Les Pyrénées*, Toulouse.
  - « Guide pour la prononciation des noms de lieux pyrénéens », *id.* pp. 493-495.
  - « L'Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne », pp. 23-25 de *L'entomologiste toulousain* 2.
  - « Remerciement prononcé en séance publique devant l'Académie des Jeux Floraux par J. Allières, élu mainteneur », pp. 103-111 du *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, Toulouse.
- (1975) « La fonction ethno-démarcative en linguistique », pp. 174-180 des *Actes du 2<sup>e</sup> Colloque de linguistique fonctionnelle*, Clermont-Ferrand.
- (1976) « *ö* pour *ü* et les marches gallo-romanes », pp. 67-76 des *Mélanges offerts à C.-Th. Gossen*.
- « Interférences phonologico-morphologiques en gascon occidental », pp. 51-62 de *La linguistique* 12, 1.
- (1977) *Les Basques*. Paris, « Que Sais-je ? » 1668, 128 p.

- (1977) « Un type lexical insolite en gascon de Chalosse, *sékte* ' sécheresse ' », pp. 3-10 de *Via Domitia* 19.
- (1978) « Le système verbal à Puynormand (Gironde), point 643-NO de l'A.L.G. », pp. 793-807 des *Mélanges* offerts à C. Camproux, Montpellier.
- « Petit Atlas linguistique basque français « Bourciez » », pp. 353-386 de *Fontes Linguae Vasconum* 27.
- « Le traitement gascon des proparoxytons et la phonétique basque », pp. 68-74 de la *Revue de Linguistique Romane*, 1.
- (1979) *Manuel pratique de basque*. Paris, 262 p.
- « Les versions basque, gasconne et française d'un même dialogue à Labastide-Clairence, point 691-0 de l'A.L.G. », pp. 3-19 d'*Hommage à Jean Séguy*, Toulouse.
- « Statut et économie des flexions verbales pluripersonnelles », pp. 3-30 de *La Linguistique* 15, 1.
- « L'aranais \* *sortir* (à) *cuire* ou un mirage dans les Pyrénées », pp. 115-119 de la *Revue des Langues Romanes*, 1.
- « Le créole », pp. 3-11 de *Civilisations*, 1.
- « Glossaire » de J. Cuisenier, *Corpus d'architecture rurale française*, Paris.
- (1981) *La formation de la langue française*. Paris, « Que Sais-je ? » 1907, 128 p.

\*

\* \*

#### REPENTIRS :

Les rectifications et additions suivantes doivent être apportées aux deux articles d'André Soutou publiés dans le n° 23 de *Via Domitia* :

- p. 56 : la numérotation des trois groupes de toponymes est 1-12, 13-31, 32-47.
- p. 58 : mettre une croix devant les numéros 36-47.
- p. 59 : au lieu de « 30-45 » et de « 2 et 8 », lire « 32-47 » et « 3 et 8 ».
- p. 62, par. 2 : lire « XIII<sup>e</sup> » au lieu de « XII<sup>e</sup> » ; par. 4 : lire « Novempopulanie » au lieu de « Septimanie ».
- p. 65 : ajouter à la fin : « Par ailleurs le noms de lieu *Sillans la Cascade*, dans le département du Var, pourrait être un continuateur du mot latin SILANUS, robinet, qui, on l'a vu, était employé en toponymie dès l'époque romaine au sens de cascade : cf. *Ad Silanum*, dans le Gévaudan.
- p. 92 : supprimer entièrement le par. 5 concernant « trachas », « traiz ».
- p. 96, v. le milieu : corriger « careire » en « carreira ».
- p. 98, par. 2 : supprimer la virgule de la première ligne.

\*

\* \*

[The page contains extremely faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the document. The text is too light to transcribe accurately.]

## GLANEE

Soucieuse de participer au concert philologique et de contribuer à son harmonie, VIA DOMITIA rassemblera sous cette rubrique, sous forme de notes au besoin très brèves, les leçons que proposent ses lecteurs pour améliorer en quelque endroit l'édition d'un texte.

1. RENART, 13320.- On se souvient des circonstances, dans l'épisode de la pêche à la queue : l'étang était si bien pris qu'on eût pu danser dessus, réserve faite d'un trou qu'avaient pratiqué dans la glace les paysans, trou (je cite l'édition M. Roques),

ou il mejoient lor atovire,  
13320. chascune nuit, juer et boivre.

Le sens de juer est confirmé par la variante "joer et b.", aussi G. Tilander, Lexique du roman de Renart, enregistre-t-il l'acception exceptionnelle de "s'ébattre, se mouvoir". Mais la variante est elle-même paraphrasée en deux vers où sont disjoints les protagonistes des deux actions :

les bestes i vont abevrer  
et aus meïsmes deporter,

et cette paraphrase est intéressante, en ce qu'elle trahit chez son auteur le besoin de justifier le v. 13320. On comprend son sentiment : n'éprouvons-nous pas aussi quelque embarras, devant une phrase qui laisse entendre que les paysans associaient le bétail à leurs glissades sur la glace ? Pis, que ce patinage s'exécutait très précisément sur un trou ?

Pour rendre sa pleine cohérence au v. 13320, il suffirait naturellement, au lieu de juer, de lire "iver et boivre", avec iver variante de ever, représentant AQUARI.

\*

\* \*

2. DADUCCAS.- C.H. Livingston, dont la minutie nous fit attendre plus d'un demi-siècle l'édition des Cent nouvelles nouvelles de Philippe de Vigneulles, enrichit de daduocas "excrément" le vocabulaire stercoraire du XVI<sup>e</sup> s. On devine comment le contexte l'a poussé à glaner ainsi son hapax : "et luy, qui estoit foireuz et n'avoit alors que faire daduocas, car sa matiere estoit toute clere, chia dedans". On s'étonne toutefois que le savant éditeur n'ait pas reconnu là une locution somme toute bien banale : "Je n'ay que faire d'Advocat, mes affaires sont claires .i. i'ay le flux de ventre; c'est une allusion au mot d'affaires, qui signifie aussi l'excrement", note A. Cudin dans ses Curiositez françoises.

\*

\* \*

3. POINDRE SUR LE DART.- Aux vers 36 et 42, La farce du pauvre Jouhan offre

Qui nous a ce sot amené ?

Il point droictement sur le dart,

et la locution poindre sur le dart, par ailleurs inconnue, a contraint E. Droz et M. Roques à une interprétation par le seul contexte : "tomber à pic" ou plutôt "frapper sur une pointe dangereuse".

Je n'essaierai pas d'améliorer le sens; mais Trepperel a peut-être imprimé fautivement la locution, à moins que ce ne soit Leroux de Lincy, dont le Livre des proverbes français, 2<sup>e</sup> éd., mentionne à deux reprises au moins pondre sur le lard : "C'est d'aise que on pont sur le lart" (II, p. 200, tiré de J. Mielot) et "Qui va tard pont sur le lart" (II, p. 409, extrait de Bouvelles). Le premier de ces proverbes évoque assez "Aise fait les larrons", ce qui toutefois ne saurait suffire à assurer qu'il s'agit d'un synonyme.

\*

\* \*

4. Les joyeuses recherches de la langue tolosaine par Claude Odde de Triors annotées et augmentées d'un glossaire par le Dr J.-B. Noulet. Toulouse, E. Privat, s.d. [1893].

Jusqu'à la présente édition, le petit livre d'Odde de Triors, si précieux aux occitanistes, était plus célèbre que connu. L'édition originale de 1878 est rarissime et la 2<sup>e</sup> éd. (Paris, 1847) ne fut tirée qu'à cent exemplaires.



C'est dans l'édition Noulet que nous lisons les Joyeuses recherches de la langue Tolo-saine d'Cdde de Triors, et c'est là une édition bien infidèle. Non que le Dr Noulet n'y ait pas apporté tout son soin : le seul reproche qu'on pourrait lui adresser est d'avoir au contraire peut-être trop amélioré la ponctuation<sup>1</sup>, trop modernisé et régularisé certaines graphies<sup>2</sup>; et un tel reproche serait bien banal, visant une édition critique du siècle dernier. Seulement, Noulet était mort lorsque parut son édition; les typographes de la Revue des Pyrénées, où elle parut par tranches avant de faire l'objet

d'un tirage à part, on perfois mal lu le manuscrit; surtout, les épreuves furent revues avec beaucoup de légèreté; ont-elles même été corrigées ?

La généreuse amitié de M. Georges Ousset, le bibliophile toulousain bien connu, nous a permis de disposer de l'édition originale<sup>3</sup> tout le temps nécessaire à un examen minutieux du texte. Nous signalons ici les plus grosses fautes d'impression de l'édition Noulet : le lecteur sera peut-être heureux de pouvoir les redresser sur son exemplaire des Joyeuses recherches.

\*  
\* \* \*

---

1. Très libéral quant aux virgules, Noulet en a pourtant parfois supprimé à tort, ainsi p. 45, l. 21, où son "encantaire de vin" ne veut rien dire, ou prête à contre-sens; avec "encantaire, de vin" l'originale rend au contraire évidente la leçon "devin".

2. C'est le cas avec les accents; puis, était-il bien utile de corriger prophanes en profanes (p. 2, l. 9), c'est ethimologie en cette e. (p. 3, l. 26) ?

3. Détail émouvant, c'est l'exemplaire même de Noulet (il fut antérieurement celui de Desbarreaux-Bernard) que possède M. Ousset. C'est un in-8° de 131 x 85 mm. de 47 ff partiellement chiffrés (les signatures vont de 1 à 4, non de 5 à 8). Le texte en est très fautif (je ne relèverai qu'exceptionnellement les corrections justifiées qu'y apporta Noulet), renforçant ce sentiment "d'édition clandestine" qu'eut Noulet. Le mandala typographique de la page de titre, reproduit ci-dessus, peut-il aider à identifier l'atelier d'où sortirent les Joyeuses recherches ?

P. 4, note 10 tu me voles → me voles tu. P. 5, l. 26 dispote → disposte.  
P. 6, l. 2 demi → dimi; l. 9 ferait → feraint. P. 7, l. 9 sçavoir → scaoir  
est. P. 8, l. 4 Cuissel → Gueissol. P. 9, l. 23 gojas → goyas. F. 10, l. 3  
Pau → Pasi; l. 4 commere → commese. P. 11, l. 15 que → que; l. 24 j'ay à ce  
→ i'ay pris a ce. P. 12, l. 25 Saint-Sarnin → Saint Sernin. P. 14, l. 2  
le pauvre → le plus pauvre; l. 3 Gaffelasse → Gaffelase. P. 16, l. 4 dores-  
navant → dorsenaunt; l. 17 rotisseurs → rostisseurs; note 75, l. 2 piquas-  
sou → piguassou; l. 10 maysou → mayson; l. 11 Ramounet → Ramonnet; l. 20  
filliet → fillhiet (et l. 9. moulhe → moullhe). P. 18, l. 21 cornos → cor-  
uos. P. 19, l. 6 mavultis dicitur → mauultis vt dicitur; l. 7 ayions →  
ayons; l. 29 dors → d'ors. P. 20, l. 18 ni quid → ne quid. P. 21, l. 11  
recevres → receures; l. 20 seulement → sentement; l. 22 je donrey → ie  
vous dorrey; l. 27 aucun → aucuns. P. 22, l. 13 madone → madonna; l. 22  
s'allent oindre → sallent faire oindre. P. 23, l. 3 ratentus → retentus;  
l. 23 Bickman → Birckman. P. 24, l. 2 ini → in i; l. 3 je crois que je ne  
fais → ie crois que ie resue ie ne fais; l. 7 à supprimer, sauf le dernier  
mot; l. 8 metumque → mecumque.

P. 24 "BAGASSE" → BAGASSO. P. 26, l. 12 joveceaux → juvenceaux; l. 26  
tantots → tantost; note 8 cantoniere → cantoniero. P. 27, l. avant-dern.  
avalisques ? → aualisques, . P. 28, l. 6 à de vieilles → a uieilles; 2<sup>e</sup> art.,  
l. 3 pruuier → prunier. P. 29, l. 7 bragardissima garsa → braguardissima  
guersa; 2<sup>e</sup> art., l. 4 fabrique → pratique; l. 11 rev. → rer., Or il est →  
Or est il; l. 18 cette phrase → celle phrase. P. 30, l. 3 au lieu dire trop  
→ au lieu de dire elle est trop; l. 9 agee → aagee; l. 34 rer. ff. → rer.  
signif. ff.; note 4 à supprimer; note 6 d'ave → d'eaue. P. 31, 3<sup>e</sup> art. note  
2 mavie → maais. P. 32, l. 2 Fèirouron → Peiroutou. P. 33, 2<sup>e</sup> art. AZENAS  
→ ASENAS (aussi l. 1 de l'art.). P. 36, 2<sup>e</sup> art., l. 7 le surnom → pour le  
surnom; note 1 : supprimer DE HCC NOMINE BARBE à la 2<sup>e</sup> l., corriger à la 3<sup>e</sup>  
l. Carbos en carbes et placer cette ligne en tête de note, précédée de la  
mention Edit. orig.: . P. 37, 2<sup>e</sup> art. POULSA → POLUSA; l. 3 & pource → &  
ce pource; l. 27 meluis → melius. P. 38, 1<sup>er</sup> art., note 4 faro → fara; no-  
te 5 à supprimer. P. 39, 1<sup>er</sup> art., note 5 une auquo → uno auquo; 2<sup>e</sup> art., l.  
7 estoient... vivoient → estoient ... uiuoient; note 2, l. 2 levan per →  
leuan de maytis per; note 3 a laygo → a layguo (deux fois). P. 40, note 1 :  
à supprimer. P. 41, l. 5 Onomotopeyes → Onomotopeyés; l. 11 emeuvent → es-  
meuvent; note 7 jauppilloant → jaupillonant. F. 42, l. avant-dern. m'a-t-il  
→ m'a il. P. 43, l. 1 & ne rien → & rien ne; l. 3 Catounet → Chatounet.  
P. 44, l. 2 distos → dictos; l. dern. Bayounno → Bayonne; note 5, l. 2  
cavecque... aze → cauecquo... ase; l. 4 Penge-trejos... auc → Penge trejas  
... aut. P. 45, l. 6 beurre → burre; l. 13 emprumpter → emprompter.

P. 46, l. 1 en passent ... paullo → en passant ... paulito. P. 47, l. 1 baisser d'une ligne l'appel de note 1, après le 2<sup>e</sup> boussi; note 5, 6, 7 : la note 7 doit porter Edit. orig. quillaire. P. 48, l. 9 illud → istud; ll. 16, 20 couvent → conuent; l. 21 chat, chatré → chat, escoilloné, chatré; note 9 defirmentes → definientes. P. 52, note 10, l. 1 Mossen → Moussen; l. 4 dono → donno; l. 6 Gerly → Gerlly; l. 7 baquos → bacquos; l. 8 procession → proucession; l. 11 sergeant → sargeant; l. 13 cousinie → cusinie; l. 16 toilhio → toillio; estoumac → estomac. P. 53, ll. 2, 16 Tolosats → Tholosats; l. 11 huchau → huchaut. P. 54, l. 10 sont → soint; l. 15 montre → monstre; ll. 16-17 : cet intitulé en italiques figure dans la marge de l'éd. or., de même que la parenthèse italiquée des ll. 34-35 : ainsi les articles, sur ces deux ff. en vis à vis, au lieu d'être imprimés sur 69 mm. de large, ne mesurent plus que 55 mm.; l. 29 fæmi → fæmi ; l. 37 trafic → traficq. P. 55 chose, & → chose, de bois ferré de fer, &; l. dern. façou → façon; note 1 troucque → troucquo.

P. 56, note 2, l. 4 fasson ... degat → fassen ... degut. P. 57, l. 3 catharres → catharres voulans; l. 4 des sauses → de sause; l. 6 pour la → pour de la; l. 9 naqueteur → naquetur; l. 18 miejo → mieje; l. 26 & l'estuy d'une charrette → l'estuy d'une charette; l. 32 courrier → coursier; l. 35 Italiano → Italiane. P. 58, l. 10 ce qui est → qu'est; l. 17 vouloient → vouloint. P. 60, l. 1 sumitur eo → sumitur pro eo; 2<sup>e</sup> art., l. 10 neusve → neufue; l. 13 aguillie → aguillier; note 1 à supprimer; note 3 sabatte → sabbate; l. dern. sus... dejuna → sur ... dejeuna. P. 61, l. 6 dejuna → dejeuna; 2<sup>e</sup> art., note 1, l. 1 sies → siet. P. 62, 2<sup>e</sup> art., l. 15 facésieusement → facessieusement; l. 21 car ceux du temps jadis → car ceux du temps present ne scauent quescorcher les cheuaux, mais ceux du temps iadis; 3<sup>e</sup> art., note 1 : à supprimer. P. 63, l. 2 en françois → en bon françois; l. 4 la maison esclairée... caleils → la maison est esclairée ... caleil; de lampe → lampe; 2<sup>e</sup> art., supprimer au titre l'appel de note 1 et le mettre à la l. 3; ll. 10-12 : à supprimer depuis Quod autem juscu'à souviens plus; l. 19 dieas → dicas; note 1 mansippo → mansippo.

P. 64, l. 4 Si mancipum ita fuerit → Si mancipum ita vaneat ne prostituatur. Si mancipum ita fuerit; 2<sup>e</sup> art., l. 6 mersed → merse; note 1 est av → estar; note 2 : à supprimer; 3<sup>e</sup> art., l. dern. que l'on appelle → que l'on l'appelle; note 3 couffiment → conffiment; dern. l. ayant → hayant. P. 65, l. 6 Carovirat → Care virat; dern. l. : appel de note 7, non 8. P. 66, l. 3 tente → tante; l. 13 arbitre → albitre; 2<sup>e</sup> art., l. 2 potz → pots; l. avant-dern. tres bonne → trescue bonne. P. 67, l. 7 sumitur quam → sumitur baiser quam; l. 14 potet → patet; l. 13 couyoul → coyoul (aussi l. 21, deux fois); l. 20 ou tout autre → ou autre; l. 23 faict ausmone →

fait plaisir, ausmone; l. 3: couyous → coyoulz; note 3 coyoulz → coyous. P. 68, l. 6 vulgare eosdem → vulgare apud eosdem; l. 9 jouë → ioüe; 2<sup>e</sup> art., l. 2 nous verrons → nous voyrrons; l. 3 nous dorra → nous dorra. P. 69, v. 7 du sonnet vestu → vestau. P. 70, 2<sup>e</sup> sonnet, manque SONNET sous le titre; v. 6 malheureux → malheur.

\*  
\*   \*  
\*

Puisse cet Erratum encore bien incomplet inciter quelque jeune chercheur à nous donner une édition enfin fiable des Joyeuses recherches : pour peu qu'il fasse profiter des progrès faits par la linguistique les remarquables notes de Houlet, un tel travail vaudrait bien à son auteur le titre de docteur de troisième cycle. Une édition savante ne ferait d'ailleurs pas double emploi avec le reprint, qu'on s'étonne que quelque éditeur spécialisé n'ait pas encore songé à mettre sur le marché.

J.-C. DINGUIRARD



VIA DOMITIA HORS SERIE

## HOMMAGE A JEAN SEGUY

• Tome I, 406 p. ) ensemble : 320 F.  
• Tome II, 448 p. )

Cinquante-sept études de linguistique et de littérature  
par les collègues, les élèves, les amis du regretté fon-  
dateur de VIA DOMITIA.



# VIA DOMITIA

ISSN 0563-9786

27

1982, N° 1

## SOMMAIRE

T. JENKINS, <i>La métaphore du «jacobinisme» et sa pertinence dans le Félibrige et dans le mouvement occitan</i> .....	1
J.-C. DINGUIRARD, <i>Notes aquitaines</i> .....	55
C. ANATOLE, <i>L'oeuvre lexicographique du Docteur J.-B. Noulet</i> .....	71
ECHOS : <i>L'ours, l'autre de l'homme, n° 11 d'Etudes Mongoles (J.-C. D.)</i> .....	83
CHRONIQUE : <i>La thèse de J.-P. PINIES ; Bibliographie de J. ALLIERES</i> ....	85
GLANEE : <i>Renart, 13320 . Daduocas . Poindre sur le dart . Les Joyeuses recherches de C. Odde de Triors, éd. Noulet</i> .....	88

VIA DOMITIA, ———— oui, guide mes pas

*cres*

Ton flambeau me guide .

*pp*

The image shows a musical score for the piece 'VIA DOMITIA'. It consists of four staves of music. The first staff is the vocal line with the lyrics 'VIA DOMITIA, ———— oui, guide mes pas'. The second staff is the piano accompaniment, featuring a 'cres' (crescendo) marking. The third staff continues the piano accompaniment with the lyrics 'Ton flambeau me guide .'. The fourth staff is the piano accompaniment, featuring a 'pp' (pianissimo) marking. The music is written in a style typical of 20th-century French music, with complex rhythmic patterns and dynamic markings.